

MERCREDI 2 DÉCEMBRE 2020

www.lesoleil.sn 50^{ÈME} ANNÉE N°15154 ISSN 0850/0704 • 200 F.CFA • ZONE CFA 300 FRANCS

LUTTE CONTRE LE SIDA
Ces bons points qui
cachent les défis PAGE 6



MACKY SALL AUX MILITANTS DE L'APR

«Notre parti doit opérer sa mue»

PAGE 3



LOUGA

Fastes et misères de l'émigration
PAGES 12 - 13



PORTRAIT : IBRAHIMA SÈNE, PRÉSIDENT DU CNG

Un planificateur aux commandes de la lutte sénégalaise
PAGE 11




73 avenue Blaise Diagne
33 842 31 79
Ngor Almadies route de l'aéroport
33 825 59 22

VENEZ DÉCOUVRIR NOTRE NOËL DES JOUETS & DE LA DÉCO
OUVERTS TOUS LES DIMANCHES JUSQU'À NOËL

Nos horaires de décembre 7j/7:
Du lundi au jeudi et le samedi de 9h30 à 19h30 en journée continue,
le vendredi de 9h30 à 13h30 et de 15h à 19h30
et le dimanche à partir de 10h jusqu'à 19h30.



NOTRE CATALOGUE JOUETS DISPO EN LIGNE & DANS NOS 2 MAGASINS

**LES
ÉCHOS DE
L'ÉCO**

Désirs d'ailleurs, trésors d'ici

En matière de tourisme, il y a des détails qui peuvent faire la différence. Des détails que beaucoup de pays négligent très souvent, mais qui font la force des principales destinations à travers le monde. Prendons l'exemple des symboles et logos qui renvoient toujours à certaines villes, aiguissant au passage l'envie d'aller à leur rencontre, de les découvrir dans leurs moindres détails. C'est ainsi que New York a sa statue de la Liberté que tout curieux aimerait explorer. La tour Eiffel est la carte postale mondiale connue de Paris, nous avons tous rêvé d'emprunter ses ascenseurs pour admirer la capitale française. Sidney se glorifie de son opéra à l'architecture unique, Rio de Janeiro nous émerveille avec sa statue du Christ Rédempteur haute de 38 mètres, et Rome nous rappelle son passé glorieux avec les ruines du Colisée construite entre 70 et 72 après Jésus Christ. Que dire de Berlin avec sa porte de Brandebourg, le très célèbre Big Ben londonien, gardien de l'heure. On peut en citer d'autres à travers le monde (Taj Mahal en Inde, Tour de Pise en Italie, mont Fuji au Japon, etc.). Il suffit de voir ces monuments et sites en logo pour savoir sans peine qu'ils renvoient à telle ville ou pays.

Mais quand on vient en Afrique, on a l'impression que c'est le désert. À part les pyramides de Gizeh, il n'y a pratiquement pas de logos institutionnels, d'identités visuelles de nos villes « vendables » au niveau mondial. Et pourtant ils existent. Par exemple, Dakar a sa majestueuse Monument de la Renaissance africaine qui ne rougit pas devant la statue de la Liberté ou le Christ Rédempteur. La destination Afrique est mal vendue par les agences de voyage qui la limitent à sa faune sauvage invitant au safari dans certains pays comme le Kenya, l'Afrique du Sud. Encore les clichés à la peau dure.

Quelque part, nous sommes responsables de cette image réductrice. Revenons à l'exemple du Monument de la Renaissance, pilonnée par ses détracteurs bien avant son inauguration. Cette fâcheuse habitude de « détruire » notre patrimoine culturel a failli avoir raison de la très visitée Maison des esclaves de Gorée lorsque certains ont cherché à minimiser son rôle dans la traite transatlantique. Avant que « l'inutile et monstrueuse tour Eiffel » devienne l'un des monuments les plus fréquentés au monde (sept millions de visiteurs par an), que de critiques à l'endroit de cette « odieuse colonne de tôle boulonnée (dixit une tribune d'artistes et de

grands écrivains publiée dans le journal Le Temps, le 14 février 1887). Aujourd'hui, l'œuvre de Gustave Eiffel est l'identité visuelle de Paris, à côté de l'Arc de Triomphe, de la cathédrale Notre-Dame.

Notre désir d'aller voir ailleurs nous a même fait oublier que la plus grande basilique au monde se trouve en Afrique : Notre-Dame de la Paix qui trône majestueusement à Yamoussoukro, la capitale oubliée de la Côte d'Ivoire avec son bijou que le journal « La Croix » qualifiait de « Saint-Pierre de Rome en pleine brousse ». Les merveilleuses églises rupestres de Lalibela en Ethiopie, taillées dans la roche, ne nous disent pas grand-chose. À force d'être gavés d'images d'ailleurs, les quelques touristes africains (5 % des arrivées de touristes dans le monde, 3 % des recettes) sont devenus extravertis et ignorants de leur propre patrimoine. Mais cela n'explique pas tout, le tourisme en Afrique, lourdement impacté par la pandémie de Covid-19, souffre aussi de plusieurs maux tels que la faiblesse des liaisons aériennes, l'exigence de visas, l'insuffisance des infrastructures d'accueil, l'insécurité et les clichés véhiculés par les médias, etc. Mais le plus grand défi, c'est inciter les Africains à découvrir l'Afrique !

Par Malick CISS
**Vite
dit !**

Celi-couple

Le céli-couple, un mot en vogue dans des pays occidentaux, est méconnu sous nos cieux. Cette formule offre, aux partenaires, la latitude d'être en couple, sans toujours être ensemble. Ils ne se voient pas tous les jours. Cette option matrimoniale, de plus en plus usitée, présenterait de nombreuses vertus en ce sens qu'elle crée une nostalgie et permet aux couples de tirer du plaisir à se retrouver et à éviter la routine. Selon les adeptes de cette pratique, le céli-couple donne du piquant à la vie à deux. Leur discours est semblable à celui des femmes dites intellectuelles, qui vantent, de nos jours, les vertus de la polygamie, tant décriée par les occidentaux et tant combattue par une génération de féministes. Certaines ont aujourd'hui revu leurs positions. Elles jettent leur dévolu sur la polygamie qui leur permet d'être dans les liens du ménage et de garder une parcelle de leur indépendance. L'absence du mari, pendant le tour de la coépouse, leur procurerait épanouissement et bien-être. Et pour rien au monde, elles n'opteraient pour la monogamie...

Matel BOCOUM
**LE
DÉCRYPTAGE
ÉCO**

Au Sénégal, le taux de chômage des jeunes reste un sujet à polémique. Gare à celui qui tenterait d'avancer un chiffre. Des officiels ont abreuvé les populations de chiffres, les uns plus contradictoires que les autres. Le citoyen lambda se perd même dans cette myriade de données. Même la presse, censée jouer un rôle d'éclaireur, ne sait guère à quelle source se fier. Cacophonie ! Les récents chiffres sur l'emploi au Sénégal prêtés à l'Organisation internationale du travail (Oit) ont cristallisé toutes les attentions. Le taux qu'elle aurait avancé a sorti des ministres et autres officiels de leur réserve, en dépit du démenti apporté par Dramane Haïdara, directeur du bureau de l'Oit à Dakar, dans l'émission Jury du dimanche, le 15 novembre sur iradio. Le Sénégal serait classé 3ème sur les dix pays les plus touchés par le chômage avec un taux de 48%. Alors que la note trimestrielle de l'Enquête nationale sur l'emploi au Sénégal (Enes) de l'Ansé évaluait à 15,7% le taux de chômage des personnes âgées de 15 ans ou plus. Doit-on avoir peur de discuter ob-

Structures d'appui à l'emploi : les paradoxes d'une rationalisation

jectivement des chiffres de l'emploi de notre pays ? Est-ce un délit pour quelqu'un d'autre, outre les services nationaux de la statistique, de révéler des chiffres de l'emploi ?

L'emploi, voilà un secteur tant redouté par les pouvoirs publics, presque partout dans le monde. Il est capable de faire trembler le plus haut sommet d'un État. Pour tout gouvernement, c'est l'équation à mille inconnues. Au Sénégal, ce débat autour des chiffres de l'emploi est agité dans un contexte où le pays pleure ses filles et fils perdus dans les eaux profondes de l'Océan Atlantique. Manque d'emploi ou la quête d'un mieux-être ? Acculé de part et d'autre, l'État sort de son long silence. Une attitude décriée par bon nombre de citoyens qui, pour rendre hommage aux disparus de l'émigration clandestine, décrètent une journée deuil numérique. Le président de la République prend les choses en mains et annonce une kyrielle de mesures en faveur de l'emploi lors de la réunion du Conseil des ministres du 18 novembre. Même si le communiqué qui a sanctionné cette rencontre hebdomadaire n'a pas fait mention de l'émigration clandestine, en toute

vraisemblance, ce sont des initiatives qui devraient contribuer à endiguer le fléau. Parmi ces mesures, le Chef de l'État annonce la création d'un Conseil national pour l'insertion et l'emploi des jeunes (Cniej). Ce Conseil se veut un organe consultatif « stratégique d'impulsion », qui devrait être mis en place dans la deuxième quinzaine de décembre 2020.

Certains estiment qu'il s'agit-là d'une entité « de plus » au regard de la politique de rationalisation imprimée par Macky Salla dès son arrivée au pouvoir en 2012. Qu'il s'agisse du Fonds national de promotion de la jeunesse (Fnpj), de l'Agence pour l'emploi des jeunes des banlieues (Ajeb), de l'Agence nationale pour l'emploi des jeunes (Anej) ou de l'Agence nationale d'appui aux marchands ambulants (Anama), des structures créées sous le président Wade, son successeur avait réussi à les fusionner pour les regrouper en une seule entité. À ce titre, il a été créé, en janvier 2014, l'Agence nationale pour la promotion de l'emploi des jeunes (Anpej). En adoptant cette démarche, l'État s'était fixé pour objectif de mieux rationaliser les ressources et d'être plus

efficace dans la mise en œuvre de sa politique de l'emploi. La création de l'Anpej traduit une volonté du Chef de l'État de rationaliser les structures qui évoluaient dans la gouvernance de l'emploi des jeunes et d'optimiser les moyens d'intervention sur le terrain.

La création d'un Conseil national pour l'insertion et l'emploi des jeunes (Cniej) traduit-elle l'échec de l'Anpej ? Cette dernière n'est-elle pas dotée assez de ressources humaines pour jouer le rôle d'organe consultatif « stratégique d'impulsion » ? Quid de la Délégation à l'entrepreneuriat rapide (Der) ? Sur toutes ces questions, le président de la République ne manquera peut-être pas d'apporter des réponses lors du lancement prévu courant décembre. Mais pour certains observateurs, avec ce Cniej, l'État semble remettre en cause sa politique de rationalisation et signe le retour des acteurs institutionnels en charge du service public de l'emploi des jeunes. À notre humble avis, l'État gagnerait surtout à renforcer l'existant, mais aussi en dotant l'Anpej de plus de ressources financières et humaines afin de lui permettre de mener convenablement sa mission.

Par Abdou DIAW

MACKY SALL AUX MILITANTS DE L'ALLIANCE POUR LA REPUBLIQUE

«L'Apr doit opérer sa mue et épouser la marche du temps politique»

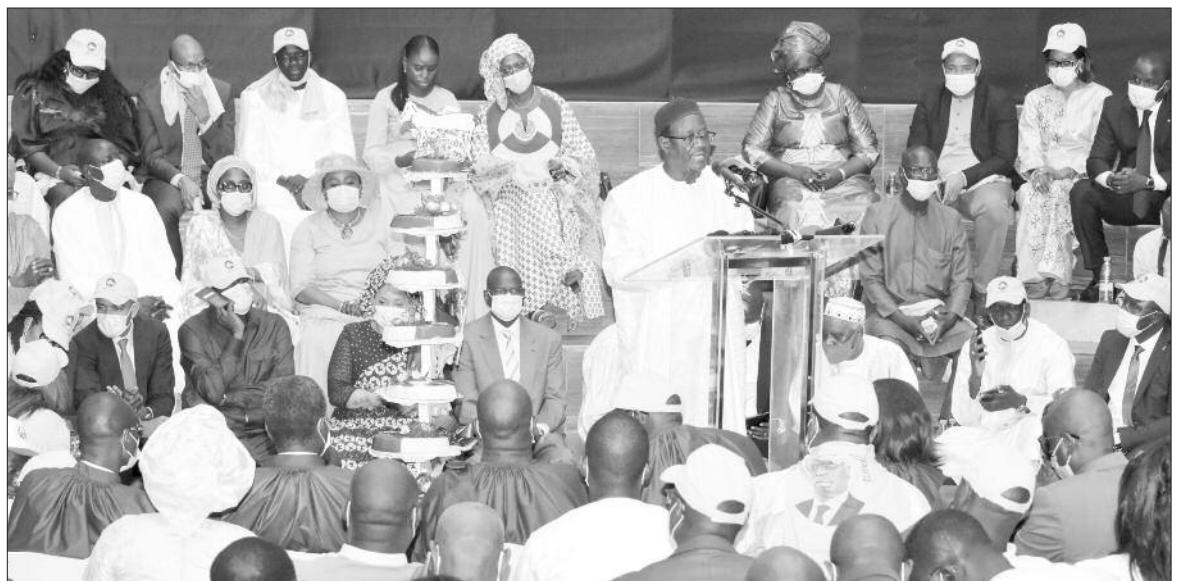
L'Alliance pour la République (Apr) a fêté, hier, ses 12 ans. À cette occasion, son président, Macky Sall, dans un discours lu par le directeur des Structures du parti, Mbaye Ndiaye, « a tendu la main à tous les citoyens pour un Sénégal émergent » et surtout pour relever les défis du moment.

Le président de l'Alliance pour la République (Apr), Macky Sall, tend la main à l'ensemble des citoyens pour un Sénégal émergent à l'horizon 2035. Dans son discours lu par le directeur des structures de l'Apr, Mbaye Ndiaye, à l'occasion des 12 ans d'existence du parti, il a indiqué que les défis liés à la Covid-19 exigent « de notre part une autre approche des questions socioéconomiques et un autre type de rapport à la chose politique ». Selon lui, « cette exigence s'est transformée en une urgence ». À cela, a-t-il dit, s'ajoutent le terrorisme qui embrase la sous-région ainsi que lémigration clandestine avec son cortège de malheurs et de familles endeuillées. Le président de l'Apr a fait savoir que face à ces défis et enjeux de « survie nationale », il s'est efforcé « à travailler » avec tout le monde pour un Sénégal émergent.

Pour toutes ces raisons, Macky Sall a estimé que l'Apr doit « opérer une mue et épouser la marche du temps politique, économique et social ». À son avis, il doit, à ce titre, « conforter les rapports de confiance qui ont forgé son unité

et sa force dans une parfaite intelligence avec d'autres organisations politiques, dans le cadre d'alliances, garantie de [leur] durabilité au pouvoir ». Ce, d'autant plus que « l'Apr a su rester et demeurer sur la dynamique axiologique, à savoir promouvoir l'action collective au détriment des échappées solitaires », a-t-il souligné. Poursuivant, M. Sall a rappelé que le pouvoir n'est pas une propriété privée. « Jamais, notre parti ne s'orientera vers l'édification d'un parti-État ou d'un État-parti », a-t-il assuré dans son adresse à ses militants. Sa conviction est que si l'Apr est arrivée au pouvoir en 2012, après seulement trois ans d'existence, et que s'il a été réélu en 2019, c'est parce que le peuple sénégalais a fait confiance au « projet fondateur et fédérateur » du parti, promettant ainsi de relever « les défis présents et futurs au grand bonheur du peuple sénégalais ».

Le président de l'Apr est également d'avis qu'il n'y a « nul besoin de faire un bilan exhaustif pour attester de la réussite de [leur] septennat ». S'adressant aux militants, il a lancé : « Grâce à votre



Au micro, Mbaye Ndiaye, représentant du Président de l'Apr, Macky Sall, à la célébration du douzième anniversaire du parti.

soutien permanent et efficace, nous avons remis le pays à l'endroit sur des questions majeures et respecté des promesses fortes du Yonou Yokouté que le Plan Sénégal émergent (Pse) s'applique à réaliser ».

Rattrapage infrastructurel en marche

Au-delà du « rattrapage infrastructurel que [le pays est] en passe de réussir », Macky Sall a soutenu que le Sénégal a exploré les meilleures voies et moyens « pour assurer la refonte structurelle de notre économie, réduire les inégalités sociales, améliorer la gouvernance et la cohésion nationale dans un strict respect de l'État de droit et des principes de la République ». Pour lui, ce sont

autant de raisons qui font que la majorité du peuple sénégalais a renouvelé sa confiance à l'Apr, à la coalition Benno Bokk Yaakaar (Bby), « avec un éclat singulier en février 2019 ». Macky Sall a, dans cette perspective, magnifié « la pertinence » de ses alliances.

Mme Ndèye Sali Diop, présidente des femmes de l'Apr, a, à travers une résolution, salué le leadership du Président Sall ainsi que sa fermeté dans la lutte contre la Covid-19, et surtout la capacité de résilience du peuple sénégalais. Profitant de la tribune, elle a magnifié les performances du pays avec l'adhésion et la mise en œuvre du Plan d'actions prioritaires 2019-2023 du Plan Sénégal émergent (Pap II-Pse). Dans la

foulée, elle a invité les militants « à promouvoir massivement cette initiative du Président Macky Sall et à se l'approprier ». La présidente des femmes de l'Apr a aussi appelé les apéristes « à l'unité, à la discipline et à la mobilisation » autour du président de leur parti.

Pour sa part, Me Djibril War, directeur de l'École de l'Apr, est revenu sur les « gros chantiers en matière d'infrastructures », estimant qu' « il faut s'atteler aux chantiers des coeurs et de l'esprit ». C'est pourquoi il a appelé au « sursaut citoyen ». À l'endroit des jeunesse du Sénégal et surtout républicaines, il les a invitées au « retour aux fondamentaux face aux nombreuses mutations ».

Souleymane Diam SY

PAPE MAËL THIAM, ADMINISTRATEUR DE L'APR

«Procéder à une structuration horizontale pour donner la chance à de nouveaux leaders»

Pour son administrateur, Pape Maël Thiam, l'Alliance pour la République (Apr) doit maintenant procéder à une structuration horizontale afin de donner la chance à de nouveaux leaders.

Propos recueillis par Aly DIOUF

En tant qu'administrateur de l'Alliance pour la République (Apr), quel bilan faites-vous des 12 ans d'existence ?

Ces 12 années sont divisées en deux : la période où nous étions dans l'opposition et celle où nous sommes au pouvoir. Concernant la première période, nous avons une première participation aux élections locales où nous sommes sortis avec 19 communes. Sur le plan du membership, nous étions autour de 4000 comités. L'Alliance pour la République (Apr) est organisée en comité de base comprenant chacune 100 personnes. Il y a aussi les instances communales et départementales, le directoire et le Secrétariat exécutif national (Sen). Nous avions opté pour un déploiement atomisé. Nous sommes arrivés au pouvoir en 2012 et depuis lors, le parti n'a cessé de croître. De nombreuses personnalités et des élus ont rejoint l'Apr ; des partis et des organisations s'y sont aussi fondus. Cela nous a permis, aujourd'hui, de revendiquer la pre-

mière place de l'espace politique au Sénégal. On peut comprendre que nous avons acquis le pouvoir en phase de lancement - début de croissance- laquelle s'est accrue avec le fait de l'attraction du pouvoir pendant que le Président Macky Sall est à la magistrature suprême. Nous avons quasiment atteint notre fin de croissance et engagé notre phase de maturité.

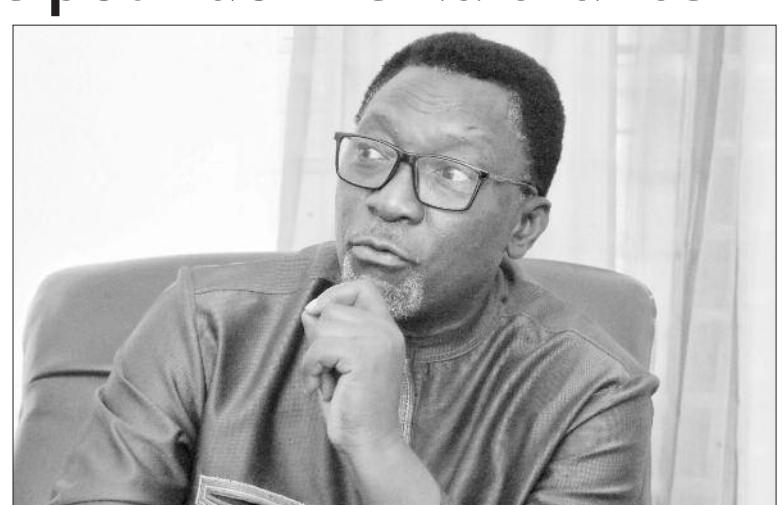
Et c'est à ce moment précis que le Président de la République a eu son deuxième mandat, toujours dans le cadre de la coalition Benno Bokk Yaakaar (Bby). Aujourd'hui, nous avons la maîtrise de plus de 80 % des collectivités territoriales au Sénégal, grâce également à la clairvoyance du Chef de l'État qui a su mettre en place un plan qui a fait l'objet d'adhésion de bon nombre de Sénégalais, lesquels nous ont permis de confirmer notre place de leader dans l'espace politique du Sénégal.

Maintenant sur le plan de l'exercice du pouvoir, les réalisations sont là, tant au niveau

macro que micro. On peut résumer en disant que le Président a fait des pas de géant dans le rattrapage infrastructurel. Au niveau social, il a réussi à mettre en place beaucoup de filets sociaux qui ont fini de consolider la solidarité nationale ; ce qui lui a valu son plébiscite lors de la dernière présidentielle.

Après avoir dressé ce tableau de l'Apr, quelles sont les perspectives possibles ?

Poursuivre notre déploiement au niveau national à travers une ouverture. Le Chef de l'État a, tout le temps, fait preuve d'ouverture. Sur le plan politique, nous continuons à recevoir de nouvelles adhésions, de nouveaux membres, de nouvelles personnalités et de nouvelles organisations de la société civile. Maintenant nous allons étudier, au regard de la phase à laquelle nous nous trouvons, la pertinence ou non d'une structuration verticale, comme tout le monde le revendique. Pour nous, il est beaucoup plus pertinent de procéder à une structuration horizontale et qui permettrait de donner la chance à de nouveaux leaders qui ont fini de se convaincre de la pertinence du Plan Sé-



négal émergent (Pse) mais également de l'efficacité de l'action gouvernementale. En résumé, la perspective, c'est poursuivre notre stratégie de déploiement basée sur l'ouverture en réfléchissant sur une structuration qui soit la plus conforme au stade auquel nous nous trouvons, à savoir le stade de maturité.

Comment appréciez-vous l'élargissement de la majorité avec notamment l'arrivée d'Idrissa Seck et d'Oumar Sarr ?

Cela ne me surprend pas. Je considère la venue du président Idrissa Seck comme un retour. C'est Bby qui retrouve une de ses franges puisque le président Seck faisait partie des fondateurs de Bby. Sur l'ouverture et la

cooptation d'autres nationalités dans la mouvance présidentielle, cela ne me surprend pas parce qu'il ne faut pas oublier que le Président de la République est porteur du Pse. Donc, après avoir montré sa pertinence à travers les réalisations, il est tout à fait normal et légitime de considérer que des Sénégalais unis par les intérêts supérieurs de la Nation et convaincus de la pertinence de ce plan sont venus jouer leur partition dans la marche du Sénégal vers l'émergence. Pour moi, c'est l'esprit d'ouverture du Chef de l'État qui nous facilite la tâche. C'est un argument de taille qui nous permet de massifier l'Apr et de confirmer son leadership dans l'espace politique.

Politique & International

www.lesoleil.sn

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

600 agents des Eaux et Forêts seront recrutés

Le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Abdou Karim Sall, a défendu, avant-hier, jusque tard dans la nuit, le projet de budget de son département estimé à près de 45 milliards de FCfa. Il a annoncé le recrutement de 600 agents des Eaux et Forêts.

Le budget du ministère de l'Environnement et du Développement durable a été adopté, avant-hier, par la majorité des députés. Il est arrêté à la somme de 44 899 115 513 FCfa en Autorisations d'engagement (Ae) pour 25 612 557 529 FCfa en Crédits de paiement (Cp). Le budget du ministère de l'Environnement pour l'exercice 2021 est structuré autour de quatre programmes.

Il s'agit des programmes de lutte contre la déforestation et la dégradation des terres, évalué à 11 100 291 379 FCfa ; de conservation de la biodiversité et gestion des aires protégées arrêté à 8 332 181 747 FCfa ; de celui de la lutte contre les pollutions, nuisances et effets des changements climatiques estimé à 23 376 018 851 FCfa, et du programme de pilotage, de coordination et gestion administrative qui est de 2 090 623 536 FCfa.

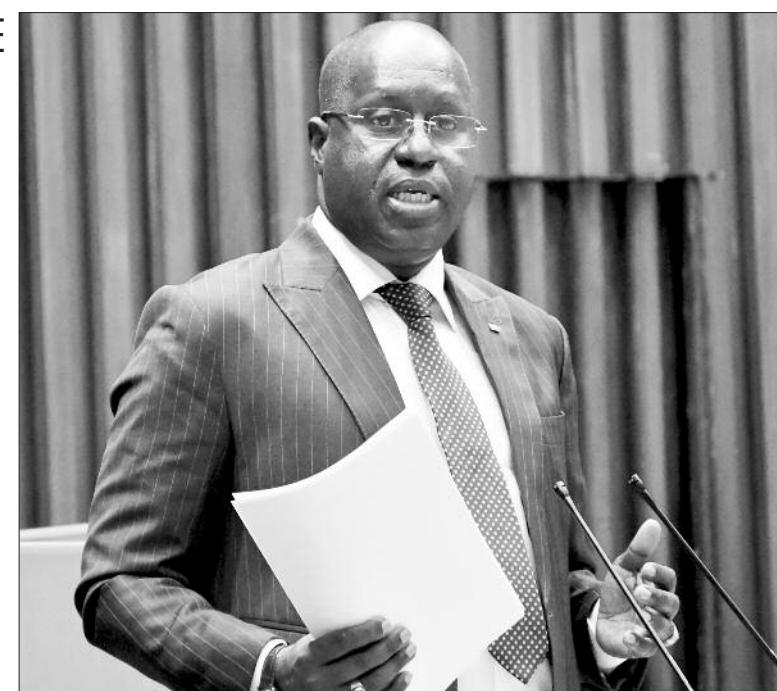
Face aux députés, le ministre de l'Environnement et du Développement durable, Abdou Karim Sall, a été interpelé sur plusieurs questions concernant sa gestion. Tous-saint Manga a été le premier à demandé au ministre de lui faire la situation sur la Grande muraille verte et des agents Eaux et Forêts. La députée Mame Diarra Fam a insisté sur le trafic de bois en Casamance. Elle a demandé au ministre de renforcer les agents des Eaux

et Forêts. L'honorable député Cheikh Seck a déploré la non-application de la loi sur les sachets en plastiques. Selon lui, les sachets sont vendus partout au Sénégal malgré le vote de la loi. Beaucoup de députés ont fait des plaidoyers pour l'amélioration des conditions de travail des agents des Eaux et Forêts afin de leur permettre de faire face aux nombreux feux de brousse.

Durcissement des sanctions

D'après le député Abdou Mbow, les agents des Eaux et Forêts ne disposent pas de moyens logistiques pour faire correctement leur travail. Certains parlementaires ont demandé au ministre Abdou Karim Sall à prendre des mesures efficaces contre les ravages de l'érosion côtière, notamment dans les Niayes, à Saint-Louis, Mbour, Rufisque, Bargny, Matam, Kayar et Ziguinchor. Ils ont aussi souhaité une intensification du programme de reboisement le long des fleuves, des côtes et dans les zones rurales, ainsi que le développement d'espaces verts en accroissant naturellement les pépinières dans les zones urbaines, en collaboration avec des communes. Certains députés de la majorité ont considéré que les zones boisées favorisent un bon cadre de vie et contribuent à la régulation du climat et à l'amélioration de la qualité de l'air. À la

suite des députés, le ministre de l'Environnement et du Développement durable a donné des assurances aux parlementaires sur plusieurs questions. Abdou Karim Sall a annoncé le recrutement de 600 agents des Eaux et Forêts sur la période de 2020, 2021 et 2022. Selon lui, 200 agents sont déjà recrutés, 55 sont en cours de recrutement et 200 agents le seront en début janvier 2021. « C'est pour dire que l'État du Sénégal a pris la mesure pour faire en sorte que les agents des Eaux et Forêts soient à l'aise, notamment en termes d'effectif et de moyens matériel. Nous travaillons d'ailleurs au renouvellement et au renforcement des équipements de lutte contre les feux de brousse », a assuré M. Sall. Abordant la question relative à l'équipement et à l'armement des agents des Eaux et Forêts, il a promis que ces derniers seront dotés d'armes plus sophistiquées que celles des délinquants auxquels ils doivent faire face. Pour ce qui est



des feux de brousse, le ministre a indiqué que ses équipes sont mises en état d'alerte. « Elles ont repositionné le matériel et 627 pare-feu pour lutter contre les feux de brousse au niveau des endroits les plus sensibles et vulnérables », il a souligné. Répondant à la préoccupation de Mame Diarra Fam sur la

coupe illicite et le trafic frauduleux de bois, le ministre de l'Environnement a rappelé que le nouveau Code forestier a permis le durcissement des sanctions. Il a répondu à plusieurs préoccupations des députés qui, à l'unanimité, ont voté sans problème le budget de son département.

Eugène KALY

« Rien d'il légal dans le transfert des gazelles oryx »

Le ministre a répondu aux nombreuses interpellations des députés de l'opposition sur le transfert de gazelles oryx de la réserve de faune de Ferlo à sa réserve. Lequel transfert avait occasionné la mort de ces animaux, suscitant beaucoup d'émotion dans le pays. Il a fait savoir que le transfert s'est déroulé en respectant une procédure légale. « Il n'y a rien d'irrégulier et d'illégal engageant ma responsabilité dans le transfert de ces animaux », a-t-il lancé aux parlementaires. « En tant que ministre en charge de l'Environnement, je ne peux pas souhaiter la mort d'une souris à plus forte raison une antilope ». Cependant,

il est fort regrettable, selon lui, que les pertes des individus (gazelles oryx) surviennent à l'occasion de la translocation, même si l'Union internationale de la conservation de la nature reconnaît que le risque zéro n'existe pas dans de telles opérations. Malgré la mort de ces gazelles, Abdou Karim Sall a révélé que grâce à la politique menée en termes de préservation de certaines espèces, le Sénégal dispose du plus grand effectif d'oryx en milieu naturel au monde. « Notre pays en compte 585 individus localisés dans neuf sites différents, dont cinq sous gestion privée », a-t-il informé.

E. KALY



Sightsavers

- Overseas Orders: Maintain adequate and orderly records of overseas purchases and obtain exemption letters from required government ministries.
- Liaise with the global procurement team on equipment/material requests.

Incorporated under Royal Charter Registered Charity Nos. 207544 & SC038110 Royal Commonwealth Society for the Blind

- Liaise with the clearing agent to ensure goods are cleared on time
- Keep efficient records of all procurement for the various project partners
- Take charge of all local purchases and supplies
- Keep up to date records on all supplies, consumables and other items in the store
 - including vehicle tyres, spare parts, etc
- 4. Vehicle Management 15%
 - Line management of drivers
 - Manage monitoring procedures and systems to control movement of office vehicles and drivers
 - Review and monitor vehicle maintenance schedule and ensures that vehicles are regularly maintained and serviced when due.
 - Monitor renewal schedule for insurance, road tax and other legal obligations for all vehicles and arrange for timely renewals.
 - Support disposal of vehicles transfer of ownership and update of fixed asset register as required.
- 5. Travel Management. 10%
 - Accurately handle all travel arrangements, including hotel reservations, flight reservations and ticket purchases, visas and other immigration requirements

Jobholder entry requirements - the essential knowledge, skills and behaviours required

- Knowledge (Education & Related Experience):**
1. University degree or tertiary qualification (or equivalent) in Administration/Management or equivalent professional qualification from a recognized Tertiary institution
 2. Good working experience in an administrative role of a reputable INGO

Skills (Special Training or Competence):

1. Planning & organising: prioritizing activities and developing simple but realistic plans to achieve them.
2. Multitasking: Ability to do different things at the same time
3. IT Skills: knowledge in the use of MS Word, Email Outlook, Excel, PowerPoint
4. Written and Spoken Communication: tendency to express information and ideas clearly and in a manner that is appropriate, concise and accurate.

Tenacity: tendency to persevere with objectives until they are accomplished.

Core behaviours:

1. Change and Improvement

2

- Communicating and Influencing
- Decision Making
- Team Working
- Planning and Organising
- Delivery and Implementation
- Plus, we would expect the following:
 - Interpersonal and intercultural sensitivity
 - High degree of integrity
 - Active listener

Key relationships

Internal

1. Country Director
2. Finance & Support Services Manager
3. Programme Manager, Programme Officers
4. Procurement Team (HH)

External

1. Hotels (as required)
2. Travel Agents (as required)
3. Corporate services Team in UK
4. Service Delivery Organisations
5. Project partners
5. Other NGOs.

Financial data

- Job description**
- Job title:** Administrative Officer
- Job location:** Senegal
- Reports to:** Finance & Support Services Manager
- Responsible for:** N/A
- Department:** Finance & Performance
- Job purpose**
- The Administrative Officer provides administrative support and office services for the smooth running of the Country Office. Develops and implements systems for efficient and timely delivery of assigned roles and responsibilities
- Principal accountabilities:**
- 1. General Administration 40%**
- Responsible for the day to day administration of the office.
 - Overseeing the office premises and the general maintenance of office equipment and ensuring all equipment are always in good working condition.
 - Ensuring smooth operation of the IT system - email, internet, security alarm system
 - Maintain an efficient filing system to ensure easy retrieval of information
 - Management of cleaning and garden services to ensure effective maintenance of office facility
 - Management of contract with landlord, security company, IT consultant, cleaning company and relevant suppliers and ensuring effective supervision of security staff
 - Provide effective supervision of the Admin/Office Assistant to perform assigned roles and responsibilities

- 2. Programme Support 20%**
- Organise project/programme meetings, travels, seminars and other project related activities
 - Assist with development of new project documents
 - Filing of project documents and dissemination of filing information
 - Follow up with partners for the submission of their annual reports
- 3. Procurement and Stock keeping 15%**
- Liaise with partners for their equipment and material requests and entering of same on to Sightsavers Standard List

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AÉRIENS

35,7 milliards de FCfa pour «redresser» un secteur fortement affecté par la Covid-19

Les députés ont adopté, hier, en séance plénière, le projet de budget du ministère du Tourisme et des Transports aériens qui est arrêté à la somme de 35 milliards 70 millions 493 mille 503 FCfa. Ledit budget, articulé autour de quatre programmes, vise, selon le ministre Alioune Sarr, à redresser ce secteur lourdement affecté par la pandémie de la Covid-19.

Face aux députés, hier, le ministre du Tourisme et des Transports aériens a souligné que le budget, pour l'exercice 2021, de son département s'inscrit en parfaite intelligence avec les orientations du Plan Sénégal émergent (Pse), particulièrement dans la phase 2 du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (PAP 2A), pour la relance de l'économie nationale. Alioune Sarr a indiqué que « la mise en œuvre de ces activités prévues dans les différents programmes du département contribuera à relancer le secteur du Tourisme et des Transports aériens fortement affecté par la pandémie de la Covid-19, pour atteindre les résultats qui lui sont assignés ».

À l'en croire, son département a conçu un Plan stratégique intégré du tourisme et des transports aériens qui s'appuie sur cinq axes et 25 chantiers prioritaires. Il consiste d'abord, selon lui, à valoriser tout le patrimoine national, la « Téranga sénégalaise », le marketing et la vente à travers le digital, les infrastructures touristiques et le transport aérien ainsi que la gouvernance. En somme, cette stratégie, d'après le ministre, devrait permettre l'amélioration de la connectivité intérieure et internationale de notre pays, la modernisation et la diversifica-

tion de l'offre touristique, la qualité de prestation de service aux standards internationaux et une promotion accrue de la destination sénégalaise sur le marché international et les marchés émetteurs.

Il a souligné que cette stratégie entre en droite ligne dans le Plan de relance de l'économie nationale, car le secteur représente une part importante dans l'économie du Sénégal (7 à 8 % du Pib). « Malgré la crise sanitaire et ses conséquences économiques, le secteur a fait preuve d'une grande preuve de résilience grâce aux efforts énormes et au soutien du Gouvernement », s'est réjoui Alioune Sarr qui a rappelé, dans la foulée, que pour faire face à la pandémie de la Covid-19, le Chef de l'Etat, Macky Sall, avait pris d'importantes mesures à travers la mise en place du Programme de résilience économique et sociale (Pres), financé par le Fonds « Force Covid-19 », afin de soutenir les entreprises touristiques les plus durement affectées par la pandémie.

« Au total, le secteur du tourisme et des transports aériens a bénéficié d'une enveloppe de 82 milliards de FCFA. Cette enveloppe a permis d'affecter des ressources au hub d'Air Sénégal pour l'opérationnalisation de son plan de développement et



45 milliards de FCFA au crédit hôtelier et touristique pour soutenir les entreprises de la chaîne de valeur de ce secteur », a-t-il souligné. De même, a révélé le ministre du Tourisme et des Transports aériens, un montant de cinq milliards de FCfa a été alloué au Crédit du transport aérien, 12 milliards de FCfa au paiement des hôtels requisitionnés et cinq milliards de FCfa pour soutenir et accompagner les entreprises et agences du portefeuille de l'Etat. Par ailleurs, Alioune Sarr a souligné qu'un autre montant de 200 milliards de FCfa a été

dégagé pour alimenter un fonds de garantie et de bonification qui permettra aux entreprises du secteur de disposer de crédits de trésorerie et des prêts rapides auprès des établissements financiers.

« Promouvoir le tourisme religieux »

Interpellé par les députés sur la nécessité de promouvoir le tourisme religieux, le ministre Alioune Sarr a souligné que la promotion de la culture et de l'art contribue au renforcement

Salla GUEYE

Vers l'adoption du Code du tourisme

En gestation depuis près de deux ans, le projet de Code du tourisme sera bientôt soumis aux députés pour adoption. C'est le ministre du Tourisme et des Transports aériens qui l'a dit, hier, au cours de l'examen du

projet de budget pour l'exercice 2021 de son département. Pour Alioune Sarr, le document est déjà transmis au Conseil des ministres pour adoption. Ce texte, une fois voté, devrait contribuer à un meilleur encadrement des

conditions d'exercice des activités et professions touristiques sous l'aide de la Direction de la réglementation touristique (Drt), a noté le ministre du Tourisme et des Transports aériens.

S. GUEYE

AIR SÉNÉGAL

Ouverture prochaine des lignes New York-Dakar-Washington et Dakar-Milan

Lors du vote, hier, du budget du ministère du Tourisme et des Transports aériens, les députés, qui ont exprimé leur fierté de disposer d'une flotte répondant aux normes et standards internationaux, ont tout de même invité la compagnie Air Sénégal S.A à diversifier sa politique d'exploitation. Ainsi, ils ont réclamé la desserte de la compagnie aérienne nationale de toutes les capitales de l'Afrique de l'Ouest et du Centre mais également l'ouverture de lignes, notamment sur New-York, Madrid, Milan et Montréal.

En réponse à ces interpellations, le ministre Alioune Sarr a précisé que la compagnie nationale dispose de huit appareils, dont quatre loués, avant de révéler que « l'ouverture de la ligne New-York-Dakar-Washington, initialement prévue la fin de l'année (2020), a été reportée en 2021 » à cause de la pandémie de la Covid-19. Cependant, a-t-il précisé, une fois cette ligne ouverte, il sera envisagé, à partir de New-York, une correspondance sur le Canada. Concernant la desserte de l'Italie, M. Sarr a informé qu'en plus des vols ouverts par les compagnies « Blue Pana-

roma Néos » -qui assurent déjà la liaison Dakar-Milan -il est prévu le lancement prochain des vols d'Air Sénégal sur Milan d'ici la fin de l'année. « La concurrence entre ces trois compagnies va certainement faire baisser les tarifs », a promis le chef du département du Tourisme et des Transports aériens. Alioune Sarr a, en outre, annoncé que les vols d'Air Sénégal ouverts sur Libreville et qui ont connu un grand succès, seront élargis sur toute l'étendue du territoire national et de l'espace sous-régional.

S. GUEYE

Session budgétaire

de la visibilité de la destination sénégalaise. À cet effet, il a informé que le Gouvernement est en train de promouvoir, de manière méthodique, le tourisme religieux au Sénégal en innovant. Ce, pour inciter les compatriotes à fréquenter les sites touristiques de chez nous et des structures d'hébergement. « Mon département est en train de travailler dans la perspective de développer le tourisme religieux à Kaolack dont l'aéroport, construit par les services du génie civil de l'Armée, sera bientôt achevé. Ce sera une première expérience que nous allons développer en relation très étroite avec nos chefs et guides religieux, car le tourisme religieux doit être développé et accompagné, mais fait de manière méthodique, en parlant un langage qui est compris par tout le monde », a-t-il précisé.

S'agissant des réalisations en cours, M. Sarr a annoncé la finalisation des travaux physiques de restauration, de protection et d'entretien des plages de Saly, dans le cadre du Projet de développement du tourisme et des entreprises (Pdte), ainsi que du lancement, à Saint-Louis, des travaux du volet 1 du Programme de reconstruction des aéroports du Sénégal (Pras). Le ministre a également annoncé la réglementation du secteur touristique, la rénovation urbaine de Saly, le renforcement de la sécurité des sites touristiques, etc.

Salla GUEYE

EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ

Le Conseil constitutionnel organise un séminaire demain

Le Conseil constitutionnel organise, à partir de jeudi, un séminaire sur « l'exception d'inconstitutionnalité ». Cette rencontre de deux jours est organisée en partenariat avec les magistrats de la Cour suprême, des Cours d'appel et les avocats, indique un communiqué. « L'objectif de ces journées est de permettre aux différents participants d'échanger sur les mécanismes de mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité afin d'assurer au citoyen une meilleure protection des libertés fondamentales ».

Des professeurs, des magistrats et des avocats feront des présentations sur le contrôle de constitutionnalité, l'exception d'inconstitutionnalité : conditions, déroulement de la procédure ; l'exception d'inconstitutionnalité : déroulement ; la Cour d'appel face à l'exception d'inconstitutionnalité ; la Cour suprême face à l'exception d'inconstitutionnalité, etc.

Mamadou GUEYE

le justiciable peut s'en prévaloir désormais devant la cour d'appel. D'ailleurs, cette réforme avait suscité beaucoup d'espoir et le Conseil constitutionnel craignait d'être submergé par les procédures. Malheureusement, le succès escompté n'a pas eu lieu. À travers ce séminaire, le Conseil constitutionnel veut vulgariser « cette procédure en direction des acteurs judiciaires et des citoyens, dans le cadre de sa mission de protection des libertés fondamentales ».

LUTTE CONTRE LE SIDA

Les jeunes s'engagent pour une génération sans Vih à l'horizon 2030

A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le Sida, célébrée le 1er décembre 2020, les jeunes se sont engagés pour une « génération sans Sida à l'horizon 2030 ».

Le Sénégal a célébré, le 1er décembre 2020, la journée mondiale de lutte contre le Sida. Une occasion, pour les autorités, de tirer le bilan de la croisade contre cette pandémie au Sénégal. Cette année, en prélude à cette journée, les jeunes ont animé, pendant deux jours, un forum portant sur leur responsabilité dans la lutte contre le Vih pour une génération sans sida à l'horizon 2030.

Le mardi 1er décembre 2020, sur l'esplanade du monument de la renaissance africaine, devant le ministre de la Jeunesse, Néné Fatoumata Tall, venue présider la cérémonie officielle de ladite journée, les 150 jeunes ont réitéré leur engagement à combattre le Vih, en ayant des comportements responsables et remis le document aux autorités. Dr Safiatou Thiam, secrétaire exécutive du Comité national de lutte contre le Sida (Cnls), a salué l'engagement des jeunes volontaires

de la lutte contre le Sida. Selon elle, l'épidémie est en déclin au Sénégal avec les nouvelles infections qui ont baissé de près de 40%. En 2019, 90,87 % vivant avec le Vih ont été pris en charge. Cela a entraîné un résultat de 81% de charge non détectable. Cependant, Safiatou Thiam a indiqué que même si la prévalence est faible dans la population générale, de nouvelles infections apparaissent chez les jeunes, les adolescents avec des Pvh toujours stigmatisées.

Ces chiffres ont été confirmés par Dr Marie Khémès Ngom Ndiaye, Directrice générale de la Santé qui a félicité le Cnls pour son engagement dans cette croisade. Avec le contexte de la Covid-19, elle a rappelé que presque tous les programmes ont été impactés avec des ressources redéployées vers la riposte contre le nouveau coronavirus. Elle pense, toutefois, qu'il faut accentuer la lutte chez certaines



Le Sénégal affiche de nouvelles ambitions en matière de lutte contre le Sida.

couches car seuls 41% des enfants infectés ont été dépistés au Sénégal en 2019.

Le ministre de la Jeunesse, Néné Fatoumata Tall, a aussi

salué l'approche multisectorielle adoptée par le Cnls pour obtenir ces résultats. Pour elle, le Vih peut entraîner une perturbation dans l'accès aux services de santé des personnes les plus vulnérables, notamment les adolescents et les fragiliser.

La prévalence du Vih chez les jeunes filles âgées de 20 ans à 24 ans est de 0,5% contre 0,2% chez les jeunes garçons, selon

la dernière enquête démographique de santé de 2017. De plus, il a été constaté que les jeunes âgés de 15-24 ans contribuent pour plus du quart des nouvelles infections. En réponse à cette situation, le ministre de la Jeunesse a affirmé que des initiatives sont prises en faveur

de la protection des jeunes, notamment la stratégie "All In" qui est alignée sur l'agenda "Mettre fin à l'épidémie du Vih chez les adolescents d'ici à 2030". Néné Fatoumata Tall est d'avis que l'engagement des jeunes est louable car ils constituent une source fondamentale pour contrer cette épidémie qui touche environ 4,6 millions de jeunes dans le monde.

Le ministre a promis de suivre la déclaration d'engagement des jeunes sénégalais et a demandé aux services comme le Projet promotion des jeunes de créer les modalités opérationnelles de cette déclaration en collaboration avec le Cnls.

Oumar KANDE

KAFFRINE

1018 malades dont 52 enfants et 46 femmes enceintes...

La région de Kaffrine compte 1018 personnes vivant avec le Vih (713 femmes, 305 hommes). Et parmi ces séropositifs, 52 sont des enfants et 46 des femmes enceintes.

Kaffrine, ceinturée par six autres régions, traversée par le Corridor Dakar-Bamako et frontalière avec la Gambie, est particulièrement vulnérable à la pandémie du Sida. Entre janvier et décembre 2020, 133 nouvelles infections ont été recensées dans les structures de santé de la région. « Un nombre assez élevé et même préoccupant », a déclaré, hier, face à la presse, le médecin-chef de région, le Dr Moustapha Diop, relevant que la région a un taux de prévalence de 0,9% (contre une moyenne nationale de 0,5%) et compte, à ce jour, 1.018 malades du Sida.

« Ce sont des infectés qui sont répertoriés dans les quatre départements de la région, suivis et bénéficiant d'une prise en charge médicale et psycho-sociale », a fait savoir le Dr Moustapha Diop. Et sur ce nombre total de séropositifs, 713 (près

de 70 %) sont des femmes, ce qui confirme la tendance nationale de la féminisation du Sida. Mais « encore plus préoccupant », la région médicale a noté 52 enfants et 46 femmes enceintes parmi eux. « Cela montre qu'il y a encore du travail à faire, surtout dans le domaine de la sensibilisation et de la communication pour faire adopter les bons comportements », a insisté le médecin-chef de région, faisant également état d'une forte prévalence constatée chez certaines populations cibles comme les homosexuels (25%) et les travailleurs du sexe (6%).

« Tous ces chiffres doivent nous inciter à avoir une approche plus agressive sur le terrain », a estimé le Dr Moustapha Diop qui partage deux défis majeurs de ses équipes : l'interruption de la transmission mère-enfant et le suivi et

la prise en charge des groupes cibles (Msn, Ts, consommateurs de drogue injectable). Sur l'évaluation des trois 90, la même tendance de l'année dernière se dégage dans la région, avec des objectifs presque atteints pour les premier et deuxième 90, enregistrant respectivement 89% et 99%.

En revanche, le gap à combler est énorme dans la troisième catégorie de 90 où la région n'affiche qu'un faible taux de 16%. Mais les autorités médicales sont optimistes.

Kaffrine dispose, en effet, depuis l'année dernière, d'un appareil qui permet de détecter la charge virale. « Ce qui nous aidera à booster nos indicateurs dans la troisième catégorie de 90 », explique le Dr Moustapha Diop qui a aussi donné une bonne nouvelle : la région de Kaffrine a une « quantité suffisante » d'antirétroviraux. « Pas de crainte à ce niveau. Nos stocks sont importants », a indiqué le médecin-chef de région.

Abdoulaye DIALLO

...la prévalence est en hausse à Louga

Les stratégies mises en place ont été partagées par tous les acteurs. Toutefois, elles n'ont pas pu inverser la tendance haussière de la prévalence du Vih/Sida qui est passée de 0,1% en 2017 à 0,4% en 2020. Ces chiffres ont été présentés, hier, par Mme Babou Fatoumata Fall, point focal du Vih/Sida à la région médicale de Louga. « 1.232 personnes ont été infectées. Nous avons un taux qui a progressé mais qui reste en-dessous

du seuil national qui est de 0,5%, informe Mme Babou. Cette prévalence varie en fonction des districts avec Linguère qui compte 403 séropositifs et Sakal, 13. Selon Mme Babou, tous les séropositifs sont suivis grâce à la décentralisation des soins. « De nouvelles stratégies sont mises en place pour mieux contrôler la situation et travailler à freiner la progression du Vih à Louga », a-t-elle ajouté. Dans cette région, les agents ont

Khalif A WELE

fait de la mise sous traitement de 90% des personnes atteintes un objectif majeur. Sur ce point, Mme Babou a dit toute la détermination des équipes à atteindre l'objectif fixé. « Nous faisons face à une difficulté majeure liée à des cas perdus de vue qui ont été testés séropositifs mais qui se sont fondus dans la nature. C'est un réel danger pour les populations », a averti la spécialiste.

Khalif A WELE

AFP - Les enfants séropositifs au VIH dans les pays en voie de développement vont pouvoir disposer d'un traitement mieux adapté et parfumé à la fraise, mais surtout quatre fois moins cher, a annoncé mardi Unitaid, à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre ce fléau. Le prix de ce nouveau traitement, qui comporte une nouvelle composante réellement adaptée aux besoins spécifiques des enfants, passe de 480 à 120 dollars par an, après un accord avec les fabricants de génériques Viatris et Mcleods, a indiqué Hervé Verhoosel, un porte-parole de l'organisation internationale hébergée par l'Oms, au cours d'un point de presse de l'Onu à Genève. Le produit a aussi bénéficié d'une approbation accélérée par l'agence américaine du médicament la Fda.

« Attendu depuis longtemps, un traitement anti-HIV destiné spécifiquement aux enfants va enfin être disponible dans des pays à revenu faible et moyen, grâce à un accord entre Unitaid et la Clinton Health Access Initiative (Chai) », souligne Unitaid.

L'accord avec Viatris et Mcleods permet de réduire le prix d'une des composantes du cocktail utilisé pour contenir le Vih à 36 dollars contre 400 auparavant. Il s'agit du Dolutegravir (Dtgv) considéré comme un médicament de première intention de traitement.

Le nouveau produit sera disponible dans un premier temps au Bénin, au Kenya, au Malawi, au Nigeria en Ouganda et au Zimbabwe au cours du premier semestre 2021, « avec un objectif de rapidement développer la distribution (...) dans un grand nombre de pays ».

« Les enfants des pays à revenu faible et intermédiaire attendent souvent des années avant d'avoir accès aux mêmes médicaments que les adultes, ce qui nuit à leur qualité de vie, et entraîne parfois des décès évitables », a déclaré le directeur exécutif d'Unitaid, Philippe Duneton. Environ 1,7 million d'enfants dans le monde sont séropositifs mais seulement la moitié d'entre eux bénéficient d'un traitement et 100.000 meurent chaque année, précise l'organisation.

« Les enfants des pays à revenu faible et intermédiaire attendent souvent des années avant d'avoir accès aux mêmes médicaments que les adultes, ce qui nuit à leur qualité de vie, et entraîne parfois des décès évitables », a déclaré le directeur exécutif d'Unitaid, Philippe Duneton. Environ 1,7 million d'enfants dans le monde sont séropositifs mais seulement la moitié d'entre eux bénéficient d'un traitement et 100.000 meurent chaque année, précise l'organisation.

COVID-19

L'Afrique invitée à évaluer le risque d'une résurgence des cas

Même si la pandémie du coronavirus est différente d'un continent à l'autre, l'Afrique, l'une des régions les moins touchées, doit redoubler de vigilance et éviter la résurgence des cas de Covid-19 qui pourrait être synonyme d'une vague de contaminations.

Avec 3,1% des cas déclarés et 2,6% des décès, l'Afrique est l'une des régions les moins touchées par la Covid-19 dans le monde. Mais, le continent africain doit faire attention à une éventuelle résurgence de la pandémie à coronavirus. L'alerte est lancée par l'Organisation mondiale de la santé. Dans un document qui nous est parvenu, après la conférence virtuelle animée par le représentant-résident de l'Oms en Côte d'Ivoire, pour le compte du Réseau des médias africains pour la promotion de la santé et de l'environnement (Remapsen), l'organisme onusien invite les pays africains à se préparer pour faire face à une éventuelle deuxième vague. Même si «l'évolution de la pandémie Covid-19 en Afrique est tout à fait unique», précise l'Oms qui estime que cette dernière «n'est pas une réplique de ce qui passe en Europe ou ailleurs». Mais, souligne-t-on dans la note de présentation, les risques d'une «éventuelle résurgence des cas» ont été évalués «dans 47 pays de la région africaine». Parmi eux, 15 sont identifiés «comme étant à haut risque de transmission de Covid-19 entre décembre 2020 et février 2021», informe l'Oms qui cite des «pays où la situation ne s'améliore

pas» si l'on se réfère «au score global de progrès inférieur à 3». Il s'agit précisément de l'Angola, du Burundi, du Cap-Vert, du Tchad et de la Rdc. D'autres pays connaissent une recrudescence des cas et des décès. C'est le cas du Kenya qui serait entré dans une «deuxième vague?», du Botswana qui a connu une augmentation des cas de 133%, de l'Angola marqué par une «tendance à la hausse» et une «transmission locale au sein de la famille». La même tendance est observée au Cap-Vert avec 81% des cas signalés. Il est également observé une «tendance à la hausse» au Tchad depuis la mi-août. Au Bénin, on note une «recrudescence des nouveaux cas signalés au cours des deux dernières semaines».

Adapter et mettre en œuvre les mesures nécessaires

Ces situations différentes d'un pays à l'autre doivent pousser les Etats africains à «se préparer à une deuxième vague», estime l'Oms qui invite l'Afrique à «évaluer le risque, à adapter et mettre en œuvre rapidement les mesures nécessaires à l'échelle appropriée pour réduire à la fois la transmission de Covid-19 et les impacts économiques, publics et sociaux».



Le principe de précaution doit être adopté face à une éventuelle seconde vague.

Les pays africains sont aussi exhortés à «développer les tests en se concentrant non seulement sur les voyageurs, mais en priorisant les zones de transmission (...). Se préparer à une deuxième vague voudrait aussi dire, selon l'Oms, «créer des moyens d'im-

pliquer le public pour prévenir et contrôler la maladie dans tous les milieux spéciaux (écoles, villages, communautés, universités, marchés, bureaux, etc.).

Dans le cadre de cette préparation, il est conseillé aux pays africains «d'engager les communau-

tés» dans la recherche de solutions pour stopper la pandémie, de «faire preuve de transparence» en donnant les raisons qui justifient les restrictions et tout changement apporté et concernant les mesures préventives. L'Oms suggère également d'identifier et de gérer les rumeurs à temps pour éviter toute tentative de désinformation.

Pour l'heure, l'Oms porte beaucoup d'espérance sur les encourageants résultats préliminaires des essais cliniques publiés la semaine dernière: «Il y a un espoir que si un vaccin efficace est trouvé d'ici fin 2020, il y aura suffisamment de doses pour toute la population mondiale d'ici la fin de l'année 2021».

Maïmouna GUEYE

COVID-19 AU SÉNÉGAL

18 nouvelles infections et 146 patients sous traitement

Le bulletin épidémiologique du mardi 1er décembre, sur l'évolution de la pandémie de la Covid-19 au Sénégal, fait état de 18 nouvelles infections, sur un échantillon de 680 tests réalisés. Ce qui donne un taux de positivité de 2,65%. Les cas positifs sont repartis entre 6 sujets contacts suivis par les services du ministère de la Santé et de l'Action sociale et 12 autres communautaires. Ces cas dits communautaires sont identifiés dans les régions de Dakar qui a enregistré 5 nouvelles transmissions communautaires, suivie de Fatick avec 4 cas, Touba dans la région de Diourbel a eu 2 cas, et 1 cas dans le district sanitaire de Pété (région médicale de Saint-Louis). Aucun décès n'a été notifié aux autorités sanitaires, par contre, 6 malades

graves sont pris en charge dans les services de réanimation. L'état de santé des autres patients hospitalisés est stable. En plus, 20 patients ont été contrôlés négatifs et déclarés guéris de la Covid-19. Le Sénégal a recensé, depuis le 02 mars 2020, 16.107 cas positifs dont 15.627 guéris, 333 décédés et 146 sous traitement. Le ministère de la Santé et de l'Action sociale exhorte les populations au respect des mesures de prévention individuelle et collective à savoir : le port obligatoire du masque, le lavage régulier des mains avec de l'eau et du savon ou l'utilisation d'un gel alcoolique de qualité et le respect de la distanciation physique d'au moins 1 mètre dans les lieux de rassemblements.

Eugène KALY

République Du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère de l'Education nationale



DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE L'EQUIPEMENT

SELECTION DE CONSULTANTS « CABINETS » PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE SOLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Pays	République du Sénégal
Emprunteur	République du Sénégal
Secteur	Education
Nom du Projet	Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Education de Base (PAQEEB)
Numéro du Projet	P 163575
Mode de Finance-ment	Crédit (financement additionnel)
Référence de l'activité	SN-PAQEEB-191537-CS-QCBS
Intitulé de la mission	Recrutement d'un bureau de contrôle des travaux de construction de deux (2) lycées d'Intégration nationale pour l'Équité et la Qualité (LINEQ) dans les régions de Kaffrine et de Sédiou.

1. Cette sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés de ce projet publié dans le Development Business online et dans le quotidien « Le Soleil » n°14 407 du 06 juin 2018.

2. Le Sénégal attend, dans le secteur de l'Education, un financement de la Banque mondiale d'un montant de soixante millions (60 000 000) \$ USD équivalant à quarante-huit millions sept cent mille (48 700 000) euros pour financer le Projet d'Amélioration de la Qualité et de l'Équité de l'Education de Base (PAQEEB), et à l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « *contrôle des travaux de construction de deux Lycées d'excellence pour l'Intégration, l'Équité et la Qualité (LINEQ) dans les*

régions de Kaffrine et Sédiou ».

3. Les services de consultant (« Services ») comprennent le contrôle des travaux des Lycées d'excellence pour l'Intégration, l'Équité et la Qualité (LINEQ) de Kaffrine et de Sédiou.

De façon spécifique il s'agit de :

- ✓ élaborer à la fin de la mission un rapport de fin de travaux décrivant le déroulement de la mission, les essais effectués et leurs résultats ;
- ✓ élaborer un rapport de définition de risque en vue d'assurance décennale,
- ✓ Définir les aléas techniques pour prévenir les risques découlant, d'un défaut de solidité des ouvrages de fondations, d'ossature, de clos et de couvert et de leurs parties mobiles, d'un défaut dans l'application des dispositions législatives ou réglementaires relatives à la sécurité des personnes dans les constructions achevées, à exclusion de la sécurité du chantier.

4. Le Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement (DAGE) invite le bureau de contrôle (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.).

5. Les cabinets intéressés peuvent retirer les termes de référence (TDR) à l'adresse suivante : Secrétariat de la Division des marchés, de la DAGE à la sphère ministérielle du deuxième arrondissement, Bâtiment n°A 4e étage aile droite sise Diamniadio – email : dmdage@education.sn.

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts telles que décrites dans les paragraphes 3.14 et suivants, du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », daté du 1er Juillet 2016 révisé en novembre 2017, sont applicables.

7. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives sous la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

8. Un bureau de contrôle sera sélectionné selon la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité technique et le Coût (SFQC) » telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse suivante : au Secrétariat de la Division des marchés, de la DAGE à la sphère ministérielle du deuxième arrondissement, Bâtiment n°A 4e étage aile droite sise Diamniadio – email : dmdage@education.sn – téléphone : (221) 33 849 54 54 de 9 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes heure locale.

9. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse suivante : au Secrétariat de la Division des marchés, de la DAGE à la sphère ministérielle du deuxième arrondissement, Bâtiment n°A 4e étage aile droite sise Diamniadio au plus tard le mercredi 16 décembre 2020 à 10 heures, TU.

Le Directeur de l'Administration générale et de l'Equipement

Economie

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS LES PAYS DU G5+SÉNÉGAL

Le Pam, la Fida et la Fao annoncent un programme de 100 milliards de FCfa

Trois organismes onusiens (Pam, Fida et Fao) annoncent un appui d'un montant de près de 100 milliards de FCfa au groupe G5+Sénégal pour la mise en œuvre d'un programme destiné à apporter des réponses aux défis liés à la Covid-19, aux conflits et aux changements climatiques (Sd3c). La signature de l'accord entre les deux parties a eu lieu hier dans les locaux du Fida.

Les vice-présidents adjoints du Fonds international de développement agricole des Nations unies (Fida), Donal Brown et Meike Van Ginneke, et les représentants au Sénégal de la Fao et du Pam ont signé une lettre d'entente de partenariat technique avec le secrétaire permanent du G5 Sahel, Maman Sambo Sidikou, pour la mise en œuvre du programme conjoint Sahel en réponse aux défis liés à la Covid-19, aux conflits et aux changements climatiques (Sd3c). Estimé à 180 millions de dollars, soit près de 100 milliards de FCfa,

et étalé sur les trois prochaines années, ce programme entend contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel. Selon Mme Van Ginneke, également chargée du Département de la stratégie et de la gestion des savoirs du Fida, leurs équipes respectives ont passé les huit derniers mois à travailler à la conception du programme Sd3c qui s'est conclu par des négociations « fructueuses » avec les pays impliqués dans cette opération. Elle estime que cette signature marque le début d'une colla-

boration clé entre les agences de la région, ajoutant que la synergie de leurs actions dans la zone tant au niveau opérationnel que politique sera déterminante pour la réalisation des objectifs assignés au programme Sd3c et à ce protocole d'accord.

Son collègue Donal Brown de relever qu'au cours des dernières décennies, la région du Sahel a été confrontée à de nombreux défis, tels que les conflits armés récurrents, le changement climatique... Ces crises, d'après lui, ont exposé plus de 90 millions d'habitants à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, aggravant leurs conditions de vie. Une telle situation, constate-t-il, a placé la région du Sahel au centre de toutes les attentions et de plusieurs opérations d'urgence et de développement. Dans ce contexte, indique



Le programme Sd3c veut contribuer à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel.

Dr Brown, le Fida a doublé son investissement dans la région pour 2021 pour un montant de plus de 500 millions de dollars.

S'agissant du programme Sd3c/G5+Sénégal, il est mené conjointement par les agences des Nations unies basées à Rome (Fao, Fida et Pam). Il vise à contribuer à la mise en œuvre de la stratégie du G5 Sahel pour le développement et la sécurité (Sds) avec ses priorités sur la résilience. Dr Donal Brown souligne que ce mémorandum d'entente entre ces trois agences onusiennes et le G5 a marqué un

premier pas vers des actions à long terme combinées pour relever les défis de la résilience, de la sécurité et du développement au Sahel.

De son côté, le Secrétariat permanent du G5 Sahel promet de faire en sorte que ce programme soit approprié par les populations de la zone du Sahel. Maman Sambo Sidikou, son secrétaire, appelle ainsi à développer, dans le cadre de ce programme, des projets spécifiques qui puissent répondre aux attentes des populations de cette zone.

Abdou DIAW

SELON UNE ÉTUDE

Seul 0,1 % des terres agricoles certifiées biologiques au Sénégal

Au terme d'une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de 427 individus à Dakar, Abdoulaye Seck, Professeur titulaire des universités et agrégé d'Économie note une sous-exploitation de l'agriculture bio. Il révèle qu'au Sénégal seul 0,1 % des terres agricoles (7,989 hectares) sont certifiées biologiques.

L'économiste et enseignant à la Faculté des Sciences économiques et de gestion (Faseg-Ucad), le Pr Abdoulaye Seck, part d'un certain nombre de constats pour justifier la réalisation de son enquête auprès d'un échantillon représentatif de 427 individus à Dakar. Il affirme qu'au Sénégal seul 0,1 % des terres agricoles (7,989 hectares) sont certifiées biologiques et plus de 22 000 producteurs sénégalais impliqués. À travers cette enquête, l'auteur vise à analyser les schémas de préférences des consommateurs vis-à-vis des produits organiques ou biologiques en termes de disposition à payer une prime correspondant à la qualité sanitaire améliorée. Il s'agit également de révéler le profil des consommateurs actuels et potentiels et d'en dégager des éléments constitutifs d'une stratégie de promotion de ces produits.

Dans ses conclusions, M. Seck montre que l'énorme potentiel du marché du bio reste méconnu et inexploité, tout comme les méca-

nismes qui sous-tendent la valorisation par les consommateurs, conditions de sa rentabilité et de son expansion. Afin de promouvoir l'agriculture et les produits organiques, l'économiste propose des solutions suivant les lois du marché. Du point de vue de l'offre (producteurs actuels et potentiels), le Professeur d'Économie note que l'existence d'une prime de qualité relativement plus élevée et de marges inexploitées de rentabilité et de revenus devrait servir de mécanismes incitatifs à plus de production. Ces dispositions, dit-il, pourraient également contribuer à attirer de nouveaux producteurs afin d'augmenter la production.

Abdoulaye Seck soutient également que la labélisation et la certification devraient être renforcées pour mieux permettre de distinguer les produits bio des produits non-bio. S'agissant de la demande (consommateurs), il appelle à développer des campagnes d'information et de sensibilisation sur les bienfaits de l'agriculture saine

A. DIAW

L'UNION EUROPÉENNE SUR L'ACCORD DE PÊCHE AVEC LE SÉNÉGAL

«Notre flotte ne concurrence pas les pêcheurs artisiaux du Sénégal»

Après les critiques soulevées par l'annonce du nouveau protocole d'accord de pêche la liant au Sénégal, l'Union européenne apporte « des corrections », réaffirmant qu'il « n'existe pas de concurrence entre la flotte démersale de l'Ue et les pêcheurs artisiaux du Sénégal ».

Face aux « affirmations inexactes et, pour certaines, calomnieuses » relayées par plusieurs médias sur l'accord de pêche avec le Sénégal, l'Union européenne (Ue) apporte de nouvelles « corrections ». Dans un communiqué daté du 30 novembre 2020 faisant suite à celui du 13 novembre dernier, l'Ue réaffirme la « transparence » du processus ayant abouti à la signature du nouvel accord de pêche avec le Sénégal. Tout d'abord, le

communiqué souligne que « l'accord de partenariat de pêche durable Ue-Sénégal », signé en 2014, a fait l'objet d'une évaluation complète en 2019, en amont des négociations du nouveau protocole de mise en œuvre ainsi que le prévoit la réglementation de l'Ue. Cette étude, poursuit le document, réalisée par un cabinet indépendant sur la base d'entretiens et de données fournies par les autorités (ministères en charge des Pêches et des Fi-

nances), les scientifiques et les acteurs privés sénégalais, apporte « des éléments précis » sur l'état de la ressource halieutique, les activités des navires de l'Ue et les flottes sénégalaises, ainsi que les réalisations financées par l'appui sectoriel fourni par l'Ue. Ainsi, l'Ue soutient être « le seul acteur de pêche distante à concrétiser la transparence dans la négociation et la gestion de ses accords conclus pour l'accès aux zones économiques exclusives de ses partenaires, conformément au droit de la mer ». Aussi, sa législation impose de « suivre les meilleures avis scientifiques disponibles » et de ne signer des ac-

cords qu'après avoir identifié un surplus non ciblé par les flottes nationales.

En outre, en conformité avec la recommandation du Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est (Copace) -structure de la Fao qui fait autorité en la matière -de diminuer les captures de merlu, le total admissible de captures a été réduit de 2000 à 1750 tonnes dans le protocole 2019-2024. De même, le suivi des captures de merlu est renforcé dans le protocole 2019-2024 « afin de dissuader tout dépassement ». Ceci fait que « les autorités sénégalaises connaissent, au jour le jour, les captures des

chalutiers-merlutières européens ». L'Ue rappelle aussi que les analyses du Centre de recherche océanographique de Dakar Thiaroye (Crod) de mai 2020 s'inscrivent dans le cadre des demandes de nouvelles licences non-liées à l'accord Ue-Sénégal et reçues par le Comité consultatif sénégalais des licences.

Enfin, le communiqué mentionne que les captures de la flotte thonière Ue « alimentent largement les conserveries situées en Afrique de l'Ouest, notamment au Cap-Vert, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, pour être revendues sur le marché africain, entre autres ». **Seydou KA**

RENFORCEMENT DE LA COMPÉTITIVITÉ DU PORT AUTONOME DE DAKAR

Les acteurs scellent un pacte

Après trois jours de concertation (28-30 novembre) à Saly Portudal, les acteurs qui interviennent sur la chaîne logistique du Port autonome de Dakar (Pad) ont signé un pacte visant à « optimiser les opérations et renforcer la compétitivité de la place portuaire ».

Les différents acteurs portuaires comptent œuvrer ensemble dans un cadre de concertations pour renforcer la compétitivité du Port autonome de Dakar (Pad). C'est ce qui est ressorti du séminaire (28-30 novembre) auquel la Direction générale du port les avait conviés. Trois jours d'échanges et de partage sanctionnés par un pacte qui engage tous à aller vers la même direction pour consolider la compétitivité de la plateforme portuaire.

Pourtant, le pari n'était pas gagné d'avance. Il a fallu des négociations serrées pour arriver à cette décision historique qui devrait permettre au Port autonome de Dakar de jouer pleinement son rôle de moteur de l'économie sénégalaise. « Quand on a cette chaîne extrêmement importante qui réunit tous ces acteurs pour s'entendre sur les procédures - parce que nous traversons des moments difficiles - et qu'on en arrive à 58 points d'accords et tracer une perspective prometteuse pour l'économie nationale, on ne peut que s'en féliciter », a apprécié Aboubacar Sédiakh Bèye, le directeur général du Pad. Il a rappelé que ces concertations font suite à l'appel du Chef de l'État à des discussions entre les acteurs por-

tuaire pour apaiser le climat afin de participer à la relance économique dans le cadre du Plan d'actions prioritaires ajusté et accéléré (Pap 2A) du Pse. À la suite de la rencontre de Saly, un comité de suivi de ces 58 points regroupant les transitaires, les commerçants et les transporteurs agréés a été mis en place.

M. Bèye espère que ce pacte va rendre le Port autonome de Dakar « beaucoup plus compétitif » et

créer des emplois. Un des points du « Pacte de Saly » consiste à accélérer la construction du port de Ndayane, une infrastructure qui devrait générer beaucoup d'emplois pour les jeunes.

De leur côté, les acteurs portuaires ont demandé « plus de pouvoirs pour réguler les contrats privés qui se nouent qu'entre eux », a informé le Dg du Pad, rappelant qu'avant, ces contrats se passaient sans une autorité qui pouvait arbitrer ou sanctionner. Désormais, les acteurs acceptent que le port régule ces contrats et la mise en place d'une redevance pour la modernisation des infra-



L'accord signé entre les différents acteurs portuaires est historique et déterminant dans la bonne marche du Port autonome de Dakar

structures portuaires. L'autre demande concerne la mise en place d'un Conseil présidentiel sur le Port autonome de Dakar.

Innocence Ntap Ndiaye, présidente du Haut conseil du dialogue

social qui a pris part à la rencontre, s'est félicitée de l'entente entre la Direction du Pad et les acteurs portuaires, mais surtout de la démarche inclusive qui a prévalu.

Ousseynou POUYE

BOULANGERIE

Les acteurs de Diourbel sensibilisés sur la nouvelle réglementation

Les Associations nationales de boulangers du Sénégal, en collaboration avec le Service régional du commerce, ont tenu, le 1er décembre 2020, à Diourbel, un atelier pour communiquer et sensibiliser les boulangers sur la nouvelle réglementation du secteur de la boulangerie.

La région de Diourbel abrite plus de 350 boulangeries. Elle arrive en deuxième position après Dakar. Raison pour laquelle les Associations nationales du secteur de la boulangerie, à savoir l'Association des meuniers industriels du Sénégal (Amis), le Regroupement des boulangers du Sénégal (Rbs) et la Fédération nationale des boulangers du Sénégal (Fnbs), en ont fait une localité prioritaire dans le cadre de la

campagne de communication et de sensibilisation sur la nouvelle réglementation du secteur.

De concert avec le Service régional du commerce de Diourbel, ces acteurs ont tenu un atelier de partage. « Depuis des années, nous rencontrons beaucoup de difficultés dans le secteur. Ces problèmes concernent surtout la création, l'implantation, la production, la distribution et la vente. Maintenant que nous avons des

dispositions législatives, notamment le décret réglementant les activités de production, de distribution et de vente des produits de boulangerie et de pâtisserie, et des arrêtés dans les différentes régions, nous travaillons à la compréhension de cette loi pour une bonne application », explique le président de la Fédération nationale des boulangers du Sénégal (Fnbs), Amadou Gaye.

Lui emboitant le pas, le président du Regroupement des boulangers du Sénégal argue que l'appropriation des directives du décret et des différents arrêtés par les boulangers sera d'une im-

portance capitale pour l'assainissement du secteur et le respect des mesures d'hygiène afin de mieux satisfaire les consommateurs tout en respectant la loi de la concurrence du marché.

Quant au représentant du directeur du commerce intérieur, Serigne Diaw, il est convaincu qu'à l'issue de cette tournée de sensibilisation et de communication, « certaines difficultés liées à l'application de la réglementation des activités de production, de distribution et de vente des produits de la boulangerie et de la pâtisserie seront aplanies ».

Diène NGOM



Role Title: NTDs Programme Officer

Job location: Senegal

Region / Department: WARO

Proposed type of contract: 2 years fixed contract

Hours per week: 35

BC: N/A

Reports to: NTDs and EH Programme Manager

Accountable for: Quality Programme delivery, full district coverage through case-finding campaigns, TT surgeries, Survey, WASH Data Tool and NTDs

- Purpose of the role:

The NTD Programme Officer (NTD PO) will provide programme and strategic support to the Accelerate Project supporting the elimination of trachoma in Senegal. The NTD PO will take overall responsibility for coordinating district level activities and some strategic national level activities jointly with the program manager working under the direction of the Programme Manager/Country director. She/he will be responsible for all programme implementation monitoring and evaluation according to a detailed plan guided by standard protocols. She/he will ensure that information from monitoring, evaluation and other assessments is actively used by MoH and implementing partners to inform and adjust project implementation when necessary. He/she will support the coordination and use of the NTD/WASH data tool to support integrated planning. The NTD PO will support the Sightsavers programme to maintain updated data on the elimination or control of all NTD programmes in the country.

- Key accountabilities:

Implementation support

- Support Program Manager project implementation in line with SAFE strategy, ensuring that all objectives are met through proper implementation and quality assurance
- Collaborate with the MoH NTD office to implement and monitor appropriate actions to improve efficiency and quality of project implementation.
- Ensure the adoption and adoption of preferred practices and assess their application across the programme.
- Support the NTD team of the Ministry of Health to develop and use quality standard indicators/checklist on outreaches during monitoring visits.
- Support the NTD team of the Ministry of Health to develop

transition plans for all endemic districts

- Support Program Manager to facilitate annual and quarterly planning to ensure that plans meet the targets set out in the project proposal.
- Ensure under the Program Manager supervision that project activities are carried out in a timely manner as per approved work plan and that the project

achieves results in line with the annual approved work plan in each district to ensure targets are achieved.

- Support Program manager where implemented, to ensure the TT Tracker and monitoring tool components of the project are successfully rolled out.
- Support WASH data and coordination activities using the WASH/NTD data tool.
- Support activities to fight against other NTDs.

Monitoring

- Ensure submission of timely programme reports as per agreed format and timelines.
- Supported by the Finance Officer/FSSM, and in coordination with all partners, maintain the risk management matrix.

• Support Program manager in managing monitoring and evaluation systems and structures associated with Accelerate supported activities aligning as fully as possible with MoH systems.

- Ensure that the District Prevalence sheet is up to date at all times
- Work with the Ministry of Health and partners on how to interpret and use data/findings to guide decision making.

• Support the Sightsavers NTD Technical Hub to proactively analyse and submit NTDs and WASH related data.

- Facilitate and participate in regular monitoring of on-going programme activities in close coordination with the Program Manager and MOH NTD office
- Support Program manager to coordination of joint WASH and NTD monitoring activities.

• Ensure that programme monitoring system and reporting are enhanced through innovative approaches in coordination with the Sightsavers NTD Technical Hub.

- Support the Programme Manager/Country Director to verify quality of NTD data from the field and data entry into Portal, Claim etc

• Support the Ministry of Health and participate in conducting, where needed, treatment coverage surveys, impact assessment surveys, surveillance surveys, and project baseline surveys

Health systems strengthening

- Contribute with Program Manager and Country Director in

collaborating and networking with Ministry of Health (MoH) and other stakeholders, in order to ensure support for dossier preparation, transition and sustainability of the programme.

- Support the NTD team of the Ministry of Health and regional health teams in monitoring drug supplies, surgical equipment, and other NTD supply inventories and balances in the regions, districts and communities.

• Support NTD team of MOH with in country data reporting and both reports and requests (for drugs) to ITI / WHO (where Sightsavers SCO supports NTDs)

- Support Program manager in promoting shared learning and collaboration between partners by working with district teams, Ministry of Health (MoH) and implementing partners in disseminating of shared lessons learnt and case studies at district and national levels.

2 • Contribute in installing national ownership of an M&E framework for the elimination of trachoma and other NTDs projects in assigned country and provide data/information based on the projects logframes and data collection logs.

- Supported by the Sightsavers Program manager, Technical Lead and Accelerate Deputy Director, develop and support a technical assistance plan for the country, identifying programme implementers' training needs.

• Assist with Program manager the Ministry of Health and partners to identify and promote practical indicators of inclusion in the national HMIS

- Core behaviours:

- Team working
- Networking and influencing both within and outside the organisation

• High degree of integrity

• Change and improvement – consistently strives to achieve high standards of performance. Responds positively to change by adapting own behaviour/approach.

- Communicating and influencing – Understands how their role contributes to the organisation vision. Communicates confidently and effectively with colleagues and partners.

• Decision making – Gathers relevant information and uses effective reasoning to make timely decisions.

- Planning and organisation – Prioritises activities and develops plans to

achieve them, monitoring own progress. Analyses and organises routine data

on a regular basis.

• Delivery and implementation – Gets things done, can be relied upon to do deliver agreed work and is committed to achieving good quality work to agreed standards.

- Team working – Understands how their work impacts on others. Knows about other parts of the organisation and contributes positively to a global team.

• Stress Tolerant

• Willing to work long hours when necessary

• Ability to work with minimum supervision

- Qualifications and experience:

- Degree (or equivalent) in relevant field (Health, Project Management, Social Sciences, Development Studies, Public Health)

• Computer literacy.

- Extensive working experience, ideally in an INGO setting.

• Fluency in English language and local working language.

- Experience of engaging with Government line Ministries

• Experience of designing/managing health programmes at district or national levels using a health systems approach

- Excellent communication skills (both oral and written).

• Experience with participatory methods and partnerships.

- Flexibility to work both in a team and independently.

• Technical knowledge of one or more of the five leading PCT

NTDs.

- An understanding of and commitment to equality of opportunity for disabled people.

3

- Good IT Skills
- Knowledge and previous experience in health or community participation and development programmes will be an added advantage

- Key relationships

- Internal

- Programme Manager/ Country Director and team
- Accelerate Project Director (NTDs)
- Accelerate Deputy Director
- Accelerate Technical Lead
- NTD Technical Adviser Hub (Trachoma and WASH)
- Regional Monitoring Officer

- External

- The Ministry of Health, particularly the National NTD program, HMIS

directorate, Ministry of Education, Ministry of Water and Sanitation, and other

related WASH departments

- The MOH Regional Health Directors

• World Health Organisation

- ESPEN

• Civil society organisations

- Other Non-Government agencies

- Financial data

- Budget responsibilities: None

Date as of: November 2020

Education & Formation

APPROVISIONNEMENT EN EAU DANS LES ÉCOLES

L'Usaid injecte plus d'un milliard de FCfa à Matam

La région de Matam peut compter sur l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) pour faire face au manque d'eau dans ses écoles. Celle-ci vient de dégager plus d'un milliard de FCfa pour résoudre ce problème.

L'Agence des Etats-Unis pour le développement international (Usaid) a accordé un financement de plus de 1,1 milliard de FCfa (2 millions de dollars Us) à l'organisation «Eau Vive» pour résoudre le manque d'eau dans les établissements scolaires de la région de Matam, indique un communiqué de presse publié, hier, par l'ambassade américaine à Dakar. La même source précise que 72 % des écoles de la région de Matam ne disposent pas

d'eau. Les fermetures d'écoles dues au manque de dispositifs de lavage des mains et d'approvisionnement en eau, expliquent-on, représentent un défi sans précédent pour l'éducation et le bien-être des enfants. Le projet «Ndiyam E Ekkolaaji», qui signifie «Eau dans les établissements scolaires» en pulaar, s'occupera de l'exécution des travaux «dont l'objectif global est de favoriser un retour massif des élèves dans les salles de classe pendant cette

rentrée scolaire 2020-2021, un contexte marqué par la pandémie de Covid-19». «L'accent sera mis sur le lavage des mains, car l'utilisation de savon et de l'eau est l'un des moyens les plus efficaces de prévenir la propagation de la Covid-19», rappelle-ton. L'accès à l'eau, souligne l'ambassade étatsunienne, «permettra aux élèves de se procurer cette ressource en moins de temps et plus facilement». Celle-ci ajoute que le temps précieux que les élèves perdent à la recherche de l'eau hors de l'école pourrait être consacré à l'apprentissage en classe ou aux études à la maison.

Elle précise que la gestion et le financement communautaires des investissements dans le secteur de l'eau seront corrélés à l'éducation et à l'hygiène dans



L'accès à l'eau, un facteur important pour le maintien des enfants à l'école.

les écoles élémentaires publiques. Ayant démarré en octobre 2020, ce projet se poursuivra jusqu'en octobre 2023, selon ledit document.

Aliou KANDE

FIMELA

Les écoles de la commune dotées de fournitures scolaires

Les 19 établissements scolaires de la commune de Fimela, dans le département de Fatick, ont reçu, hier, du directeur de la Monnaie et du Crédit, Moussa Touré, un important lot de fournitures scolaires. Un geste que ce natif de la localité réédite depuis quelques années à l'occasion de la rentrée des classes.



Les fournitures scolaires, un casse-tête pour nombre de parents d'élèves.

C'est à la satisfaction des différents chefs d'établissements, mais aussi et surtout des parents d'élèves qui se verront ôtée une épine du pied avec le casse-tête des fournitures en ce début d'année scolaire, que le directeur de la Monnaie et du Crédit, Moussa Touré, a tenu à renouveler le geste qu'il effectue depuis quelques années. Remettre des fournitures scolaires aux établissements de ce terroir dont il est originaire. Lors de la cérémonie symbolique de remise qui a eu lieu, hier, à l'Ecole 1 de Fimela, celui-ci a souligné tout le plaisir qu'il éprouve de pouvoir appuyer les enfants de ces établissements scolaires, surtout ceux issus de familles démunies. «C'est surtout le fait que l'école constitue le seul vrai cadre de promotion sociale

qui offre en même temps le savoir, la richesse et le pouvoir», a-t-il dit. M. Touré a tenu à remercier les enseignants du Sénégal pour leur engagement au service de la Nation. Il a saisi l'opportunité pour évoquer avec les populations de la zone le problème de l'émigration clandestine. Après avoir exprimé sa compassion à l'endroit des familles de victimes, Moussa Touré a expliqué aux jeunes qu'on peut rester ici au Sénégal et réussir dans la vie. Il est revenu sur tous les projets que l'Etat déroule en ce moment pour financer les activités de développement en faveur de la jeunesse, à travers notamment la Délégation à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (Der/Fj).

Mouhamadou SAGNE

Devant la persistance des violences basées sur le genre, en particulier celles faites aux filles en milieu scolaire, l'Institut Panos Afrique de l'Ouest estime que l'éducation des élèves aux médias pourrait contribuer à combattre le phénomène.

Un colloque de deux jours s'est ouvert, hier, à Dakar. Placée sous le thème : « Éducation aux médias et à l'information », l'initiative est de l'Institut Panos Afrique de l'Ouest. La rencontre réunit des acteurs de l'éducation, des membres de la société civile ainsi que des partenaires au développement. Il s'agira surtout de réfléchir sur la question de la violence faite aux filles en milieu scolaire et de partager leurs expériences sur des mécanismes de lutte contre ces violences, a indiqué Ayélé AKopko Toulan, la chargée du programme « Femmes occupons les médias » à l'Institut Panos Afrique de l'Ouest. Des recommandations seront formulées au terme des travaux. Entre autres, Mme Toulan a souligné la nécessité de poursuivre non seulement la sensibilisation, mais de former les jeunes élèves à l'utilisation des médias et des réseaux sociaux.

Conscient de l'importance et l'efficacité de ces deux outils dans la lutte contre les violences faites aux filles à l'école, l'Institut panos Afrique de l'Ouest a



Les violences faites aux filles en milieu scolaire suscitent toujours un débat.

déjà déroulé des sessions de formation au profit de jeunes lycéens et lycéennes à l'utilisation des réseaux sociaux et à la production de contenus et de vidéos diffusés dans les réseaux sociaux. Comme l'a rappelé Ayélé AKopko Toulan, les élèves disposent de capacités à faire valoir dans l'utilisation des réseaux sociaux. C'est pourquoi, elle plaide leur introduction dans les curricula de l'éducation. Elle a évoqué quelques initiatives développées par notre pays dans ce domaine. « Le Sénégal a certes des expériences de la presse scolaire avec l'exemple du Forum des journaux lycéens, mais faute de suivi et d'évaluation, ces initiatives sont restées lettres mortes. Et c'est pourquoi nous voulons à présent que ces initiatives soient davantage portées par les décideurs pour arriver à des résultats satisfaisants », a-t-elle souligné. Pour elle, l'éducation aux médias est une opportunité et un moyen efficace de lutter contre les violences faites aux filles.

Par rapport aux violences faites aux filles, Mme Faye a estimé qu'il faut ériger la dénonciation en valeur, avec un cadre d'encadrement et d'accompagnement bien défini. « Au ministère de l'Éducation nationale, il existe un dispositif avec un référentiel de prise en charge des enfants victimes de violence. Ce document explique comment faire la dénonciation sans tomber dans la délation », a renseigné la conseillère technique au ministère de l'Éducation nationale qui a salué l'intérêt que les jeunes portent à ces médias ». Elle est convaincue que c'est au « ministère de l'Éducation nationale de faire de sorte que l'utilisation de ces outils soit pertinente, objective et qu'elle réponde aux orientations du ministère », a déclaré Marie Siby Faye.

Ériger la dénonciation comme valeur

Venue représenter le ministère de l'Éducation nationale, la conseillère technique chargée de la cellule genre et équité, Marie Siby Faye, s'est félicitée de la pertinence et de l'opportunité de

ENSEIGNEMENT

L'Uden préoccupée par le déficit de personnel à Mbour

Le déficit d'enseignements noté dans le département de Mbour inquiète l'Union démocratique des enseignants du Sénégal (Uden). En tournée dans le département, son secrétaire général, Abdourahmane Guèye, décrie une telle situation et déplore l'inobservation d'une mesure barrière. «Le déficit de personnel et de tables bancs dans le département de Mbour constitue un frein. Le non-respect du port du masque dans les écoles pourrait contribuer à la propagation de l'épidémie du coronavirus», indique celui-ci. Selon lui, cette situation entraîne la création de classes multigrades

et l'installation des élèves à trois, voire quatre, par table banc. Il estime que le non-respect du port du masque par les élèves constitue un danger qui plane sur l'école, surtout en cette période où on craint une deuxième vague de la pandémie de Covid-19. M. Guèye lance un appel pressant aux autorités académiques pour trouver des solutions à ces problèmes qui, d'après lui, risquent de plomber les apprentissages. Il a profité de sa tournée pour rencontrer les militants et partager avec eux certaines informations.

Amath Sigui NDIAYE

Pape Coly NGOME

IBRAHIMA SÈNE, CNG

Personne ne l'attendait pour diriger le Comité de gestion national (Cng) de la lutte. Mais le ministre des Sports a porté son choix sur lui. Ibrahima Sène appelé affectueusement « Bira » par ses pairs n'est pas un inconnu au bataillon. Ce planificateur qui a fourbi ses armes à Kaolack où il a franchi tous les échelons dans le mouvement sportif aura la lourde mission de mener à bon port la barque de la lutte sénégalaise.

• Par Samba Oumar FALL (texte) et Pape SEYDI (photo)

Un planificateur aux commandes de la lutte sénégalaise

À l'annonce de la fin du mandat d'Alioune Sarr à la tête du Comité national de gestion (Cng) qu'il occupe depuis mars 1994, le monde de la lutte a retenu son souffle. L'on s'est ensuite mis à spéculer sur le nom de son potentiel successeur. Puis, tel un magicien, le ministre des Sports, Matar Ba, a sorti de son chapeau Ibrahima Sène Bira pour lui confier les rênes de la structure. Un inconnu au bataillon ? Non, si l'on se fie à son parcours. Même si sa tête n'est pas trop familière aux aficionados de la discipline reine au Sénégal, à Kaolack, le nom de Bira Sène se confond avec celui du sport, de la lutte particulièrement.

« Ma nomination à la tête du Cng m'a surpris parce que je ne m'attendais pas tellement à prendre les rênes de la lutte sénégalaise ; mais quand j'ai été consulté, je me suis dit que parmi les prétendants, peut-être que j'ai un profil qui pourrait accomplir cette mission ». C'est la conviction d'Ibrahima Sène dit Bira qui préside, depuis le 5 novembre 2020, aux destinées de la lutte sénégalaise. Un défi de taille pour l'ancien président du Comité régional de gestion (Crg) de la lutte de Kaolack mais aussi un récompense pour un long cheminement dans la lutte qu'il considère comme une passion, une culture, une tradition, mais surtout un sport favori.

Né en 1958 à Ndangane, à Kaolack, Bira Sène est un enseignant chevronné qui a terminé sa carrière administrative comme coordonnateur des planificateurs de l'Éducation nationale. Il a bourlingué depuis le lycée Gaston Berger devenu Valdiodio Ndiaye. Après l'école normale William Ponty, il a été affecté à Dakatély dans le département de Salémata (région de Kédougou), son premier poste comme enseignant, puis à Wassadou, à Tambacounda, avant de revenir à Kaolack.

Bira Sène était aussi tourné vers le sport qu'il a longtemps mené avec sa vie professionnelle. « J'alliais deux disciplines sportives, à savoir le football et la lutte. En 1980, j'avais démarré une carrière de football, mais comme je n'étais pas un bon footballeur, j'ai migré vers l'administration sportive, naturellement avec le conseil de mes aînés qui me voyaient mieux dans l'administration au regard des réflexions que je faisais », explique-t-il sans aucun regret. Il fut secrétaire général de l'Asc Ufan de Kaolack (un club de navétane) pendant 20 ans et président du même club pendant 17 ans et aussi vice-président de l'As Saïoum. Féru du ballon rond, Bira Sène as-

sistait même aux matches de l'équipe nationale de football. Et il n'avait pas hésité, en 2002, d'aller suivre les « Lions » du Sénégal à la Coupe du monde Corée-Japon.

Comme tout enfant né à Ndangane, Bira Sène aime la lutte qui avait fini par devenir sa passion. « J'ai grandi à Ndangane où il y avait à l'époque une arène de lutte. C'est là où j'ai pris mes premiers repères en tant qu'enfant. Tout jeune, j'allais souvent assister aux combats qui y étaient organisés », confesse-t-il. Le lutteur Mame Ndiembane Ndiongue, se rappelle-t-il, a fait ses humanités à Ndangane, tout comme Daouda Top et plus tard Mouhamed Ndao dit Tyson en 1994. « En 1986, j'avais organisé un grand combat de lutte entre Alioune Diouf et Ngor Ndour. C'était pour préfinancer mon Asc pour les navétane. Au-delà de ça, j'ai organisé plusieurs combats dont celui qui a opposé Tyson à feu Alioune Sèye », se souvient-il. « C'est avec moi que Tyson a reçu un cachet d'un million de FCfa parce qu'il sortait d'un combat où il avait reçu 300.000 FCfa », se réjouit Bira Sène, qui a aussi organisé le combat ayant opposé feu Balla Gaye 1 à Mame Ndiembane pour les œuvres sociales de l'hôpital régional de Kaolack.

Son engagement pour la lutte a porté ses fruits en 1994. Il a été nommé président du Comité départemental de gestion (Cdg) de la lutte de Kaolack. Dix années plus tard, en 2004, il est passé président du Comité régional de gestion (Crg) de la lutte de Kaolack. Et récemment, l'enfant de Ndangane a été porté à la tête du Comité national de gestion (Cng) de lutte par le ministre des Sports, Matar Ba.

Les fruits de l'engagement

Premier vice-président chargé de la lutte avec frappe au Cdg de Kaolack, Cheikh Tidiane Mbengue, qui chemine avec Bira Sène depuis 1965, dit ne pas être surpris. Enfant de Ndangane comme lui, il l'a vu faire ses premiers dans la lutte après avoir fourbi ses armes dans le mouvement associatif. Et il estime que cette nomination vient couronner son dévouement et ses sacrifices pour la lutte. Aujourd'hui, estime M. Mbengue, si la lutte a connu un regain d'engouement à Kaolack, c'est grâce à Bira Sène. « Rien que dans le département de Kaolack, on compte plus de 150 organisations de combats en lutte simple dans l'année dont 35 à Koumbal, 65 à Gadiaye et 60 à Ndiédieng. Sans compter la

commune de Kaolack où la lutte avec frappe est en pleine effervescence. Tout cela est géré par Bira Sène par le biais des Cdg qu'il a installés », renseigne M. Mbengue, non sans magnifier le sens de la diplomatie dont fait montre le nouveau président du Cng. « Il a réussi à éteindre plusieurs foyers de tension qui minaient la lutte. À l'époque où Ibrahima Ndiaye dirigeait le Crg, il y avait toujours des conflits entre le Crg et le Cdg de Kaolack. Et quand il a pris les commandes du Cdg, il a aplani toutes les difficultés, a géré beaucoup de problèmes ». De même, précise-t-il, les lutteurs qui représentaient Kaolack au Drapeau Chef de l'État ne rataient jamais le podium, malgré le peu de moyens dont ils disposaient. « Dans le monde de la lutte, le soutien des autorités fait souvent défaut ; et les écoles et écuries de lutte n'ont pas beaucoup de moyens. Mais Bira Sène était toujours là pour les encourager, les soutenir et accompagner les promoteurs pour organiser leurs combats ».

Si beaucoup s'interrogent sur les capacités de Bira Sène à faire mieux qu'Alioune Sarr, cette question ne triture pas les méninges de ceux qui connaissent l'ancien président du Crg de Kaolack et le côtoient depuis des années maintenant. Thierno Kosso Diané est de ceux-là. Président de la Ligue régionale de football de Kaolack et cinquième vice-président de la Fédération sénégalaise de football, M. Diané qui connaît bien Bira Sène pour avoir longtemps cheminé avec lui dans le mouvement sportif, estime qu'il a le profil. « On s'est connu depuis plus de 30 ans dans les milieux du sport. On a fait nos premières armes dans le navétane. Avant lui, j'ai été président de l'Odcav de Kaolack et quand je suis parti, c'est lui qui a pris les rênes. Bira est un homme bien, très engagé dans tout ce qu'il fait. Il a laissé de très bons souvenirs de sa gestion à Kaolack. C'est un enseignant chevronné qui a laissé des bonnes traces partout où il est passé et il est apprécié de tous », confesse-t-il. Et pour Thierno Kosso Diané, il ne fait aucun doute que Bira Sène est l'homme de la situation. « Il a le parcours, le cursus ; il sait diriger, manager, impulser et réorienter. C'est un aussi un homme de consensus, qui sait fédérer », relève-t-il. « C'est un homme qui a le profil du poste ; si l'État du Sénégal l'a choisi pour diriger le Cng, c'est parce qu'il s'est entouré de toutes les garanties pour le mettre à cette place », ajoute-t-il.

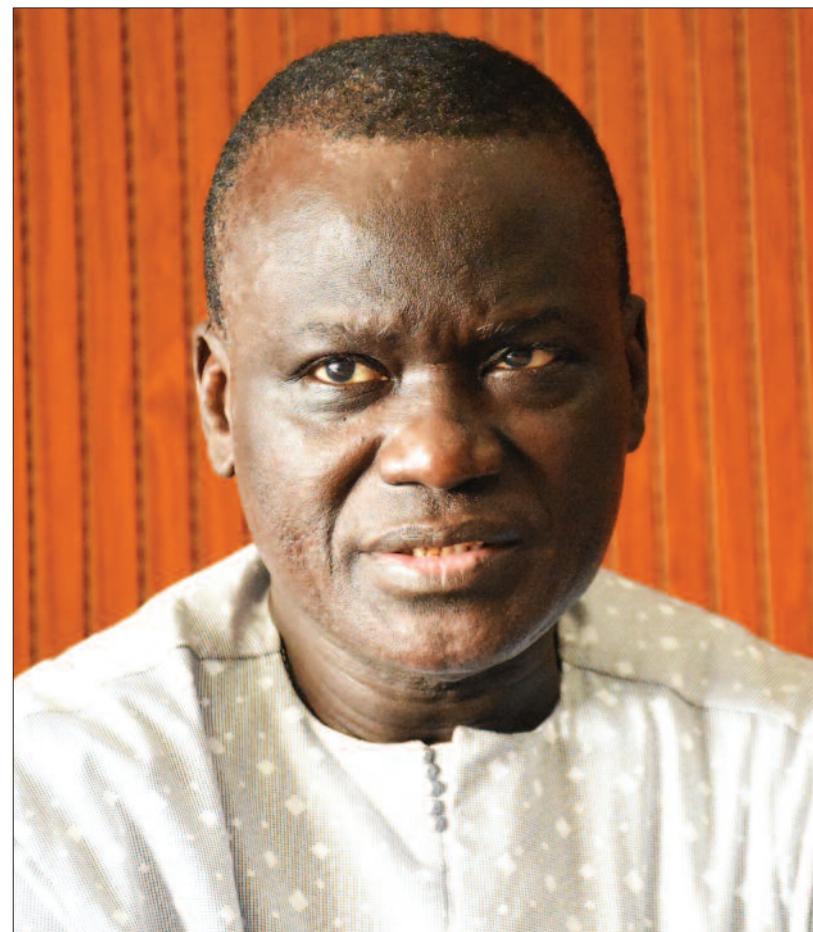
Cheikh Tidiane Mbengue également ne doute pas une seule seconde des compétences de Bira Sène. D'ailleurs, fait-il remarquer, tous les Crg du Sénégal avaient fait de Bira Sène leur porte-parole auprès d'Alioune Sarr. « C'est lui qu'ils ont mandaté pour parler en leur nom. Je pense donc que c'est la personne la mieux indiquée pour prendre la relève d'Alioune Sarr », affirme le premier vice-président chargé de la lutte avec frappe du Cdg de Kaolack. Cheikh Tidiane Mbengue est convaincu que si Bira Sène est soutenu dans sa mission, il redonnera à la lutte toutes ses lettres de noblesse. « Je crois que la gestion des structures régionales est plus difficile que celle nationale. Avec le Crg, Bira Sène a su relever le défi sans moyens ; donc avec le Cng qui est mieux loti, ça change la donne », espère Cheikh Tidiane Mbengue qui dépeint le nouveau président du Cng comme « un homme de principe et souple, rigoureux, mais il est tolérant, qui ne cède pas au chantage ».

L'homme de la situation ?

Par ailleurs, Thierno Kosso Diané estime que les premiers jalons posés par Bira Sène montrent à suffisance que c'est un homme qui a la pleine mesure de la situation. « Il commence à apaiser, à éteindre tous les foyers de tension, c'est il peut faire l'affaire », se félicite-il. « Kaolack est rassuré et sous peu, tous les Sénégalais se rendront à l'évidence que c'est l'homme qu'il fallait à la lutte. Il a besoin qu'on le soutienne, l'appuie, l'accompagne. Tout Kaolack prie pour sa réussite à la tête du Cng », indique Thierno Kosso Diané.

Aujourd'hui, Bira Sène considère sa nomination à la tête du Cng comme le couronnement d'un militantisme sportif. « C'est comme une manière de me dire "Bira Sène, je relance votre activité sportive, exclusivement dans la lutte, pour son développement" », dit-il avec fierté.

Cette nomination a beau le surprendre, elle n'enlève en rien sa détermination à relever le challenge. Parce que Bira Sène est bien convaincu que remplacer un homme de la trempe d'Alioune Sarr qui a dirigé le Cng pendant 26 longues années et a vu passer 17 ministres des Sports constitue un très gros challenge. Mais cela ne l'inquiète pas outre mesure parce qu'il est déterminé à relever tous les défis qui se dressent sur son chemin.



LOUGA

Fastes et misères de l'émigration

Dans les années 1980, le phénomène de la migration a couvert de « gloire » la terre de Louga où le contexte économique a poussé beaucoup de ses fils à aller voir « ailleurs » pour se fabriquer un destin enviable. Mais, l'histoire de ces aventures aux fortunes diverses, c'est aussi, hier comme aujourd'hui, des joies, des drames, des ascensions sociales fulgurantes, des désillusions, de l'ingéniosité. Bref, des vies ont été construites ; d'autres ont été bouleversées.

Dossier réalisé par Khalif A. WÉLÉ

C'est au début des années 1970 que Louga a inauguré l'ère de la migration vers l'Europe. Une période coïncidant un peu avec la fin de la sécheresse des années 1960 qui a impacté les conditions de vie des populations. La migration en était une réponse pour ces dernières. Selon une étude réalisée par le Laboratoire Genre, Environnement, Religion et Migration (Gerim) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, l'émigration trouve sa source dans le chômage, la crise du secteur agricole, le manque de terres cultivables, l'appauvrissement des sols, la désertification... « J'ai émigré en France en 1975 parce que l'agriculture ne marchait plus et on ne disposait d'aucune ressource pour vivre. Un ami m'a conseillé d'aller en France tenter l'aventure ; je suis allé à Marseille », confie Mandiaye Guèye, ancien émigré revenu au bercail. « Certains d'entre nous étaient engagés dans des usines pour jouer les se-

conds rôles certes, mais les salaires que nous percevions étaient supérieurs à ce qu'on gagnait au Sénégal », se rappelle-t-il.

Mitterrand, le bon « Samaritain »

En 1981, une circulaire du ministre français de l'Intérieur, Gaston Deferre, lors du premier septennat de François Mitterrand, assouplissait les conditions d'accès au titre de séjour. Une autre précisait les conditions de régularisation exceptionnelle instaurées en faveur des travailleurs clandestins et des autres immigrés en situation irrégulière. Les dispositions de la loi Bonnet étaient ensuite abrogées. On introduisait une série de garanties nouvelles pour les étrangers : l'expulsion ne peut être prononcée que si l'étranger a été condamné à une peine au moins égale à un an de prison ferme. C'était là une aubaine dont ont profité beau-



coup de Lougatois.

« J'ai quitté Louga le 7 septembre 1974 pour aller en France. Je n'avais pas le choix car c'était difficile au Sénégal avec la sécheresse. On vendait à la sauvette. Les choses ont, quelques années plus tard, évolué positivement grâce au président français François Mitterrand arrivé au pouvoir en 1981. Il a accordé à tous les Sénégalais des permis de séjour d'une durée de 10 ans. Ce qui a permis à tous les émigrés de l'époque d'être embauchés dans des entreprises françaises avec un travail stable et bien rémunéré. Tous les émigrés partis en

France à cette époque bénéficient d'une pension de retraite parce l'offre de séjour du Président Mitterrand nous a permis d'avoir de bons contrats de travail », renseigne Mansour Fall. Cela a eu le don d'aiguiser les appétits des jeunes restés au pays. La France, pays d'accueil le plus attrayant à l'époque, devient l'eldorado.

Ainsi est née la « deuxième génération de migrants » dans les années 1980 à Louga ; le flux de migrants le plus important selon les témoignages. Grâce à une chaîne de solidarité organisée dans les cercles familiaux ou d'amitié, les premiers de la « génération 80 » ont fait partir

un nombre important de jeunes, dont beaucoup qui vivaient dans le désœuvrement. Alioune Ndiaye, 59 ans aujourd'hui, est un ancien émigré. « Informé » des opportunités d'emploi en France alors qu'il travaillait dans une boulangerie à Louga, il claque ses économies pour se payer un billet et s'envoler vers la France de ses rêves. « Je ne savais pas ce que j'allais trouver là-bas mais mes devanciers m'ont convaincu de les rejoindre en France qui offrait plus d'opportunités que le Sénégal. C'est pour cette raison que je suis parti et je ne l'ai pas regretté », soutient-il, heureux de son choix.

De migrants à convoyeurs

La migration à Louga, c'est aussi l'histoire d'un modus operandi rendant compte d'une chaîne de solidarité entre les migrants et les aspirants au voyage.

La migration des Lougatois vers l'Europe, particulièrement en France à l'époque, s'organisait à travers une chaîne bien huilée. Certains, habitués du trajet dès le début du phénomène, se sont mués en « convoyeurs ». Et trois options s'offraient aux candidats à l'émigration. Le « convoyeur » se chargeait de faire établir un passeport, trouver un visa de séjour et préfinançait, dans beaucoup de cas, le voyage du futur migrant. Dans ce cas, le candidat au voyage était accompagné par son « convoyeur » jusqu'à son arrivée au pays d'accueil. Sans moyen financier au départ, le remboursement des frais du voyage, à l'actif du migrant, se faisait selon un échéancier d'un commun accord entre les deux parties. « Je n'avais aucun sou quand j'ai voulu voyager. Mais on m'a mis en rapport avec quelqu'un qui s'est chargé de tout et m'a accompagné jusqu'à Paris. Nous étions tombés d'accord sur un montant de trois mil-

lions dont je me suis acquitté en plusieurs tranches », a confié Mara Fall, ancien émigré. La deuxième option consistait pour le candidat à s'accorder avec le facilitateur qui soit encaisse l'argent avant le départ, soit s'entend avec lui sur un paiement intégral dès son arrivée à destination. Dans les deux cas, c'est le « convoyeur » qui préfinançait. Et une fois arrivés à destination, ils sont accueillis par leurs frères ou des amis qui les acheminent chez eux le temps de démarrer leurs activités.

Avec la complicité des troupes artistiques

Les « convoyeurs », qui étaient au départ des migrants ayant régularisé leur séjour en Europe, avaient fini de faire de ce « trafic » un business florissant. O. Sall, émigré devenu convoyeur, en est un exemple typique : « J'ai aidé bien des jeunes à voyager et gagné beaucoup d'argent aussi. Je

connaissais bien le circuit et n'avais aucune difficulté à avoir des visas à l'époque et j'en avais fait mon travail ». Dans le troisième cas, depuis les années 1980, la migration se faisait via les troupes artistiques. Un autre « business » opaque du phénomène sous le couvert des activités culturelles. Souvent invités pour participer à des festivals ou à des jumelages, des acteurs culturels en profitent pour faire voyager des Lougatois. Ce sont des responsables qui intégraient dans leurs troupes invitées des candidats au voyage qui n'étaient en réalité que des « migrants clandestins ». Ces derniers se fondaient dans la nature dès qu'ils foulent le sol du pays d'accueil. Il y a aussi un autre modus operandi. Des artistes, invités pour faire des prestations en Europe (France, Belgique et Espagne), se fondent dans la nature à la fin des spectacles, au grand débarroi des organisateurs européens. Ces derniers ont fini, avec le temps, par se rendre compte que les troupes invitées étaient devenues des organisations « convoyeuses » d'émigrés clandestins.

Les femmes, la « troisième vague »

Si, à ses débuts jusqu'aux années 1980, l'émigration vers l'Europe était exclusivement le fait des hommes, les femmes ont commencé à migrer vers l'Europe à partir de 1985. Certains Lougatois établis en Europe ayant bénéficié de la régularisation de leur séjour ont emmené leurs épouses auprès d'eux. Une option motivée à la fois par le « rapprochement conjugal », mais surtout par des opportunités de travail qui s'offraient à elles. À l'instar des hommes, leurs premières vacances au Sénégal ont éveillé des désirs de voyage chez les Lougatoises. C'est ainsi qu'aaidées par leurs maris, elles ont réussi à rallier la France, l'Italie ou

l'Espagne. Et comme par effet de contamination, les femmes ont commencé à migrer. Ainsi est née « la troisième vague » de migrants qui a rallié l'Europe avec les mêmes procédés que les hommes à la différence qu'avec les femmes, les voyages se faisaient via les troupes artistiques. N. D. Dieng, émigrée établie en Espagne, raconte le mode opératoire : « Je suis arrivée en Espagne depuis 1994 avec une troupe invitée à un festival. Je m'étais préparée pour rester à la fin des prestations et j'ai pu bénéficier plus tard d'une carte de séjour qui m'a permis de trouver un travail et depuis lors je suis employée dans une usine. Nous

Du Franc français pour frimer

Dans les années 1980, le retour d'un migrant (modou-modou) était un moment d'étalage de « luxe » pour beaucoup. Les vacances à Louga, surtout quand « ça caille de l'autre côté » en hiver, alimentaient les fantasmes et aiguisaient l'appétit de ceux restés au « bled ». Tout y était : le style vestimentaire, les rutilantes bagnoles, les belles maisons, les mariages célébrés en grande pompe... « Quand j'ai vu des gens de mon quartier revenus de France construire leur maison et conduire de belles voitures, j'ai abandonné mon atelier et quitté le pays pour tenter ma chance. En deux ans, j'ai pu construire ma maison et amélioré les conditions de vie de ma fa-

mille », se réjouit Mbaye Sène, menuisier de profession. Plusieurs parents n'hésitaient pas à vendre leurs biens pour faire voyager leurs enfants comme le confirme Astou Diop Mbdj : « Quand j'ai vu ce que les émigrés faisaient pour leurs familles, j'ai vendu mes bijoux pour faire voyager mon fils. Je ne l'ai pas regretté car il a beaucoup amélioré notre cadre de vie ». La concurrence entre les familles qui s'épiaient et la figure du migrant adulé se pavant dans les rues de Louga avec ses goûts de « luxe » et ses francs français excitaient les envies d'un ailleurs « prospère ». Les années 1980 furent les moments fastes des émigrés.

L'équation de la réinsertion

Le séjour des « modou-modou » a un impact réel sur les flux financiers entrants à Louga. Mais les transferts d'argent vers le Sénégal se faisaient depuis ses débuts par des « réseaux informels » ; ce qui a toujours rendu difficile la production de statistiques fiables. Pour Maguette Diouf, administrateur de la Maison du Développement local de Louga, 75% des transferts d'argent des émigrés sont réinvestis dans l'immobilier et dans la consommation courante des ménages. Or, renseigne-t-il, la capacité d'épargne des émigrés de Louga est au-dessus de la moyenne nationale (26%), d'où la nécessité d'inverser la courbe et d'orienter l'investissement vers des secteurs productifs. C'est pour cette raison que la Maison du Développement local, dans son rôle de « conseil, orientation et accompagnement », a posé des actes allant dans le sens d'assurer « un retour sécurisé des émigrés ». Des actes s'articulant autour du secteur agricole surtout avec des mécanismes efficaces et génératrices de revenus

qui « contribuent à la lutte contre la pauvreté ».

Toutefois, assure l'administrateur, ce sont les « collectivités territoriales qui n'affichent pas une volonté réelle d'accompagner le processus d'intégration et d'encadrement des émigrés qui ont une forte capacité d'épargne et aspirent au retour ». Pourtant, au niveau national, le Bureau d'accompagnement et d'orientation des Sénégalais de l'extérieur (Baos) est aussi une structure d'encadrement tout comme la Plateforme « Diaspora région de Louga : Une nouvelle vision de l'émigration » mise en place par des ressortissants de la capitale du Ndiambour qui envisagent, en collaboration avec les services techniques de l'État, d'élaborer des projets pour assurer aux émigrés un retour sécurisant. Inspirée par la crise liée à la Covid-19, la plateforme, qui compte 300 membres, est la dernière née des associations d'émigrés lougatois. Son objectif, selon Djily Keinde qui en est le vice-président, est « d'aider les émigrés à s'insérer dans le tissu économique local ».

La phobie du retour

Bien des migrants rechignent à rentrer quand ils tardent à rencontrer la fortune dans leur aventure, au grand dam de leurs familles restées au pays.

Les sans-papiers vivent quotidiennement la psychose d'un rapatriement au pays même si en Espagne les services de contrôles sont moins regardants qu'ailleurs. C'est tout le contraire en France et en Italie où les contrôles stricts rendent la vie des « sans-papiers » extrêmement difficile. C'est ce qui explique que beaucoup prolongent leur séjour indéfiniment en Europe pour n'avoir pas réalisé leurs objectifs : revenir en s'entourant de tout un faste. « Certains, habités par une gêne de rentrer au pays sans

argent, finissent par s'éterniser en Europe pendant que d'autres refusent tout bonnement de rentrer, laissant leurs familles dans le désarroi », révèle Moustapha Sylla, émigré « sans papier » définitivement rentré au Sénégal en 2000. « Lorsque je partais en Italie, je croyais que les choses n'allait pas être aussi dures. Je n'ai pas eu de papier de séjour et la vie que je devais mener là-bas n'en valait pas la peine. J'ai choisi de rentrer à Louga après deux ans et de repartir à zéro mes affaires. Rester en Eu-

rope sans carte de séjour est un suicide », estime M. Sylla. Les épouses des « sans-papiers », du fait de la précarité de ces derniers en Europe, vivent souvent des moments difficiles dans leurs foyers. Vivant pour la plupart dans les maisons familiales et soumises à l'autorité de la belle-mère, elles reviennent très vite de leurs illusions. « Au début, mon mari me prenait totalement en charge et je ne manquais de rien. La situation s'est malheureusement petit à petit dégradée. Le peu qu'il envoyait était destiné à sa mère. Je dois assumer mon choix même si mon mari est ab-

sent pour je ne sais combien de temps encore », se désole F. Diallo, épouse d'un émigré.

La galère des épouses

O. Sall, elle, a pris son destin en main : « Je suis ancienne femme d'émigré. Mais, depuis huit ans, mon mari n'est pas revenu parce qu'il n'a pas les papiers nécessaires pour faire la navette. Je ne pouvais plus supporter cette situation et nous avons divorcé par consentement mutuel ». A. N'Diaye, quant à elle, dit vivre un calvaire pour n'avoir toujours pas vu son mari dont le mariage a été célébré au moment

où ce dernier était déjà en Italie : « Nous avions un projet de mariage avant qu'il ne parte en Europe. C'est quelques mois après que le mariage a été célébré et, depuis 12 ans, il n'est pas revenu même s'il appelle régulièrement et fait des envois d'argent par moment. J'ai demandé le divorce, mais il ne veut pas me libérer ; et, compte tenu des liens entre nos deux familles, je me suis résignée à attendre mais, pour dire vrai, je n'en peux plus, l'attente est longue ». La migration, c'est l'aspiration à un mieux-être mais aussi beaucoup de sacrifices difficilement supportables.

AMADOU MBERRY SYLLA, DÉPUTÉ ET PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOUGA

De vendeur à la sauvette à l'hémicycle

Le parcours du député et président du Conseil départemental de Louga, Amadou Mberr Sylla, est inspirant.

Rien ne semblait prédisposer l'actuel Président du Conseil départemental de Louga et député à l'Assemblée nationale, Amadou Mberr Sylla, à mener une carrière politique. L'homme s'imaginait fabriquer son destin ailleurs et revenir mener ses activités. Né en 1957 à Louga, il a connu un bref cursus scolaire et a très tôt été attiré par le monde des affaires, influencé par son père El Hadji Diobé Sylla, célèbre commerçant à Louga. Son rêve était de suivre les traces de ses aînés de la « première génération » d'émigrés de Louga. Un rêve qui s'est réalisé et même précocelement. Car, c'est en 1977, alors qu'il n'avait que 20 ans, que le député a débarqué dans l'Hexagone, en France, où il a embrassé la « carrière

» de vendeur à la sauvette. « On était en temps de sécheresse au Sénégal et j'ai émigré en Europe », confie Amadou Mberr Sylla, qui n'a jamais nourri l'ambition de s'y éterniser. « J'y suis allé, ajoute-t-il, afin d'avoir de l'expérience et des fonds nécessaires pour revenir investir dans le commerce et le transport à Louga ».

Il séjourne tour à tour en Allemagne et en Belgique jusqu'en 1989, avant de rentrer dans sa ville natale. Ayant investi dès son retour dans le transport avec à son actif des camions gros porteurs, il n'a pas pour autant abandonné son projet de faire du commerce. Et en 1989, quand le conflit sénégalo-mauritanien a éclaté, à la faveur d'une transaction avec un ressortissant mauritanien qui voulait

regagner son pays, ce dernier lui cède son commerce. « Je voulais, à travers cela, montrer aux émigrés qu'il y a des créneaux à investir au pays pour préparer le retour », se souvient-il. Ancien vice-président du club fanion de la ville, le Ndiambour, Amadou Mberr Sylla a aussi été le fondateur de l'équipe navétane « Diambar » qui a connu la gloire dans les années 1990. Et c'est sans doute son militantisme dans le mouvement sportif qui lui a ouvert les portes de la politique. M. Sylla entre à l'Assemblée nationale en 2012. Il est réélu en 2017. Il en sera de même à la présidence du Conseil départemental de Louga. « Je resterai fidèle à vie à Macky Sall pour tout ce qu'il m'a donné », jure l'ancien émigré, les larmes aux yeux, comme si les souvenirs d'un autre temps refluaient.



MBOUR

La PACASEN va contribuer à changer positivement le visage de la ville

Le Directeur général de l'Agence de Développement municipal (ADM) a effectué mercredi, une visite pour suivre l'état de mise en œuvre des travaux en cours à Mbour, dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN). Des travaux qui à terme, devraient permettre de changer positivement le visage de la ville, a dit Cheikh Issa Sall.

Commune de Mbour va bénéficier sur les cinq ans ,de l'Agence de Développement municipal (ADM), une enveloppe de 4,07 milliards de francs CFA pour réaliser dans la ville, des travaux dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes et aux Agglomérations du Sénégal (PACASEN). A cet effet, le directeur général de l'ADM était ce mercredi, dans la ville pour constater de visu, les travaux en cours que ces services exécutent avec comme maître d'ouvrage délégué, l'AGETIP. Cheikh Issa Sall qui était sur place avec l'équipe municipale, a renseigné que les travaux se déroulent dans de bonnes conditions. Sur le tronçon Saly-Croisement Seydou Nourou Tall, les ouvriers s'affairent à exécuter depuis quelques temps maintenant, les travaux de terrassement. Les engins en plein régime s'attellent les uns, à déblayer, les autres niveler la route couverte de latérite en attendant les autres couches pour son revêtement. La réalisation de ce tronçon mais également, des autres ouvrages prévus dans le cadre de ce programme devrait aider à améliorer la mobilité dans la ville. « Ce que nous avons constaté, c'est que les travaux se passent dans de très bonnes conditions. Et il y a une réelle ambition de moderniser cette ville ; c'est ce qu'on constate lorsqu'on visite ces chantiers du PACASEN au niveau de Mbour », a dit M. Sall. Qui a tenu à remercier et féliciter le maire de la Commune et ses équipes pour le suivi régulier des travaux et pour la présence, depuis la formulation de ce programme jusqu'à l'exécution. Avec un peu plus de 4 milliards de francs d'investissements, M. Sall dit espérer que toutes les conditions minimales obligatoires et les indicateurs de performance seront respectés et continueront à être respectés. Ce qui est les cas jusqu'à présent puisque renseigne-t-il, les chantiers sont suivis de manière rapprochée. « Nous félicitons l'entreprise et le maître d'ouvrage délégué, l'AGETIP qui avec l'équipe municipale, sont en train de conduire les travaux dans de bonnes conditions », s'est-il réjoui. Le Directeur général de l'ADM qui porte ce programme a promis que l'Agence sera toujours aux côtés des collectivités territoriales pour bâtir des territoires émergents et



porteurs de développement durable. « Tout est mis en œuvre pour une réception très rapide de ces travaux qui vont participer à une bonne mobilité et un aménagement urbain très appréciés au niveau de cette ville », a-t-il martelé.

Les autorités municipales soulagées

Cheikh Issa Sall a par ailleurs précisé que l'identification des différents projets dont doivent bénéficier les collectivités revient à la Mairie et au Conseil municipal. « Nous avons alloué l'enveloppe ; on est aux côtés du Conseil municipal pour suivre l'exécution des différents projets. Mais l'identification de ces projets revient au maire et à son équipe ; nous serons là pour accompagner, pour encadrer et pour faire un coaching territorial continu qui va permettre l'atteinte des objectifs dans de meilleures conditions ». Le maire de Mbour a effectué la visite aux côtés de la délégation de l'ADM. El Hadj Fallou Sylla qui s'est félicité de l'appui de l'Agence pour doter la ville d'infrastructures, en particulier, routières mais également, dans la voirie, l'eau et l'assainissement, l'électricité et



la réhabilitation de l'Hôtel de Ville. Pour en bénéficier, il a fait savoir que son institution a rempli certaines exigences : « La Commune de Mbour a suivi à la lettre, les recommandations de l'ADM via le PACASEN. Mbour attendait ces projets et la réalisation de cette route qui était appelée "Yeungoulène" pour son impraticabilité est une aubaine », s'est-il réjoui. M. Sylla qui a souligné que grâce au PACASEN pour la mise en œuvre duquel, « nous remercions le Président de la République qui nous a octroyé pas mal de routes », Mbour s'est retrouvé de 6 à 16 km. « C'est aujourd'hui pour nous, l'occasion de remercier tous les intervenants notamment l'ADM qui assure la coordination de la mise en œuvre pour les réalisations qui sortent de terre au niveau de la Commune », a dit El Hadj Fallou Sylla.

En dehors de Mbour, dans le département de Mbour, Saly, Thiadiaye, Nguékokh, Joal-Fadiouth font aussi partie des communes pilotes de ce Programme.

Il faut rappeler que le PACASEN qui a pour objectif de soutenir la mise en œuvre de l'Acte III de la Décentralisation, en participant au développement des capacités de gouvernance et de financement des collectivités territoriales (CT), est en phase avec la vision du président de la République du Sénégal qui est d'organiser le pays en « territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ». Globalement estimé à 130 Milliards de FCFA, le PACASEN est structuré en deux domaines de résultat. Il s'agit d'une part de renforcer la viabilité financière des collectivités territoriales et d'autre part d'améliorer la Performance des collectivités territoriales pilotes, dans la gestion des investissements publics pour la fourniture de services. L'Agence de Développement municipal (ADM) est l'entité d'exécution du PACASEN.



Le plaisir du meuble à petits prix
16, AVENUE JEAN JAURÉS, DAKAR, SÉNÉGAL

CONTACT: 33 889 76 77

Venez découvrir toutes nos nouveautés sur :

www.discover.sn

[DiscoverMeuble](#)

[Discoversn](#)

Prix exceptionnel!
255 000 FCFA



Salon d'angle en tissu 197X158X83 - REF 24775



459 000 FCFA



Salon d'angle en tissu + pouf

REF 34356



Salon 3+2+1 en cuir/simili cuir

REF 29347

1 025 000 FCFA



Salon d'angle en cuir + dossier rétractables + pouf

REF 32280

1 496 500 FCFA



Salon 3+2+1 en cuir/simili cuir

REF 29349

1 025 000 FCFA



Meuble TV 180X40X41

REF 29814

48 000 FCFA



Meuble TV dessus en verre 120X45X52

REF 24249

80 000 FCFA



Meuble TV 180X45X50

REF 21840

146 500 FCFA



Table à manger 150X90 + 6 chaises + rallonge

REF 5384

472 000 FCFA

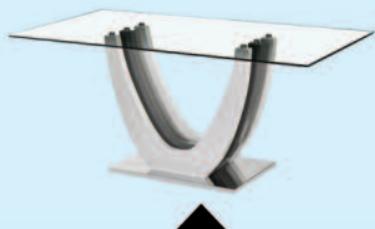


Table à manger + dessus verre 10MM 180X90

REF 25844

191 000 FCFA



Table à manger en bois 180X90X73 + 6 chaises + dessus en verre

REF 16664

310 000 FCFA



Table à manger 140X140 + 8 chaises + dessus en verre

REF 8622

470 000 FCFA



Lit 180X200 + 2 chevets + coiffeuse avec miroir + armoire 6 portes

REF 25386 874 000 FCFA

725 000 FCFA

Lit 180X200 + 2 chevets + coiffeuse avec miroir + armoire 6 portes

REF 25384 787 500 FCFA

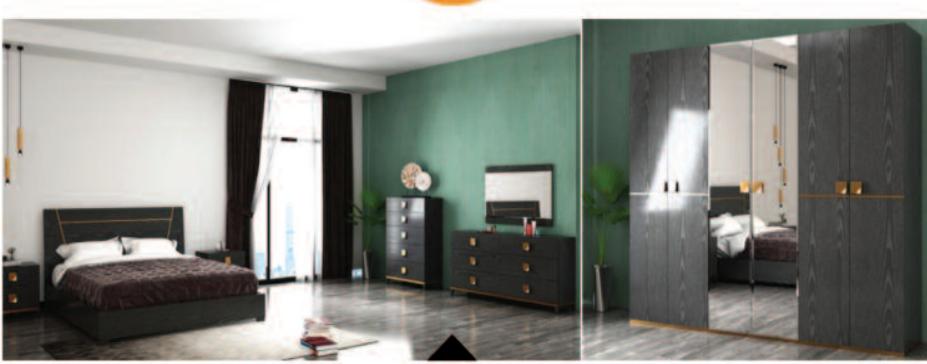
599 000 FCFA



Lit 180X200 + 2 chevets + commode avec miroir + sommier + armoire coulissante

REF 31431

1 670 000 FCFA



Lit 180X200 + 2 chevets + coiffeuse avec miroir - REF 33583 1 362 000 FCFA

+ armoire 6 portes

Existe sans armoire - REF 33584

763 000 FCFA

PROMOTION DE LA RECHERCHE EN AFRIQUE

Timbuktu Institute s'associe au groupe Medi1

Afin de valoriser l'expertise africaine dans l'analyse de l'actualité continentale et internationale, à travers la contribution des chercheurs du Timbuktu Institute sur les antennes de Medi1 (radio et télévision), ainsi que sur l'ensemble de ses plateformes digitales, les deux structures ont décidé de signer un partenariat. À cet effet, indique un communiqué dont nous avons reçu copie hier, le canal Medi1 Tv Afrique, la chaîne panafricaine disponible sur le satellite et le bouquet Canal+ Afrique, lance un nouveau rendez-vous «l'Hebdo Africain», dans lequel chaque mercredi, le Dr Bakary Sambe,

Directeur du Timbuktu Institute, expose les perspectives d'une thématique d'actualité sur le continent lors d'un entretien. Par ailleurs, ajoute le communiqué, Medi1 radio et Medi1 Tv feront régulièrement appel à l'ensemble des chercheurs du Timbuktu Institute basés dans les capitales d'Afrique de l'Ouest afin de mieux appréhender les questions économiques, politiques et sociales d'un continent en pleine croissance et transformation. Selon le Dr Bakary Sambe, Directeur de Timbuktu, il est essentiel que les médias africains se rapprochent de la recherche africaine. Cette coo-

pération interafricaine, dit-il, «marque une reprise de parole de l'Afrique sur elle-même et en dialogue avec les autres, elle donnera une forte visibilité à nos travaux et nos chercheurs pour un débat encore plus profond dans l'espace public».

Abondant dans le même sens, Hassan Khiyar, Président Directeur général de Medi1 radio et de Medi1 Tv, insiste sur l'importance de cette synergie entre les médias et la recherche : «Assumant pleinement leur vocation africaine, Medi1 radio et Medi1 Tv ouvrent de nouvelles perspectives de coopération mutuellement bénéfiques avec les ac-



Dr Bakary Sambe, directeur du Timbuktu Institute.

teurs majeurs de la recherche africaine, qui marquent un intérêt continu et une implication substantielle en faveur du pro-

Oumar FÉDOR

FRUITS QUI POURRISSENT EN CASAMANCE

Une bande dessinée pour sensibiliser les jeunes



L'Association sénégalaise de coopération décentralisée (Asecod) a lancé le 37ème numéro de la bande dessinée «Afrique Citoyenne» hier, au siège de la Fondation Konrad Adenauer (Fka) sis aux Almadies. Intitulée «Jeunesse et développement local. Je suis jeune ; je m'implique», cette édition se penche sur le rôle que les jeunes peuvent jouer dans le développement local et dans les processus de décentralisation et de production locale.

Dans ce journal de 12 pages, l'Asecod revient sur l'immense potentiel agricole de la Casamance. Les principaux personnages sont Médoune et Sophie qui ont effectué une visite dans le Sud du Sénégal sur invitation de leur ami Djimati. En Casamance, ils ont découvert des milliers de manguiers à perte de vue avec des fruits à même le sol. Une importante quantité était en état de décomposition. Pour les visiteurs, cela est un énorme manque à gagner. Ces jeunes estiment qu'avec

un accompagnement des pouvoirs publics, de nombreux emplois pourraient être créés en Casamance autour de la collecte et de la transformation de ces produits fruitiers. À en croire les initiateurs de la bande dessinée, il y a lieu d'agir très vite pour transformer ces fruits en confiture et autres mets. Pour pousser les autorités locales à agir, les jeunes sont partis rencontrer le maire. Le maire qui a d'abord déploré la situation.

Toutefois, il a indiqué que des réunions se tiennent régulièrement avec les populations.

Pour sa part, le représentant-résident de la Fondation Konrad Adenauer, Ingo Badoreck, a salué la facilité à lire ces bd à la visée pédagogique. «Les jeunes Sénégalais adorent les histoires illustrées. J'espère que la 37ème édition, qui est une étincelle d'engagement, va déteindre sur les jeunes», a-t-il dit.

Serigne Mansour Sy CISSÉ

ENTREPRENARIAT FEMININ

Un fonds de solidarité de l'Oif en faveur des femmes



Le fonds de solidarité pour les femmes, baptisé "La Francophonie avec Elles" initié par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Etats membres, va financer des actions en Afrique, dans les Caraïbes et au Liban, a appris l'APS. Un communiqué reçu de l'OIF note que "les crises auxquelles le monde est confronté renvoient, chaque jour, des millions de femmes dans la précarité. Depuis le mois de mars 2020, c'est la pandémie de la Covid-19 qui frappe durement le monde entier". Selon le texte, "les pays francophones à faible revenu et à revenu moyen, qui paradoxalement ne sont pas les plus affectés par la crise sanitaire, sont ceux pour lesquels les conséquences économiques seront probablement les plus graves". "Les populations les plus touchées sont en premier lieu les filles et les femmes en situation de vulnérabilité", ajoute la même source, soulignant que "le risque de voir la précarité des femmes et des filles s'aggraver est d'autant plus

fort qu'elles vivent en majorité du secteur informel et ont peu ou pas accès aux services de base (...). Pour "mobiliser au plus vite" les forces vives et permettre à ces femmes et ces filles d'accéder au développement économique, à l'éducation, à la santé, à la citoyenneté et à la formation, les représentants des Etats et gouvernements membres de l'OIF "ont entériné la proposition de la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Louise Mushikiwabo, de créer un grand fonds de solidarité en faveur des femmes". Cette initiative baptisée "La Fran-

APPROCHE GENRE

Le ministère de la Fonction publique forme son personnel

Le ministère de la Fonction publique et du Renouveau du secteur public annonce avoir entamé, mardi dernier, un atelier de formation de son personnel à l'approche genre. Mamadou Camara Fall, le directeur de cabinet de Mariama Sarr, la ministre chargée de la Fonction publique, a évoqué, dans une allocution transmise à l'APS, «la tâche majeure de donner aux agents les outils conceptuels et opératoires pour assurer l'effectivité du genre». Selon M. Fall, c'est la deuxième session de formation du personnel de ce département ministériel à la prise en compte du genre dans son fonctionnement et ses activités, après celle d'octobre dernier. Il signale que cette formation coïncide avec les seize jours d'activisme sur les violences basées sur le genre, à l'initiative de l'Etat du Sénégal, des organisations de la société civile et du secteur privé.

Le ministère «est engagé à intégrer le genre dans ses mécanismes de construction d'une Fonction publique performante, moteur d'une administration moderne, au service du bien-être de tous», a assuré Mamadou Camara Fall dans son allocution prononcée à l'ouverture de l'atelier. «Les modules dispensés par les consultantes (...) seront un réel moyen d'acquisition et de renforcement de vos connaissances», a dit M. Fall aux bénéficiaires de la formation. «Je ne doute nullement de votre engagement à tirer profit d'une telle opportunité», a-t-il ajouté. Il espère que les connaissances apprises serviront à analyser (...) les disparités et inégalités relevées et à «développer (...) des stratégies efficaces et pertinentes afin que le ministère chargé de la Fonction publique (...) puisse prendre en compte le genre dans l'ensemble de ses mécanismes de fonctionnement». M. Fall dit s'attendre à ce que la formation dispensée au personnel du ministère puisse aider à instaurer «une culture (...) d'égalité».

APS



Mariama Sarr, ministre chargée de la Fonction publique.

Plaidoyer pour une justice pour tous au Sénégal

«La méconnaissance et le mépris des droits de l'Homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité...», René Cassin*, diplomate, homme politique (1887-1976)

Par
Abdoulaye WILANE

Député-maire de Kaffrine, parlementaire Cedeao

Dans de nombreux pays, le droit à un avocat au moins à un moment donné de la procédure pénale est inscrit depuis longtemps dans la législation ou dans la constitution, ne serait-ce que pour les infractions les plus graves. Ainsi le règlement 5 de l'Uemoa exige, si la personne interpellée en fait la demande, la présence d'un avocat. Cette présence était, avant ce règlement, exigible au moment de la garde à vue. Il s'agit là d'une avancée décisive dans la garantie des droits de la défense, mais surtout une limite bienvenue aux pressions et autres intimidations, voire violences, auxquelles étaient soumises les personnes gardées à vue, surtout à cette étape de la procédure où elles sont particulièrement vulnérables. Cependant, le degré de prise de conscience des citoyens vis-à-vis de ce droit et de leurs autres droits civils et la possibilité de les exercer, varient grandement d'un pays à un autre.

L'accès à la justice est, comme le montrent de nombreux instruments, essentiel à la protection des droits de l'homme. Faisant de la justice un droit fondamental, la Déclaration universelle des droits de l'homme consacre les principes que sont l'égalité devant la loi,

la présomption d'innocence, le droit à un procès équitable et public par un tribunal indépendant et impartial, auxquels s'ajoutent toutes les garanties nécessaires à la défense de qui-conque est accusé d'une infraction pénale.

L'article 14 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques accorde, entre autres garanties minimales, le droit d'être jugé sans délai, le droit à un procès équitable et public par un tribunal compétent, indépendant et impartial institué par la loi et le droit «d'être présent au procès et de se défendre soi-même ou d'avoir l'assistance d'un défenseur de son choix ; si l'on n'a pas de défenseur, d'être informé de son droit d'en avoir un, et, chaque fois que l'intérêt de la justice l'exige, de se voir attribuer d'office un défenseur, sans frais» ainsi que le droit «de disposer du temps et des facilités nécessaires à la préparation de sa défense et de communiquer avec le conseil de son choix».

L'ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement dispose qu'un détenu doit pouvoir se faire aider d'un conseil, tandis que l'ensemble de règles minima

pour le traitement des détenus recommande de fournir une assistance judiciaire aux détenus en attente de jugement.

Dans notre pays, le Sénégal, j'ai le fort sentiment que le gap qui nous sépare de ce droit est encore grand et la pratique quotidienne semble me conforter dans l'idée que nous vivons dans une situation de non-assistance à personne en détresse judiciaire.

En effet, nombreux sont nos compatriotes en conflits avec la loi, mais non représentés par un avocat, ne serait-ce que commis d'office comme le prévoient les textes, sauf en matière criminelle. Or, cette assistance d'office devait pouvoir être offerte dans les autres procédures. Cependant, faute d'une aide juridictionnelle suffisamment dotée à vocation universelle, le gap que notre pays accuse dans la garantie des droits de la défense à l'aune des pratiques et recommandations internationalement admises restera encore longtemps grand.

Le cas de ce laissé-pour-compte de notre système judiciaire m'a poussé à m'interroger sur la question suivante : comment nos tribunaux peuvent-ils bien traiter les causes des personnes non représentées par un avocat ?

Monsieur le ministre, l'enjeu social qui se dégage à travers cette question est important pour notre pays longtemps cité comme référence en Afrique en matière de respects des droits de l'homme. Parfois du fait de leur situation sociale peu enviable, jalonnée par la pauvreté et ses corollaires, le manque d'éducation et d'information, certains citoyens partent à l'avance désavantages et techniquement démunis lorsqu'ils doivent faire face à une procédure judiciaire.

L'une des conséquences d'une telle situation est que beaucoup d'entre eux sont oubliés dans les prisons dans l'attente d'un hypothétique jugement.

Bien que les causes de ces personnes puissent engorger les tribunaux déjà débordés, il n'en demeure pas moins que ces compatriotes justiciables ont le droit d'être traités de manière équitable et humaine, mais surtout par-dessus tout de faire valoir leurs droits en justice.

Trop souvent, cependant, ces personnes sont incapables de naviguer dans les méandres du système judiciaire complexe et parfois terrifiant et ne réussissent pas à faire bien entendre leur cause auprès d'un juge.

Monsieur le ministre, l'heure est grave et il nous faut réagir !

Le ministère de la Justice doit faire quelque chose et au regard du profil de l'autorité en charge de notre système judiciaire que vous êtes, le respect de ce droit que je qualifie d'élémentaire ne devrait, en principe, pas poser

problème.

En effet, le droit de bénéficier d'un avocat lorsqu'on est accusé d'une infraction pénale est inhérent au droit à un procès équitable, droit fondamental que reconnaissent la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (article 14) et les conventions et traités régionaux relatifs aux droits de l'homme que sont la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (article 6), la Convention américaine relative aux droits de l'homme (article 8) et la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples (article 7). Et notre pays a ratifié tous ces textes.

Que faisons-nous de toutes ces garanties dans notre pays, de tous ces principes et de toutes ces règles ? Depuis l'indépendance, les différents régimes qui se sont succédés dans notre pays ont tous veillé à assurer une éducation gratuite, ce qui est en soit une option empreinte de justice sociale et d'équité.

A côté de l'éducation gratuite, nous avons la santé presque gratuite avec la mise en œuvre de la Cmu qui reste un bon indicateur d'une gouvernance publique qui se soucie du bien-être social et de la santé de sa population.

Dans le même sillage, nous devons aspirer à avoir une justice pour tous à travers un accès équitable à la justice, autrement dit la justice pour tous et par tous dans un Sénégal pour tous. Nous n'avons plus le droit de parler d'un Sénégal de tous et d'un Sénégal pour tous, formule si chère à notre Président de la République, Monsieur Macky Sall, sans un accès total à une justice pour tous.

En définitive, il s'agit simplement du respect des droits universels à propos desquels Madame Eleanor Roosevelt, ancienne présidente de la Commission des droits de l'homme de l'Onu, se demandait : «Mais où commencent les droits universels ?» Et de répondre aussitôt : «Ils commencent dans de petits endroits, près de chez vous, des endroits si petits qu'ils n'apparaîtront dans aucune carte du monde. Si ces droits ne signifient rien dans ces recoins, ils n'auront alors aucun sens nulle part ailleurs. Sans un effort concerté des citoyens de les faire respecter chez eux, nous chercherons en vain le progrès sans jamais l'apercevoir dans un monde encore plus vaste».

L'assistance judiciaire garantie par les règles et normes internationales doit donc être une réalité dans notre pays. Les citoyens sans défense dans nos cours et tribunaux doivent au moins en bénéficier.

Voilà le cri du cœur qui justifie mon plaidoyer auprès du ministre de la Justice que vous êtes, investi de la confiance de Monsieur le Président de la République, chef suprême de la magistrature, et dont le seul but est de vous faire une proposition au regard du pouvoir que vous avez pour faire bouger les choses dans notre système judiciaire.

C'est pourquoi je voudrais vous proposer d'inviter vos experts à réfléchir sur les possibilités de mise en place au niveau de votre département d'un programme ou projet qui pourra être libellé ainsi : Justice pour tous.

Ce projet devra bénéficier d'une dotation budgétaire assez conséquente, au besoin faire appel aux partenaires techniques et financiers dans le cadre d'un appui budgétaire, pour prendre en charge toutes les possibilités de représentation légale qui s'offrent aux personnes suspectées ou accusées d'une infraction pénale. Le but étant placé sur l'offre de services intégrée d'assistance juridique aux accusés pauvres ou indigents, à tous les stades essentiels de la procédure.

A l'image des mécanismes de la Cmu, cette assistance pourrait être une sorte de «Cmu de la justice». Cette proposition de format programme ou projet vise l'urgence, mais l'objectif devra être de mener à terme des réformes législatives profondes qui garantissent une représentation légale conforme aux règles et normes internationales. Ledit programme ou projet prendra en charge les honoraires des avocats qui seront mis à disposition des justiciables en attendant les réformes en profondeur dans le fonctionnement des tribunaux.

In fine, le fait de disposer d'un avocat commis d'office au pénal pour tout justiciable sénégalais, pauvre ou indigent, doit être une obligation légale à tout point de vue.

Dans cette perspective, l'adoption d'une loi sur l'aide juridictionnelle à vocation universelle dont je crois savoir qu'un projet existe serait une étape cruciale. Ce dispositif est innovant en ce qu'il diversifie les sources de financement de l'aide permettant une implication financière des partenaires, mais également en ce qu'il prévoit la mise en place de bureaux d'aide juridictionnelle au niveau national et au sein de chaque cour d'appel.

Monsieur le ministre, le challenge est là et vous avez une grande opportunité pour marquer l'histoire judiciaire de notre pays.

Permettez-moi juste de terminer avec cette belle citation d'Eleanor Roosevelt : «Il faut faire les choses qui nous semblent impossible».



AVIS A LA CLIENTELE

NOUS INFORMONS NOTRE AIMABLE CLIENTÈLE DU CHANGEMENT DE NOS HORAIRES.

NOUS SOMMES OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE :

- 8H à 13H
- 14H à 17H.

A partir du 01 Décembre 2020.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE CONFIANCE ET VOUS SOUHAITONS DE JOYEUSES FETES DE NOËL

LA DIRECTION

HOMICIDE

Un père a battu à mort son fils de 4 ans

Accusé d'avoir battu à mort son fils de quatre ans, El. H. B. Badiane était, hier, à la barre de la Chambre criminelle de Dakar pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner.

«Si je savais que mon fils allait piquer une crise et en mourir, je ne l'aurais jamais frappé, car ce n'est pas facile d'avoir un enfant, surtout un garçon», a regretté El. H. B. Badiane, à la barre de la Chambre criminelle de Dakar. Comparaissant hier pour coups et blessures volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, le taximan, décrit comme un homme violent et répressif envers les enfants, a tué son fils de 4 ans, le 7 juillet 2017. L'enfant vivait dans la région de Kaolack avec sa mère. Celle-ci était venue avec lui à Dakar pour passer le mois de Ramadan. Mais un soir, alors qu'elle était partie acheter le dîner pour la rupture du jeûne, elle a croisé son époux en train de conduire leur fils à l'hôpital. «Il m'a dit qu'il avait eu une crise», a confié la mère de la victime aux juges. Selon le père,

l'enfant est mort à la suite d'une crise. «Il pleurait sans arrêt et je lui ai donné une petite tape. J'ignore sur quelle partie du corps, mais il a eu une crise et il est tombé sur les carreaux. Je l'ai conduit à l'hôpital où il est finalement décédé», a-t-il déclaré. Dès qu'il a fini, le président lui a notifié que le médecin n'a pas parlé «d'une petite tape». «Une petite tape est un acte de douceur. Il dit que vous l'avez sévèrement bastonné avec un objet contondant puisque le foie a éclaté et il a eu une hémorragie interne», a rappelé le juge. L'accusé de rétorquer : «moi je ne crois pas au médecin. Il ne fait que son travail. Ce que je sais, c'est que c'était mon fils et j'avais beaucoup d'affection pour lui car il portait le nom de mon père». Mais le président Massamba Sène revient à la charge : «une tape ne peut pas tuer un en-

fant ; d'ailleurs l'enquête a révélé que vous le maltraitiez, car une fois, il a eu une entorse au genou. Votre femme et une autre personne confirment que vous êtes violents et que vous réprimez les enfants pour un rien». Mais son épouse a nié avoir tenu de tels propos à l'enquête. «Vous êtes revenue sur toutes vos déclarations. Peut-être qu'il vous manque et que vous voulez qu'il sorte», a ironisé le juge, à l'endroit de la dame, vêtue de blanc, tout comme son époux ainsi que certains des autres proches de l'accusé.

Embouchant la même trompette que le juge, le procureur a déclaré qu'une tape ne peut pas fissurer le foie. Il reste persuadé que l'accusé a frappé la victime au niveau du flanc gauche. Le représentant du ministère public a estimé que El. H. B. Badiane pouvait éviter ce drame s'il avait contrôlé sa colère. Néanmoins, il a demandé à la chambre de lui accorder de larges circonstances puisqu'il est déjà condamné par le tribunal de sa conscience. Pour

**PROCÈS DE PÈRES DE JEUNES MIGRANTS
Le délibéré fixé au 8 décembre**

Après un report la semaine dernière, le procès des trois pères de famille, accusés d'avoir mis leurs fils dans des embarcations clandestines pour l'Espagne, s'est tenu hier. Le Tribunal de grande instance de Mbour a mis l'affaire en délibéré au 8 décembre, en gardant les trois prévenus en prison malgré la demande de liberté provisoire formulée par leurs avocats. Le procureur a requis deux ans contre eux.

Serigne Dieng, Mamadou Lamine Faye et Keïta Lô ont fait face, hier, au juge du Tribunal de grande instance de Mbour pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « complicité de trafic de migrants ». Ils avaient fait embarquer leurs fils âgés respectivement de 20, 16 et 18 ans pour l'Espagne dans un voyage dont les deux ont survécu contrairement au plus jeune Ousmane Faye dit Doudou. Le père meurtri, Mamadou Lamine Faye, doit composer avec la perte de son enfant, aspirant footballeur, et les poursuites judiciaires. À la barre, le sieur Faye, dont le sort du fils a ému une bonne partie de l'opinion, s'est dit bouleversé depuis la survenue des événements. En lieu et place des 14 ans qu'on lui prête, il a révélé que son fils avait 16 ans. Sa mort dans l'océan n'était pas son souhait, a-t-il dit. « Je voulais lui ouvrir les portes du succès. Je l'ai amené voir des marabouts pour qu'ils prient pour lui. Si je savais qu'il allait y rester, je n'aurais jamais pris le risque. Je suis devant vous, mais mon esprit n'est plus avec moi », a-t-il confié, au bord des larmes. M. Faye a déclaré que son métier de pêcheur ne nourrit plus son homme. Serigne Dieng, qui a pu retrouver son fils Alioune, a indiqué que ce dernier, pêcheur de son état, a exercé cette activité durant 3 ans avant de tenter l'aventure dans une embarcation clandestine. Il a nié lui avoir fourni de l'assistance dans ce périple dont il n'était même pas au courant avant de reconnaître avoir prié pour lui avant son voyage. Il a souligné qu'il a pris la pirogue de son cousin et n'a donc rien déboursé pour le voyage. « J'ai 60 ans et je n'avais plus d'espoir », a-t-il déclaré comme pour justifier

son attitude.

Pour le procureur de la République, les trois prévenus ne «peuvent pas ignorer le danger qui guettait leurs enfants. Ils vont naturellement dire qu'ils sont assaillis par les difficultés de la vie. Mais avec 250.000 francs, on peut débuter une activité lucrative ». « Ils nous parlent de leur peines et de leurs misères, mais ils sont responsables de tout ce qui est arrivé », a affirmé le représentant du ministère public. Il a requis deux ans ferme à leur encontre.

Les prévenus ont été assistés par Mes Abdoulaye Tall et Assane Dioma Ndiaye. Pour le premier, il s'agit de les juger dans un contexte bien déterminé. « Vous n'avez pas en face de vous des délinquants. Ce sont des victimes, des victimes du système », a plaidé Me Tall. Il a estimé que Mamadou Lamine Faye est traumatisé depuis la mort de son fils. « Il mérite assistance psychologique et non cette peine de 2 ans », a-t-il plaidé. Son confère a estimé que « l'humanisme doit primer, au-delà de l'émotion ».

Ousseynou POUYE

ESCOQUERIE FONCIÈRE**La prévenue n'a pu livrer le terrain à sa sœur**

Accusée d'escroquerie foncière portant sur 2,5 millions de FCfa au préjudice de B. Goundiam, S. Mendy sera fixée sur son sort, le 8 décembre prochain.

Attraité, hier, à la barre des flagrants délits du tribunal de grande instance de Pikine-Guédiawaye, S. Mendy devra attendre jusqu'au 8 décembre pour connaître son sort. Elle est accusée d'avoir encaissé 2,5 millions de FCfa de sa sœur par l'intermédiaire de son mari, B. Goundiam, pour l'acquisition d'un terrain. À la barre, elle a reconnu les faits. Néanmoins, S. Mendy a précisé qu'elle aurait remis l'argent au promoteur M. Diouf. «C'est dans le but d'aider ma sœur à avoir un toit que j'ai accepté son argent. J'ai exé-

cuté mon engagement en remettant l'argent au sieur Diouf qui m'a vendu d'autres terrains. Je n'ai commis aucune infraction », s'est-elle défendue avant de préciser que la parcelle a été bel et bien achetée, en 2018. Il résulte de l'enquête qu'elle aurait reçue l'argent en 2013 pour l'achat de la parcelle n°50 sise à Bambilor, auprès de l'entreprise de promotion immobilière, Groupe Epi. Selon F. Coulibaly, représentant la victime, la prévenue n'a pas pu donner les documents attestant qu'elle a acquis le terrain après avoir en-

caissé les 2,5 millions de FCfa. «Ce n'est qu'en 2018, que S. Mendy, par le biais du sieur M. Diouf, a attribué une autre parcelle (lot n° 181) d'une superficie de 150 m² par acte de cession sous seing privé, au requérant. Ladite parcelle est à Bambilor», a confié F. Coulibaly. Quelques jours plus tard, a-t-il fait savoir, la plaignante a découvert que le terrain appartenait à un autre. «Le sieur Goundiam lui a fait confiance en lui versant cette somme. Elle a encaissé l'argent en 2013 et a tenté de formaliser une vente en 2018. C'est de l'escroquerie. Elle doit être condamnée», a plaidé Me Marame Dia Sylla qui a demandé 5 millions pour le

Faits divers

la répression, il a requis cinq ans de réclusion criminelle. S'inscrivant dans la logique du parquet, Me Ndiogou Ndiaye a sollicité la compréhension de la chambre arguant que son client sera marqué à vie par la mort de son fils. Mes Abdoulaye Sène et Ndèye Ndack

Lèye ont plaidé une disqualification des faits en homicide involontaire. À leur avis, l'enfant n'est pas décédé de sévices mais plutôt de négligences médicales. Le jugement sera rendu le 15 décembre prochain.

Fatou SY

**AVORTEMENT CLANDESTIN IMPLIQUANT DEUX ÉLÈVES
Fortunes diverses pour un couple et un infirmier**

Deux élèves âgés de 18 et 21 ans ont été condamnés à six mois assortis du sursis pour avortement clandestin par le tribunal des flagrants délits de Dakar. L'infirmier qui a procédé à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) a écopé de deux mois ferme.

Née en 2002, M.C. Thioune, élève, a reconnu à la barre du tribunal des flagrants délits de Dakar, hier, avoir fait un avortement clandestin. Lorsqu'elle a su qu'elle était en état de grossesse, elle en a parlé à son petit ami D. Diouf et a pris des comprimés qui n'ont pas fait d'effet. Une dame nommée Awa l'a mise en rapport avec C.C. Sall, infirmier à qui elle a remis 25.000 FCfa à titre d'avance sur les 50.000 FCfa convenus pour l'avortement. Les 25.000 FCfa lui ont été donnés par son père qui ignorait la destination. Finalement, les seconds cachets remis par Sall lui ont permis de se débarrasser du fœtus. Au début, quand elle a parlé à C.C. Sall, il l'avait dissuadé avant de la rappeler pour lui demander si elle tenait toujours à avorter.

C.C. Sall est poursuivi pour avortement clandestin et mis en danger de la vie d'autrui. L'élève l'a contacté et lui a dit que si elle n'avortait pas, elle serait reniée par sa famille. Il lui a demandé qui était au fait de sa grossesse, elle lui a parlé de D. Diouf et l'a présenté au téléphone comme

son oncle. D. Diouf, âgé de 21 ans, élève en classe de 1ère a assumé la grossesse. Malgré ses réticences pour l'avortement, M.C. Thioune a fini par le convaincre que c'est ce qu'il fallait faire. Il ne voulait pas que sa copine arrête ses études.

La procureure a requis deux ans ferme contre C.C. Sall et six mois ferme contre les deux amants.

Conseil de l'infirmier, Me Ndèye Anta Mbaye a axé sa plaidoirie sur le poids de la société face à des jeunes qui ont des enfants naturels à l'aube de leur existence. Si D. Diouf ne s'était pas présenté comme l'oncle de M.C. Thioune, son client n'aurait pas procédé à l'interruption de la grossesse. Elle a imploré la clémence du tribunal.

Intervenant pour M.C. Thioune, Mes Iba Mar Diop, Ousmane Thiam et Moustapha Dieng ont abondé dans le même sens en sollicitant la magnanimité du tribunal.

Les amants ont écopé de six mois assortis du sursis et l'infirmier de deux mois ferme.

Hadjia Diaw GAYE

Tata SANE

Collectivités territoriales

www.lesoleil.sn

PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Les atouts de la région de Sédiou mis en exergue

Les possibilités de développement qu'offre la région de Sédiou sont nombreuses. Le ministre des Collectivités territoriales, Oumar Guèye, les a rappelées hier en relevant les monuments historiques, les forêts et le tourisme.

«L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment fruitière, constituent des secteurs d'espoir pour les populations. En plus, il existe de réelles possibilités de développement du tourisme à Sédiou, avec les sites et monuments historiques, les forêts offrant des possibilités non négligeables de développement au tourisme cynégétique», a indiqué, hier, Oumar Guèye, ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des territoires. C'était à l'occasion de son passage à Sédiou dans le cadre de la tournée nationale de vulgarisation du Plan national d'amé-

nagement et de développement territorial (Pnadt).

Dans son allocution d'ouverture, il a rappelé que pour impulser son développement économique, Sédiou doit surmonter un ensemble de contraintes qui s'opposent à son décollage, notamment «la faible mécanisation de l'agriculture, le manque d'unités industrielles de transformation des produits locaux, la dégradation des ressources naturelles liée au changement climatique (...), l'inexistence de zones artisanales pour l'implantation d'un grand nombre de micros et petites entreprises artisanales». Pour autant, il est d'avis

que ces «ces contraintes» peuvent être levées avec les perspectives de développement de la région de Sédiou identifiées dans le Pnadt. Ces perspectives, selon le ministre, s'appuient sur les atouts économiques, notamment le développement agricole, la mise en œuvre de projets agro-industriels, la foresterie, la mécanisation de l'agriculture sous pluie, la riziculture et l'aquaculture, la densification du réseau routier», a laissé entendre le ministre.

Il faut noter que tous les maires et conseillers départementaux, les chefs de service, ainsi que les autorités administratives et les notabilités religieuses et coutumières ont effectué le déplacement pour prendre part à ce Comité régional de développement (Crd) consacré à la vulgarisation du Pnadt. Lors des échanges, le



Le ministre Oumar Guèye lors de la présentation du Pnadt à Sédiou.

Maire de Niagha, Yoro Mbollo, et la plupart de ses collègues ont insisté sur l'électrification des communes, le désenclavement du département de Goudomp, entre autres. Les élus de la région de

Sédiou se sont par ailleurs félicités de la mise en place du Pacasen rural qui va, selon eux, considérablement soulager les communes.

Malamine KAMARA

SMART SÉNÉGAL

Guédiawaye dotée d'un espace services et d'un Wifi public gratuit

Le directeur général de l'Agence de l'informatique de l'État (Adie), Cheikh Bakhoum, a visité, hier, le point Wifi espace connectel et l'Espace Services Sénégal de Guédiawaye réalisés dans le cadre du programme Smart Sénégal.

Désormais, les populations de Guédiawaye disposent d'un lieu public ou Espace Services construit pour leur permettre de se connecter à internet gratuitement. L'infrastructure va également servir à dématérialiser certaines procédures liées aux

services de l'État auxquels la population ne pouvait bénéficier qu'en se déplaçant sur une longue distance. En présence du Préfet et du Maire de Guédiawaye, Aliou Sall, le Directeur général de l'Adie, Cheikh Bakhoum, a passé en revue les projets de

son agence dans ce département. Selon lui, Guédiawaye a bénéficié de l'extension du réseau de fibre optique. Ce qui lui a permis d'être dotée d'un réseau de caméras et de vidéosurveillances qui contribuent à l'amélioration de la sécurité publique. Cette collectivité territoriale bénéficie également d'un certain nombre de points d'accès à internet.

Cheikh Bakhoum a également estimé que c'est pour démocra-

tiser l'accès à internet que l'Adie est en train de dérouler le programme Smart Sénégal. Le point Wifi de Guédiawaye est ainsi installé dans le jardin public aménagé sur les allées Serigne Saliou Mbacké. L'Espace Services, quant à lui, est niché à la Maison des jeunes jouxtant la mairie de Wakhinane Nimzatt. Cheikh Bakhoum a indiqué que sur l'étendue du territoire national, Smart Wifi va proposer un wifi public

avec des services innovants qui pourraient participer à l'attractivité des villes et lutter contre l'enclavement numérique des territoires.

À l'en croire, le programme Smart Sénégal prévoit de connecter plus de 250 lieux publics. Le projet Smart Wifi vise à rendre le numérique accessible à tous les Sénégalais et à faciliter leur quotidien.

Abdou DIOP



REPUBLIQUE DU SENEGAL

COMMUNE DE VELINGARA

FERA
Fonds d'Entretien Routier Autonome

SUR FINANCEMENT DU FONDS D'ENTRETIEN ROUTIER AUTONOME

AVIS DE RELANCE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL – CAS SANS PRE QUALIFICATION

POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REHABILITATION DE VOIRIE DANS LA COMMUNE DE VELINGARA

Délai : Huit (08) mois.

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

D/ 01/COM-VELINGARA/2020

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le dans le portail des marchés sous le numéro T_velingara_032 à la date du 22 juin 2020.

2. La Commune de VELINGARA, a obtenu de l'Etat du Sénégal des fonds dans le cadre du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), afin de financer l'entretien du réseau routier non classé, à sa charge et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour effectuer des paiements au titre du marché pour les travaux d'entretien de réhabilitation de la voirie dans la commune de VELINGARA.

3. La Commune de VELINGARA, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour effectuer lesdits travaux.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles selon les règles de procédure du décret n° 2014-1212du 22 Septembre2014 portant code des marchés publics du Sénégal.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :

Commune de VELINGARA – Bp 05

Tel : 77 552 81 23 (Secrétaire municipale)

Email : kolda192000@yahoo.fr

Et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous, les jours ouvrables de 09H00 à 17H00 à partir du 02 décembre 2020
Un exemplaire du DAO est disponible sur place pour consultation.

6. Les exigences en matière de qualifications sont, entre autres :

- avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années à partir de 2009, Trois (03) Marchés de travaux routiers ayant chacun une valeur minimale de Cent Soixante Quinze Millions (175 000 000) de F CFA. Les Candidats devront fournir les attestations de travaux faits ou les procès-verbaux de réception des travaux. Les prestations qui ne sont pas accompagnées d'une attestation ou de procès-verbal de réception ne seront pas comptabilisées.
- avoir au minimum un chiffre d'affaires moyen annuel de Trois Cent Millions (300 000 000) de Francs CFA au cours des trois (03) dernières années à compter de 2014 ;
- disposer d'une attestation de ligne de crédit auprès d'un établissement financier de premier ordre d'un montant équivalent à Soixantequinze Millions (75 000 000) de Francs CFA.
- Avoir une expérience générale des marchés, en tant qu'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années.

Voir le Document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus contre paiement d'un montant non remboursable de Cent mille (100 000) F CFA.

8. Les offres devront être soumises à la Commune de VELINGARA sise à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 04 janvier 2021 à 10 heures 00 minutes précises (heure locale). Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister à l'adresse mentionnée ci-dessous le 04 janvier 2021 à partir de 10 heures 30 minutes précises (heure locale).

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de Six Millions cinq cent Mille (6 500 000) de F CFA.

La garantie de soumission restera valable 28 jours après l'expiration de la durée de validité des offres.

11. La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise des offres.

Le Maire de la Commune de VELINGARA

MÉMORIAL DE GORÉE

Les travaux de construction vont bientôt démarrer

Le projet du Mémorial de Gorée dont les travaux sont prévus très prochainement, au-delà d'être un instrument qui va générer des ressources, est à la fois un monument commémoratif et de renaissance de la mémoire africaine.

Le président de la République Macky Sall, a reçu lundi 30 novembre, l'architecte italien Ottavio Di Blasi, en charge de la réalisation du projet du Mémorial de Gorée. Le chantier va commencer très prochainement. Di Blasi devait venir depuis le mois de mars dernier pour remettre les études finales au président, mais en raison du Coronavirus, il n'a pu se déplacer. Depuis plus de deux ans, le chef de l'Etat s'est fortement engagé pour la réalisation de ce mémorial se présentant comme un remède contre l'oubli de la tragédie de l'esclavage. Macky Sall a décidé de prendre en charge ce projet dont le financement sera assuré par l'Etat du Sénégal. Toutefois, il ne ferme pas la porte à l'appui des partenaires, informe Amadou Lamine Sall, commissaire de la réalisation du projet du mémorial de Gorée.

«Le président de la République est très content et il a dit que le chantier peut démarrer», ajoute-

t-il. Le démarrage des travaux de construction de ce musée, qui va générer 1000 emplois, ne devra plus alors tarder. L'inauguration est prévue pour le moment en 2023. Le mérite du président Macky Sall est d'avoir donné corps à un projet dont l'idée a été émise pour la première fois en 1988. Une décision phare qui témoigne de la bonne dynamique des politiques culturelles de l'Etat. Le Mémorial de Gorée, dédié aux victimes de l'esclavage, est un pont historique et géoculturel transatlantique entre l'Afrique et les Amériques. Il s'inscrit dans une perspective d'un travail de mémoire qui doit être mené sur le continent pour rompre définitivement avec le traumatisme historique dont souffre l'Afrique. Aujourd'hui, il se présente comme un monument commémoratif et de réhabilitation de la mémoire noire. Entre le XVIe et le XIXe siècle, l'Afrique a perdu entre 12 à 20 millions de per-

sonnes dans le commerce de la «honte». Le Mémorial de Gorée célèbre ces hommes et femmes arrachés à leur terre nourricière. Aussi, il compte renforcer l'identité culturelle des Peuples noirs pour devenir un instrument de promotion et de renaissance de la mémoire africaine. Face à la pertinence d'une telle infrastructure, des intellectuels noirs et de la diaspora ont travaillé depuis plusieurs années afin que ce projet voie le jour. Sur le plan économique, ce lieu de recueillement et de souvenir va générer de la richesse pour le Sénégal. Cela, grâce aux différentes activités qui y seront développées et le flux des visiteurs qui viendront découvrir cet espace.

Pour Amadou Lamine Sall, avec



L'architecte italien Ottavio Di Blasi aux côtés du ministre de la Culture et de la Communication Abdoulaye Diop.

une projection de 800 000 visiteurs par an, il devrait générer jusqu'à 10 millions de dollars

dans le Pib, soit plus de 5,4 milliards de Francs Cfa.

Ibrahima BA

SEMAINE DE LA CUISINE ITALIENNE

Une nutrition de qualité au goût du jour

On remet les couverts. À l'occasion de la 5e semaine de la cuisine italienne dans le monde, l'ambassade d'Italie à Dakar a initié une série d'activités le 30 novembre.

En collaboration avec l'Institut culturel italien, avec le bureau de Dakar de l'Agence de coopération au développement et le Conseil pour la recherche agricole et l'analyse de l'économie agricole (Crea), renseigne un communiqué, la représentation diplomatique a organisé une table ronde en ligne entre experts en nutrition et alimentation. Le but était d'établir une comparaison sur les recommandations et les politiques de promotion d'une alimentation saine et équilibrée en Italie et au Sénégal.

La table ronde a été ouverte par l'ambassadeur d'Italie, Giovanni Umberto De Vito, avec les interventions de la directrice du Crea, Elisabetta Lupotto, de la responsable Crea pour les Programmes internationaux de nutrition et de santé publique, Laura Rossi, et de la chef de la Division Alimentation Nutrition à la Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant

du ministère de la Santé, Dr Maty Diagne Camara.

Le même jour, informe le document, la Résidence italienne de Dakar a accueilli un cooking show dédié à la cuisine régionale italienne, au cours de laquelle un chef italien a offert aux invités une démonstration pratique de quelques plats caractéristiques de la gastronomie nationale, à commencer par des ingrédients originaux et haute qualité, respectant les traditions régionales du pays.

Le spectacle a été l'occasion de réaliser une vidéo visant à promouvoir la connaissance de ces recettes auprès du public local, dix ans après la reconnaissance par l'Unesco de la diète méditerranéenne comme patrimoine immatériel de l'humanité.

La soirée a été enrichie par un spectacle d'opéra avec un répertoire inspiré par le lien fort de certains des compositeurs italiens les plus célèbres avec la nourriture, témoignant de l'imbrication culturelle profonde, toute italienne, entre les traditions culinaires et la musique.

E. Massiga FAYE

PRIX LITTÉRAIRE «LES AFRIQUES» 2020

L'écrivaine nigériane Ayobami Adebayo primée

Le prix littéraire «Les Afriques» (cinquième édition) est attribué, cette année, à la romancière nigériane Ayobami Adebayo pour son roman intitulé «Reste avec moi» publié aux éditions Charleston.

Selon un communiqué de presse, ce roman a été publié en anglais sous le titre «Stay with me», avant d'être traduit en français par Josette Chicheportiche et publié aux éditions Charleston en 2019.

L'œuvre évoque principalement les thèmes du mariage, de la famille, des mentalités et traditions patriarcales, la stérilité, le deuil ainsi que la solitude. Elle nous plonge dans l'univers intime des deux personnages principaux, Akin et Yedidje. Le récit se déroulant dans les années quatre-vingt

au Nigéria, une double violence politique et sociale va mettre l'amour dans ce couple à rude épreuve.

Ayobami Adebayo est née à Lagos en 1988. Passionnée par les contes depuis sa plus tendre enfance, elle écrit des nouvelles depuis l'âge de neuf ans, s'inspirant des contes de tradition orale si chers à la culture nigériane. Elle a suivi des études en littérature anglaise à l'Université Obafemi Awolowo d'Ile-Ife au Nigéria. À 19 ans, elle a participé à un atelier d'écriture organisé par Chimamanda Ngozi Adichie à Lagos. Celui-ci a eu un énorme impact sur sa volonté d'écrire des fictions. «Reste avec moi» est son premier roman. Le prix littéraire «Les Afriques» a été créé en 2015 par l'association de lecteurs La Cene Littéraire.

Abdou DIOP



REPUBLIQUE DU SENEGAL
(Un Peuple-Un But-Une Foi)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL



PROJET DE VALORISATION DES EAUX POUR LE
DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS



BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

CELLULE DE COORDINATION DU PROVALE – CV

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Appel d'offres AON : N° T-028/2020-PROVALE-CV relatif aux travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en quatre (04) lots.

Numéro du marché : N°T-028/2020- PROVALE-CV

Dénomination du marché : Travaux d'aménagement de petits périmètres maraîchers équipés de solaires pour femmes et jeunes de 1 à 2 ha en quatre (04) lots.

Date de publication de l'avis d'appel d'offres : Journal Le soleil N°15076 du 31/08/2020.

Date d'ouverture des plis : 06/10 2020 à 10 heures 10 minutes.

Nombre d'offres reçues : 27

Nom des soumissionnaires : SMTP, CGER, GTPHA, SCTP, EGT BTP SARL, MCS SARL, SEPS BTP, BDGB, GPM ETPA SARL, BUILD SARL, EGBTP, ETIC, GPM THIAYTOU/DELTA SA, NDOUGOUMANE CONSTRUCTION, GPM CAMAK SARL/EGIR, DIAMATECHNOLOGY, SOSENAV BTP, AGRIBAT, GEOTOP, BADIMA KAFO, DAROSA, ECOTRA, DEBRO, G3A, ETABLISSEMENT TAMBEDOU ET FILS, E3S, DIAGNE ET FRERE

Nom de l'attributaire provisoire et montant de l'offre retenue provisoirement pour le lot N°2:

Lot 2: GTPHA pour un montant de Quatre cent millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent (400 279 600) FCFA TTC.

Délai d'exécution du marché : Maximum 04 mois après notification.

La publication du présent avis est effectué en application de l'article 84 alinéa 3 du code des marchés publics. Elle couvre dans un premier temps le délai pour un recours gracieux auprès de l'autorité contractante et, dans un deuxième temps un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics en vertu de l'article 89 dudit code.

Bloc-Notes

agenda dakarois

SAMU NATIONAL

15 15 - 33.869.82.52

S.U.M.A.

33 824 24 18

SUMA-MEDECIN

33 864 05 61 - 33 824 60 30

S.O.S MEDECINS

33 889 15 15

HOPITAUX

Principal : 33 839.50.50

Le Dantec : 33 889.38.00

Abass Nda : 33 849.78.00

Fann : 33 869.18.18

HOGGY (ex-CTO) :

33 869.40 50

CENTRE ANTI POISON

818 00 15 15

EAU - SDE

Service dépannage & Renseignements

800.00.11.11

(appel gratuit)

ONAS

Egoûts, collecteurs

NUMERO ORANGE

(appel gratuit)

81 800.10.12

SENELEC

Service Dépannage

33 867.66.66

TELEPHONE

Renseignements Annuaire :

1212

Service Dérangements :

1413

Service Clients :

1441

SECURITE

Police secours : 17

Sapeurs Pompiers : 18

TRANSPORTS

Société nationale des Chemins de Fer du Sénégal (SNCS) :

33 823.31.40

AIBD SA

Tel : 33 939 63 00

Port Autonome de Dakar

(24H/24) : 33 849.45.45

Heure non ouvrable

Capitainerie : 33 849.45.24

Pilotage : 33 849.45.45

HEURES DE PRIERES

MUSULMANES

• Fadiar : 06H04

• Souba : 06H19

• Tisbar : 14H15

• Timis : 18H45

• Guéwé : 19H45

HEURES DE MESSE

• Cathédrale : 7H-18H30

• Martyrs de l'Ouganda : 6H30-18H30

• Saint Joseph : 18H30

le soleil

Quotidien national édité par la Société Sénégalaise de Presse et de Publications (SSPP)

ISSN 0850-0703

Adresse :

Route du Service Géographique

Hann - Dakar R.P. (Sénégal)

BP 92

Standard

Tél : 33 859.59.59

Directeur Général, Directeur de la Publication Yakhya MBAYE

Secrétariat DG Tél : 33 859.59.00

Directeur des Rédactions Daouda MANE Tel : 33 859 59 10 dmanes@gmail.com

Directeur adjoint des Rédactions Sidi DIOP Tel : 33 859 59 41 sydiop@gmail.com

Rédacteur en chef Malick CISS Tel : 33 859 59 25 cissmalick@gmail.com

Rédacteur en chef adjoint Samboudián KAMARA Tel : 33 859 59 28 samboudian@gmail.com

Département commercial & Marketing Tél : 33 859 - 59 09 33 859 - 59 - 44

Service commercial Tél : 33 859 59 43 33 859 59 33

Abonnement : 33 859.59.33

Recouvrement : 33.823.89.83

Télécopie - Fax : 33 832.08.86 - 33 859.60.50

Impression : LE SOLEIL

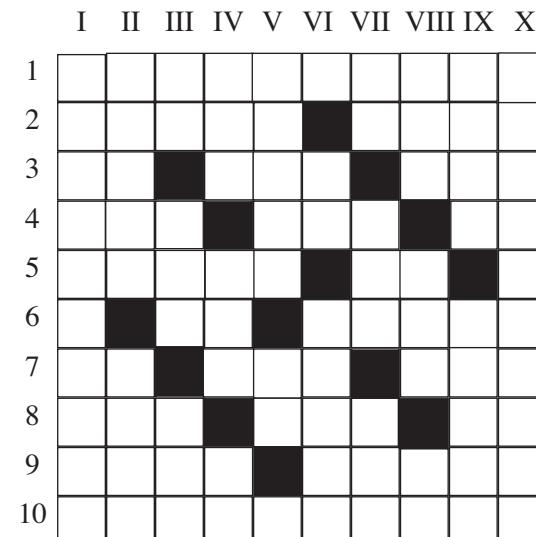
Internet : http://www.lesoleil.sn

Email : lessoleil@lesoleil.sn

Le Soleil est membre du MEDIAF

http://www.mediaf.org

mots croisés



PROBLEME N° 12.671

HORizontalement : 1 Objets d'engouement populaire. 2. rendu méprisable – Affaire de rat. 3. Possessif – Type du milieu – Portion de cercle. 4. Blonde de pub – Sort du lac Victoria – A l'entrée de l'école. 5. Dressés – Amour de Zeus. 6. Agent de liaison – Voie d'eau. 7. Bouts de gant – C'est aussi moi – Page soignée. 8. Vieux bœuf – Thymus de veau – Cœur d'Anne. 9. république d'Europe – Consigné par écrit. 10. Font leur concert dans les branches.

Verticalement : I. Classer par catégorie. II. Comme un œuf – Groupe restreint. III. Mesure d'intellect – Elle s'est laissée tenter – des lentilles. IV. Petit avion – Quart d'an – Suit le docteur. V. Certains rapports – Petit poids. VI. Tranche de citron – Base de gelée. VII. Consonnes – Attaché – régale un tétu. VIII. Siffla – Concert de nations – Tout à moitié. IX. Base de fut – Pour la durée d'une révolution. X. On ne peut plus ragoutants.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

HORizontalement : 1. ABONNEMENT. 2. VOUE – MUTER. 3. ART – OPE – PA. 4. LD – FLA – BEN. 5. IO – NOIRS. 6. NAVRE – VS. 7. CLE – SO. 8. HA – FIL – MER. 9. EMAIL – BOUT. 10. SOMNAMBULE.

Verticalement : I. AVALANCHES. II. BORD – ALAMO. III. OUT – IVE – AM. IV. NE – FOR – FIN. V. OL – EPILA. VI. EMPAN – IL. VII. MUE – OVE – BB. VIII. ET – BIS – MOU. IX. NEPER – SEUL. X. TRANPORTE.

horoscope

BERIER



Bélier. (22 mars - 20 avril)

Un événement inattendu pourrait vous amener à changer radicalement votre orientation professionnelle. Prenez le temps de réfléchir aux conséquences pour votre famille.

Couleur porte bonheur : Rose Affinités Astrales : Bélier et Vierge

Chiffres de chance : 1 8 3

BALANCE



Balance. (24 septembre- 23 octobre)

Une accumulation de contrariétés vous mettra les nerfs à vif. Vous ne réussirez pas que le retard accumulé depuis quelque temps vous mette de mauvaise humeur et fasse rater une bonne occasion.

Couleur porte bonheur : Jaune Affinités Astrales : Cancer et Scorpion

Chiffres de chance : 2 6 3

TAUREAU



Taureau. (21 avril - 21 mai)

Relations très mouvementées avec vos amis. Demandez-vous s'ils non pas quelque problème, auquel cas offrez-leur votre aide. Cherchez aussi à voir si vous ne les avez pas froissés par inadvertance.

Couleur porte bonheur : Jaune Affinités Astrales : Cancer et Scorpion

Chiffres de chance : 5 2 6

SCORPION



Scorpion. (24 oct. - 22 novembre)

Démarrez la journée sur les chapeaux de roues et agissez avec diligence si vous ne voulez pas que le retard accumulé depuis quelque temps vous mette de mauvaise humeur et fasse rater une bonne occasion.

Couleur porte bonheur : Gris Affinités Astrales : Lion et Vierge

Chiffres de chance : 3 2 6

GEMEAUX



Gémeaux. (22 mai - 21 juin)

Si vous devez convaincre quelqu'un de vos bonnes intentions, n'adoptez pas une attitude condescendante. La franchise seule suffira. Par ailleurs soyez doublément prudent sur le terrain financier.

Couleur porte bonheur : Vert Affinités Astrales : Vierge et Sagittaire

Chiffres de chance : 7 8 4

CANCER



Cancer. (23 juin - 23 juillet)

Si vous envisagez de monter une affaire en collaboration, vous pourrez trouver un associé ce jour. Toutefois pour éviter les conflits d'autorité, mettez les choses au point dès le départ.

Couleur porte bonheur : Blanc Affinités Astrales : Sagittaire et Poissons

Chiffres de chance : 5 2 4 9

CAPRICORNE



Capricorne. (23 déc. - 19 janvier)

L'ambiance en famille ne sera pas triste ! Vous qui savez si bien apaiser les querelles, vous aurez plutôt tendance à jeter de l'huile sur le feu. Tout ça pour pouvoir, ensuite, ramener le calme vous-même.

Couleur porte bonheur : Bleu Affinités Astrales : Gémeaux et Verseau

Chiffres de chance : 6 5 4

LION



Lion. (24 juillet - 23 août)

Un petit signal d'alarme devrait vous rendre vigilant et vous inciter à ménager votre conjoint. Si vous le (la) poussez à bout, vous aurez droit à une réaction très violente. Mais c'est peut-être ce que vous souhaitez ?

nécrologie

SOUVENIR

02 décembre 2010 - 02 décembre 2020
Dix ans déjà nous quittait



Adja Fatou Bintou PAYE

Ta belle famille, tes enfants, ta famille et particulièrement tes petits-enfants qui t'appelaient affectueusement «Mame Moussor» se souviennent.

Tu resteras toujours dans nos pensées.

Al Fatiha + 11 Likhass.

SOUVENIR

02 décembre 2007 - 02 décembre 2020
13 ans déjà



Moustapha FARHAT

Le temps ne peut effacer ton souvenir à jamais gravé dans nos cœurs

(02 dec. 20)

SOUVENIR

30 novembre 1994
30 novembre 2020
26 ans déjà !

Firial Farhat HIJAZI



Déjà 26 ans ! Pour nous, c'est comme si tu nous avais quitté hier pour cette nouvelle vie. Ce repos, tu l'as bien mérité, mais pour nous qui t'aimons, cela est arrivé trop vite. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Nous te demandons de continuer à veiller de la haut tout comme tu le faisais si bien sur cette terre.

*Tu resteras toujours dans nos pensées.
Nous ne t'oublierons jamais. Jamais.*

Al Fatiha + 11 Likhass

(02 Déc 2020)

annonces légales

TRIBUNAL D'INSTANCE
HORS CLASSE
DE DAKAR

GREFFE

EXTRAIT
DU JUGEMENT
DE DIVORCE N° 2309
RENDEZ LE 31 JUILLET 2019
PAR LE TRIBUNAL
D'INSTANCE HORS CLASSE
DE DAKAR

DANS LA PROCEDURE
DE DIVORCE OPPOSANT
PAPE AMADOU GASSAMA
ET ARAME DIOP

EN VUE
DE LA PUBLICATION

Par jugement n° 2309 du 31/07/2019 le Tribunal d'Instance Hors Classe de Dakar a prononcé le divorce entre Pape Amadou GASSAMA et Arame DIOP, pour incompatibilité d'humeur aux torts exclusifs de l'époux.

FAIT A DAKAR LE 23 NOVEMBRE
2020 L'ADMINISTRATEUR
DU GREFFE

MINISTERE DE
LA JUSTICE COUR
D'APPEL DE SAINT LOUIS
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE KANEL
GREFFE

EXTRAIT DU JUGEMENT
DE DIVORCE N°09 RENDU
LE 04 FÉVRIER 2020 PAR
LE TRIBUNAL D'INSTANCE
DE KANEL DANS LA PROCEDURE
DE DIVORCE OPPOSANT
HABSA MANE A SAMBA TAMBADOU.

EN VUE DE PUBLICATION

Par jugement de défaut n °09, rendu le 04 Février 2020, le Tribunal d'instance de Kanel (Sénégal) a prononcé le divorce d'entre les époux Habsa MANE et Samba TAMBADOU, aux torts exclusifs de l'épouse, pour incompatibilité d'humeur rendant intolérable le maintien du lien conjugal et a confié la garde la garde de l'enfant Oumou TAMBADOU à sa mère avec un droit de visite le plus large accordé au père.

FAIT A KANEL, LE 23 NOVEMBRE
2020
LE GREFFIER EN CHEF

Agences Commerciales «Le Soleil»

☞ Thiong : 33.889.33.77
☞ VDN : 33.823.89.83

le soleil

BULLETIN D'ABONNEMENT

A retourner sous plis à SSPP le Soleil - Service d'abonnements
Bp 92 Dakar RP / Tel : 33 859 59 33 - Fax : 33 832 08 86

Date _____

OUI, je désir m'abonner au quotidien le Soleil pour

- 12 mois : 58 000 F CFA
- 06 mois : 30 000 F CFA
- 03 mois : 16 000 F CFA

Je commande ____/jour : exemplaire(s)
soit un montant de _____ F CFA

Début d'abonnement : _____

Fin d'abonnement : _____

Je désire recevoir une facture acquittée

Veuillez trouver ci-joint mon règlement
à l'ordre de la SSPP le Soleil

Veuillez préciser en chiffres et en lettre la
somme à payer _____ F CFA

Je règle

Par chèque bancaire certifié à
l'ordre de la SSPP le Soleil

Par virement bancaire au compte
SN011 01005 005007102732 12

Par mandat-lettre au nom de
la SSPP le Soleil

MES COORDONNEES

Structure _____ Adresse _____

Code postal _____ Rue _____ Ville _____

Tel _____ Fax _____ E mail _____

Service Diffusion
et Développement

CLIENT

Sports

► Football UEFA

Mané parmi les 50 nommés pour l'équipe type de 2020



Après Fifa The Best, c'est au tour de l'Uefa de communiquer, hier, la sélection des 50 joueurs nommés pour figurer dans son équipe type de l'année 2020. Et il y a du très beau monde dans cette liste dominée par le Bayern Munich. Sans surprise, l'attaquant des Reds, Sadio Mané, est en lice avec sept autres de ses coéquipiers (Alisson Becker, Trent Alexander-Arnold, Andrew Robertson, Virgil van Dijk, Thiago Alcântara, Jordan Henderson, Mohamed Salah).

Il sera également en concurrence avec les incontournables, Lionel Messi et Cristiano Ronaldo, mais aussi Robert Lewandowski, Kylian Mbappé, Angel Di Maria, Neymar, Kevin De Bruyne, entre autres joueurs. Mais Mané a une carte à jouer. Malgré une saison fortement

marquée par la crise sanitaire, l'international sénégalais a réussi une assez belle saison 2020 qui l'a vu être couronné champion d'Angleterre avec les Reds. Ses prestations exceptionnelles ne devraient pas laisser indifférents les fans du football qui auront jusqu'en janvier pour choisir leur équipe-type parmi les 5 gardiens de but, 15 défenseurs, 15 milieux de terrain et 15 attaquants proposés par l'équipe éditoriale de l'Uefa et validés par le panel d'observateurs techniques «sur la base de leurs performances dans les compétitions de l'Uefa et les compétitions nationales au sein des associations membres de l'Uefa de janvier à décembre 2020», selon l'instance du football européen.

Samba Oumar FALL

ELECTION DU CIO EN MARS

Le président Thomas Bach, seul en lice, briguera un deuxième mandat

AFP : L'Allemand Thomas Bach, qui préside le Comité international olympique (Cio) depuis 2013, sera seul en lice en mars prochain pour briguer un second mandat, a annoncé l'organisation mardi après la clôture des candidatures.

Champion olympique de fleuret par équipes aux JO de Montréal en 1976, l'avocat de 66 ans sollicitera sa réélection pour quatre ans lors de la 137e session du Cio, programmée à Athènes du 10 au 12 mars 2021. Il s'agira nécessairement de son dernier mandat, selon les statuts du Cio. Le patron de l'instance olympique est élu pour huit ans par les 104 membres de l'organisation, à bulletin secret, mais ne peut être reconduit qu'une fois pour une durée réduite de moitié. Parfois critiqué en interne pour sa gestion jugée autoritaire, Thomas Bach n'a guère rencontré d'oppositions déclarées depuis

2013, à l'exception de l'avocat canadien Dick Pound, vétéran de l'instance au sein de laquelle il siège depuis 1978.

La fin de son dernier mandat a été agitée par la pandémie de Covid-19, qui a contraint le Cio à reporter fin mars sa grande messe olympique pour la première fois en temps de paix.

Les JO de Tokyo, initialement prévus à l'été 2020 et censés symboliser la reconstruction du pays après le tsunami de 2011, ont été décalés à 2021 et leur organisation reste un casse-tête financier et sanitaire.

Neuvième président du Cio, Thomas Bach s'était lancé dans



la politique sportive en devenant porte-parole des athlètes d'Allemagne de l'Ouest pour pouvoir disputer les Jeux de Moscou en 1980, finalement boycottés par son pays pour protester contre l'intervention militaire de l'Urss en Afghanistan, en décembre 1979. Pour leur réélection, les présidents du Cio bénéficient du système de cooptation des membres de l'instance : environ la moitié (55) des électeurs du futur président ont intégré l'organisation depuis 2014, sous son égide.

LIGUE DES CHAMPIONS

Paris défie Manchester et Cavani, choc Dortmund-Lazio

AFP : Le Paris SG, vice-champion d'Europe, défie son ancien attaquant vedette Edinson Cavani aujourd'hui en Ligue des champions lors d'un déplacement crucial sur le terrain de Manchester United. Parti à « ManU » cet été et absent du match aller remporté par les Mancuniens 2-1 au Parc des Princes, le « Matador » sera bien là. Dans le groupe F, tout reste à faire dans ce groupe où le leader Dortmund n'a qu'un point d'avance avant d'accueillir la Lazio Rome, deuxième. Ce choc pour la tête du groupe sera aussi un duel de buteurs, entre le jeune prodige Erling Haaland, 20 ans, et l'expérimenté Ciro Immobile, 30 ans. Le

Norvégien est seul en tête des buteurs de cette C1 (6) et a inscrit un doublé lors de la dernière journée, tout comme l'Italien.

PROGRAMME

GROUPE E: (18h55) Krasnodar – Rennes ; (21h00) Séville FC - Chelsea

GROUPE F: (21h00) Dortmund – Lazio; (21h00) Club Bruges - Zénit Saint-Pétersbourg

GROUPE G: (21h00) Juventus - Dynamo Kiev; (21h00) Ferencvaros - FC Barcelone

GROUPE H: (18h55) Istanbul Basaksehir – Leipzig; (21h00) Manchester United - Paris SG



Job description

Job title: Programme Manager Senegal Country Office

Job location: Senegal

Reports to: Country director

Responsible for: Inclusive Education & Social Inclusion

Region/Department: WARO/Finance & Performance

Job purpose

- To oversee the development, co-ordination, and management of Sightsavers programmes in Country in line with Sightsavers policies and preferred programme approaches (the principles of scalable demonstration approaches).
- Work in collaboration with Country Director, to ensure that individual projects and programmes in the country programme are being delivered up to agreed organisational quality standards, are based on the best available evidence, and effectively capture and use learning.
- To identify and contribute to areas of programme growth and development through collaboration with colleagues and partners

Principal accountabilities:

1. Programme development and Management (40%)

- Assist in the identification of new and strategic programs and assist in the development of programs through proposal writing
- Assist the Country Director to develop requested write-ups to support the work of funding teams
- Lead in ensuring that new initiatives are successfully implemented
- Supervise the programme officers and ensure that they manage their individual project caseload to standards expected in programme implementation manual.
- Ensure that all aspects of the programme are effectively monitored and evaluated, and that learning is systematically used

to continuously improve all projects and programmes.

2. Project Management 10%

Support partners and other stakeholders by:

- Supporting partners and Program officers to manage all aspects of the project cycle including planning, implementation, monitoring & evaluation
- Providing technical advice to partners on the core areas of Sightsavers work including key policies –
- Working with PO project documentation meets the required quality – Ensuring regular review and learning

3. Financial & Resource Management 10%

Incorporated under Royal Charter Registered Charity Nos. 207544 & SC038110 Royal Commonwealth Society for the Blind

- Assist in preparing Budgets for projects and monitor expenditure against these, advising the Country Director on financial trends etc.
- Work with the finance officer to ensure proper partner accountability for Sightsavers funds
- Work with team to ensure an assessment of financial capacity of partners as well as strengthening their capacity where needed (use of the FAT)

4. Partnership development & Management 20%

- Network widely with government and NGOs involved in blindness control, disability and development issues and advise on networks that Sightsavers can lead on as part of its strategy
- Identify new strategic partnerships within the country to help develop Sightsavers programme.
- Represent Sightsavers at conferences and workshops.
- Develop a coherent plan of partner capacity building together with Country Director and support partners in the implementation of those plans
- Lead on partnership assessment initiatives in line with Sightsavers policies
- Participate in the implementation of the Programme Partnership Policy with all

partners.

5. Advocacy and Representational work 10%

- Develop and maintain good relationship with local media and other identifiable strategic organizations and networks
- Participate in all PR activities of the Country Office and represent Sightsavers at different forums in collaboration with the Country Director
- Represent Sightsavers at various forums, meetings and advocate for Sightsavers philosophy and policies
- Support the development and implementation of advocacy plans/efforts for the country program

6. Child Safeguarding (10%)

- Acting as the first point of contact for any safeguarding incidents or concerns.
- Providing support and advice on safeguarding to colleagues in-country.
- Working with project officers and programme managers to ensure partners have appropriate child safeguarding policies and procedures in place.
- Establishing a country safeguarding plan and mapping the local context, including any relevant legislation.

Jobholder entry requirements - the essential knowledge, skills and behaviours required

Knowledge (Education & Related Experience):

- Degree (or equivalent) in relevant field (Social Sciences, Development Studies, Public Health, Education)
- Extensive working experience, ideally in an NGO environment
- Good prior experience in all aspects of programme and project management

2

- Experience in policy and/or advocacy work in education, particularly education that is inclusive of children with disabilities.
- Knowledge of local education systems, practices and contexts, particularly relating to the education of children with disabilities
- Experience of policy and advocacy work in social inclusion, particularly in relation to disability rights, UNCRPD implementation or social protection
- Knowledge of current issues and best practice in education, social inclusion,

disability, and development.

- Familiarity with international legislation and policies in the field of disability and human rights – the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities.

Skills (Special Training or Competence):

- Project management skills – especially in the areas of practical implementation of programme policies and approaches, and M&E and the use of learning;
- Line management, team management and mentoring skills
- Excellent communication skills (both oral and written)
- Good written English skills
- Good IT skills
- Ability to understand and work with project budgets, forecasts and reports.

Core behaviours:

- Change and Improvement
- Communicating and Influencing
- Decision Making
- Team Working
- Planning and Organising
- Delivery and Implementation
- Plus, we would expect the following:

- Interpersonal and intercultural sensitivity

- High degree of integrity

- Active listener

Key relationships

Internal

- Regional director

External

- Country Director
- Finance and Support Services Manager
- Office support staff
- Institutional Funding Manager, WARO
- PS2

• Programme Development Advisors

- Various staff based in all departments at Haywards Heath, UK teams

External

- Partners

- Consultants

3

- Service Providers
- Government agencies
- Community leaders
- Media
- NGDO and other relevant networks

FACE A... AWA FALL DIOP, PRÉSIDENTE DE LA FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DE ROLLER ET SKATE (FSRS)

«Malgré la précarité, le Sénégal fait de bons résultats»

Première femme élue présidente d'une fédération au Sénégal, Awa Fall Diop a fait du chemin dans le milieu du roller. Elle s'est battue pour ses «gosses» qu'elle considère comme ses enfants et a donné des résultats satisfaisants ces dernières années. La preuve, le Sénégal a été deux fois champion du monde en free jump (2017 en Chine et 2018 en Espagne) et une fois champion d'Afrique (2016 au Bénin). Cependant, après tant de sacrifices, mais aussi de déceptions surtout après le mondial en Espagne où la moitié de l'équipe du Sénégal s'était évaporée dans la nature, Awa Fall Diop se sent fatiguée. Elle ne demande qu'une seule chose : qu'on la laisse travailler jusqu'à la fin de son mandat.

Propos recueillis par Absa NDONG (texte) et Pape SEYDI (photo)

Le roller est un sport qui commence à se développer au Sénégal. En tant que femme, qu'est-ce qui vous a poussée à évoluer dans ce milieu ?

Ce sont les rollers qui m'ont choisie parce que j'étais à «Oscar des vacances» avec le groupe de notre quartier Fann-Point E, Far 10. Un jour, trois jeunes sont venus vers moi pour me dire qu'ils voulaient faire du roller. En ce moment, il n'y avait qu'un seul club au Sénégal qui s'appelait « Accro Roller ». Ces jeunes voulaient adhérer à ce club mais n'avaient malheureusement pas les moyens de payer l'inscription. Je leur ai demandé de venir me voir à la fin du mois et j'ai débloqué 100 000 francs pour qu'ils aillent acheter des rollers et du matériel à Colobane. Ils n'en croyaient pas leurs oreilles et sont revenus pour me demander si je ne m'étais pas trompée sur la somme. Puis ils m'ont demandé si je ne voulais pas être la présidente du club «Maestro Roller», qu'ils voulaient créer. C'est là que tout a débuté ! J'ai démarré à « Maestro Roller » comme présidente du club et aujourd'hui j'ai atterri à la fédération.

Les clubs de roller sont nombreux au Sénégal, mais apparemment certaines disciplines ne sont pas pratiquées. Qu'est-ce que vous attendez pour élargir les choses ?

Il y a 42 clubs de roller au Sénégal répartis dans toutes les régions. Mais c'est très difficile pour eux, car ils manquent de matériel, de professionnalisme et d'entraînements. Les athlètes de Dakar s'entraînent comme des fous parce qu'ils peuvent s'inspirer des vidéos sur le Net, alors que ce n'est pas le cas pour ceux des autres régions. Par ailleurs, l'équipe nationale du Sénégal a été créée en 2013 et nous avons participé à 5 Coupes d'Afrique avant l'arrivée de notre ministre des Sports Matar Bâ. Nous étions très heureux de cette nomination, parce qu'il s'est vraiment occupé des rollers. Il pense à nous et veille sur nous, car il sait que nous sommes des champions du monde. Nous avons 12 disciplines. Il y en avait

10, mais nous avons rajouté le football-roller et la trottinette qui est comme le skate-ball, à la seule différence qu'il y a deux barres que l'athlète attrape pour courir.

Comment faites-vous pour pratiquer certaines disciplines sachant que vous ne disposez pas de lieux d'entraînements ?

C'est vrai qu'avec toutes ces disciplines, c'est très difficile pour nous, surtout pour nous entraîner, parce que nous n'avons pas d'infrastructures ici au Sénégal. Vous savez, pour faire le hockey ou le skate, il faut une patinoire, mais nous n'en disposons pas. Pour faire également le skate-ball ou la trottinette, nous avons besoin d'un skate-park, qui était programmé à Grand-Yoff. C'est la raison pour laquelle le Sénégal ne peut pas, pour l'instant, pratiquer toutes les 12 disciplines. Pour la course aussi, nous sommes obligés d'aller au Grand Théâtre dont nous transformons le parking en piste. Concernant le slalom, on ne peut pas le faire là où l'on veut, de même que le free-style slalom et le handball roller. Malgré tout, le Sénégal a été, à deux reprises, champion du monde en free-jump. Nous sommes aussi bien calés en high-jump qu'en down-hill, que nous pratiquons aux Mamelles. Certes ce n'est pas facile, mais on essaie de s'entraîner comme on peut avec l'équipe nationale



loin dans ce sport qui au début n'était pas trop connu ?

J'étais là, devant cette maison, en 2006, quand je prédisais aux rollers qu'un jour, nous serions à la Coupe du monde. Comme réponse, ils ont crié et rigolé en me traitant de folle. Aujourd'hui, j'ai eu raison sur eux car le Sénégal est champion du monde. Donc je crois que dans la vie, il faut toujours rester optimiste et y croire jusqu'au bout. La preuve, nous avons fait la Coupe d'Afrique et c'était très dur. Les Béninois avaient les moyens et s'étaient bien entraînés, mais nos athlètes ont bataillé ferme pour finalement remporter le trophée en 2016.

Vous parlez de difficultés. Autrement dit, vous n'avez pas eu de soutien financier lors des grandes compétitions ?

(Pleurs). En réalité, nous n'avions pas de moyens. Au ministère des Sports, on nous avait dit que l'argent a été octroyé au football qui préparait la Can. J'ai dû vendre mes bijoux en or et demander aux gosses d'aller au Bénin par bus. Ils étaient 10 au total et j'ai payé les tickets. Ils ont pris le bus sans moi parce qu'il y avait 10 autres athlètes qui devaient partir et qui n'avaient pas de billets. C'est après une émission à la 2Stv qu'on m'a appelée au ministère des Sports pour nous octroyer 10 billets d'avion. Depuis lors, le ministre Matar Bâ veille sur nous. Pour lui montrer notre reconnaissance, nous sommes revenus avec 32 médailles : 15 en or, 7 en argent et 8 de bronze. Nous nous sommes donné corps et âme pour représenter dignement le Sénégal. C'est après cette Can que l'opinion a su que le Sénégal pouvait être champion du monde. Nous nous sommes alors préparés pour le Mondial de 2017, mais ça a été difficile parce que les footballeurs préparaient aussi la Coupe du monde. Finalement, nous sommes partis en Chine et c'était un grand jour. Vous savez, depuis 1829, aucun Africain n'était monté sur le podium de roller, mais nous l'avons fait. En 2019 également en Espagne, nous sommes res-

tés champions du monde et avons battu des records.

C'est lors de ce Mondial que la moitié de l'équipe s'est enfuie ?

Oui, les gosses se sont enfuis, ce que je ne parviens toujours pas à comprendre. La championne du monde avec record battu en jump, Awa Baldé, s'était évaporée dans la nature. Je ne sais pourquoi, alors que personne ne pouvait lui refuser le visa. Donc, pour l'année prochaine, ça

qu'un ancien président de la République avait dit «Kou def lou reuye am lou reuye». Et nous le méritons vraiment. Nous avons été deux fois champion du monde en 4 ans et champion d'Afrique aussi. Le ministre des Sports Matar Bâ nous a reçus et il fait tout son possible pour qu'on continue à être champion. Il demande aussi qu'on nous paie nos «per diem» et fait beaucoup pour nous. Cependant, nous avons besoin de rollers

Au mondial, en 2017, certains avaient des patins troués, et on se moquait de nous, mais nous avons répondu de la meilleure des manières en remportant des médailles.

va être difficile pour le Sénégal, parce que je suis en train de recommencer à zéro le travail.

Vous faites souvent l'objet de critiques de la part de vos collègues du roller. Que vous reprochent-ils réellement ?

On me reproche de vouloir tout faire toute seule. Je ne sais même pas comment l'expliquer. Ils disent que je m'occupe de tout dans la fédération. Mais c'est parce que j'ai été directrice technique de l'équipe nationale et actuellement je n'ai confiance en personne pour lui confier l'équipe. Ils parlent mais moi je me réveille à 5h du matin pour m'occuper des gosses. S'ils décident de se réveiller très tôt comme moi, d'assister aux entraînements à la piscine olympique, partir à Thiès, Notto Diobass, Mont-Rolland chaque dimanche avec les gosses, là je reviendrai sur ma décision. Le parcours Guédiawaye-plage «Malibu», je le fais aussi chaque samedi avec les gosses. S'ils sont prêts à faire ce que je fais, je laisserai cette fédération. Mais pour le Sénégal, je suis prête à continuer mon travail.

Maintenant, qu'attendez-vous de l'État ?

Nous attendons beaucoup venant de l'État du Sénégal parce

professionnels et ils coûtent 250 000 FCfa. Ce sont des roues de 110. Car au mondial, en 2017, certains avaient des patins troués, et on se moquait de nous, mais nous avons répondu de la meilleure des manières en remportant des médailles. Nous avons aussi besoin d'infrastructures, à savoir un skate-park, une patinoire, une piste, entre autres. Nous nous entraînons à la Piste olympique, sur un terrain de basket et c'est difficile.

Qu'est-ce qui vous fait courir toujours en tant que présidente de la fédération ?

Vous savez, je me dis que je suis en train de vieillir dans le milieu du roller. Et je suis très fatiguée parce que j'étais la seule dame à la fédération sénégalaise. Les hommes me fatiguent, car ils disent qu'une femme ne doit pas être présidente de la fédération. Mais c'est Dieu qui en a décidé ainsi, donc ils n'ont qu'à me laisser travailler en paix. J'ai fait beaucoup de choses pour honorer mon pays. Je me débrouille et je donne des résultats au Sénégal, donc je les appelle tous pour qu'on travaille ensemble. À la fin de mon mandat, ils peuvent voter et faire leur choix. Et si je gagne c'est bon, sinon je suis disposée à accompagner le nouveau président.

A la Can 2019, au Bénin, nous sommes revenus avec 32 médailles : 15 en or, 7 en argent et 8 de bronze.

de roller. J'appréhendais beaucoup ces difficultés après mon élection à la tête de la fédération. J'avais un peu peur parce qu'avant d'être à ce poste, j'étais la directrice technique de l'équipe nationale des rollers au Comité provisoire des sports de glisse dont le président était Alexandre Alcantara, l'actuel directeur de Kirène et président des surfeurs. Vu mes résultats, j'ai été, par la suite, élue présidente de la fédération parce que je suis une mère, et une mère veille sur ses enfants. Autrement dit, une lionne ne laissera jamais tomber ses enfants.

Quand est-ce que vous avez compris que le Sénégalais pouvait aller

▶ Football PRÉSIDENCE DE LA CAF : CANDIDATURE DE ME AUGUSTIN SENGHOR

Les anciens ministres des Sports sonnent la mobilisation

L'elan de soutien à la candidature de Me Augustin Senghor à la présidence de la Caf continue. Après le Chef de l'Etat, Macky Sall, le Cnoss dirigé par Mamadou Diagna Ndiaye, c'est au tour des anciens ministres des Sports de se mobiliser pour porter la candidature du patron du football sénégalais à la tête de la Caf.

Le ministre des Sports, Matar Bâ, a mis sur pied lundi dernier, un vaste mouvement pour soutenir la candidature de Me Augustin Senghor à la présidence de la Confédération africaine de football (Caf). Un comité de soutien qui réunit d'anciens ministres des Sports et des anciens ministres d'autres départements, compte mener une grande campagne d'ici l'élection prévue le 12 mars 2021. Me Augustin Senghor étant le candidat du Sénégal, « il fallait mobiliser toutes les énergies, faire participer toutes ces personnalités pour pouvoir gagner cette élection qui se passera au mois de mars 2021 ».

Le comité de soutien a tenu à remercier et à féliciter Me Augustin Senghor pour l'excellent travail qu'il abat ici au Sénégal pour faire de notre fédération une grande fédération », a dit Matar Bâ à l'issue de leur conclave.

Une mention spéciale a été décernée à Malick Gakou, premier ministre des Sports sous Macky Sall, qui a eu l'ingénieuse idée de proposer la création d'un comité de soutien à la candidature de Me Augustin Senghor. Ainsi, plusieurs acteurs du sport, de

la politique, de la culture et du monde des affaires, notamment Souleymane Ndéné Ndiaye, Abdoulaye Makhtar Diop, Mbagnick Ndiaye, Malick Gackou, Mamadou Lamine Keita, Serigne Mbacké Ndiaye et Youssou Ndour, El Hadji Amadou Dia Bâ, les anciens footballeurs El Hadji Diouf, Khalilou Fadiga, Pierre Goudiaby Atepa, le ministre-conseiller Ndongo Ndiaye, Balla Dièye, le vice-président du Cnoss Issa Mboup, ont planché autour du ministre Matar Bâ sur la stratégie à mener pour battre campagne durant ces quatre prochains mois.

Au-delà des efforts du Chef de l'Etat qui accompagne la candidature sénégalaise et au-delà aussi de la diplomatie sénégalaise, a indiqué Matar Bâ, toutes ces personnalités ont des relations au plan africain et mondial et utiliseront ces relations pour accompagner efficacement Me Augustin Senghor.

« Nous lui avons toujours dit que nous sommes avec lui ; il faut y croire. Investissons le continent, travaillons intelligemment, évaluons de jour en jour le processus et avec ses qualités intrinsèques, l'appui du chef de



Comité de soutien à la candidature de Me Augustin Senghor

l'Etat, la diplomatie sénégalaise, l'appui du Cnoss, je pense qu'on peut y arriver », a poursuivi le ministre des Sports au sortir de la réunion. Et Me Augustin Senghor n'a pas manqué de rassurer ses souteneurs. « Nous l'avons entendu et écouté, et nous avons vu que nous avons un candidat qui a les potentialités nécessaires et qui est à la hauteur de la tâche

qui l'attend. Nous sommes tous mobilisés et très ouverts et tout Sénégalais qui pourra contribuer et faire de sorte que le président Augustin Senghor sorte vainqueur de cette compétition électorale est le bienvenu », a dit le ministre des Sports.

Le comité de soutien va se rencontrer prochainement pour déclencher les travaux. Il est aussi

prévu, selon le ministre des Sports, de renforcer le staff de Me Augustin Senghor. Malick Gakou est chargé d'exécuter et de mobiliser, de formaliser, d'aller avec l'ensemble des personnalités sur le terrain pour concrétiser toute la stratégie qui sera mise en place pour être efficace aux côtés du candidat Augustin Senghor.

Cheikh Fantamady KEITA

AFROBASKET U18 MASCULIN ET FÉMININ Le début des compétitions décalé aux 3 et 5 décembre

Suite au désistement de l'équipe du Rwanda, les compétitions jeunes de l'Afrobasket U18 masculin et féminin qui devaient démarrer le 1er décembre 2020 au Caire, en Égypte, ont été finalement décalées jusqu'aux 3 et 5 décembre 2020. L'information a été donnée par Fiba Afrique. Autrement, chez les garçons, le tournoi se tiendra du 3 au 9 décembre, tandis que chez les filles, elle aura lieu du 5 au 9

décembre. Tous les matches se joueront cependant dans un environnement protégé « bulle » afin de pouvoir assurer la santé et la sécurité de tous les participants, selon le communiqué de la Fiba. Le Sénégal, finaliste de la dernière édition, chez les garçons, tentera de remporter le titre. De leur côté, les filles essaieront d'en faire autant.

Absa NDONG

Atlas Copco

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

BÂTIMENT
TERRASSEMENT
ROUTES
MINES
CARRIÈRES
INDUSTRIE



GROUPES ÉLECTROGÈNES ET MÂTS D'ÉCLAIRAGE
LA PUISSANCE SANS CONCESSION !

» JUSQU'À 1500 KVA

DEM
SENEGAL

JOHN DEERE

HITACHI
Reliable solutions

WIRTGEN GROUP

Atlas Copco

SIMEM